

LE CANADA FRANÇAIS

ET LE FRANCO-CANADIEN

POUR LE 10 JUIN 1908.

VOL XLVIII NO. 45

PUBLIE A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

VENDREDI, 10 AVRIL 1908

LE CANADA-FRANCAIS

Journal Libéral hebdomadaire du District d'Iberville.
ABONNEMENT... \$1.00 par année.
ETATS-UNIS... \$1.50
Strictement payables d'avance.
PLACE DU MARCHE, ST. JEAN.
GABRIEL MARCANDY, Rédacteur-Propriétaire.
Telephone Bell 103

On pourra se procurer "Le Canada-Français" à Montréal, à la Librairie Renaud, No. 262 Est rue St-Catherine, et à la librairie Saint-Louis, No. 288 Est, même rue.

SOMMAIRE

1ère page.—Les rentes seigneuriales.—Elections prochaines.—Fem. Mme Joseph Deland.—Lettre d'Ottawa, Spectateur.—Le Grand Tronc inaugure un système de pensions de retraite qui lui fait honneur.—Courrier de Paris, Cousin de France.
2ème page.—Les deux miroirs, Albert Lozeau.—Modernités, Arsène Bessette.
3ème page.—Choses du Canada (Faits divers intéressants).—Chérie.
4ème page.—Femilleton.—Chérie.
5ème page.—Commerce.—Pour les cultivateurs.
6ème page.—Nouvelles des Etats-Unis.
7ème page.—Le drapeau du 14ème, Rémi Tremblay.—Le pays des bonnes gens (Chroniques du lundi).—Françoise.—Expédition et vengeance (Les patriotes de 1837-1838).—L. O. David.
8ème page.—Dépêches Etrangères (nouvelles de différentes parties du monde).
9ème page.—Echos des Alentours (nouvelles des paroisses de la Région).
10ème page.—Nouvelles de St-Jean.—Aux Nouveautés, Arsène Bessette.

Les Rentes Seigneuriales

Une absence d'une semaine de notre directeur à Québec où il avait été délégué en rapport avec les amendements proposés à la charte de notre ville, nous force à remettre à la semaine prochaine la continuation de notre travail sur les rentes seigneuriales.

ELECTIONS PROCHAINES

Les journaux de Montréal, nous arrivent tous les jours avec des nouvelles sensationnelles au sujet d'une dissolution de la législature et d'un appel prochain du gouvernement provincial à l'électorat.

"La Gazette", de mercredi, va même jusqu'à désigner la date du 15 mai comme étant celle à laquelle devra avoir lieu la votation.
Sans donner plus de crédit qu'il ne faut à ces rumeurs, nos amis feraient bien de se tenir prêts à faire face à cette éventualité qui pourrait se produire dans un avenir assez rapproché.

Fem. Mme Joseph Deland

Nous avons appris avec le plus profond regret la mort de Mme Joseph Deland, née Odile Roy, décédée le trois avril, à Lacadie, à l'âge de soixante-deux ans, quatre mois et seize jours.
La défunte fut une épouse dévouée et une mère admirable. Sa charité était sans bornes et sa bonté sans égale. Elle ne refusa de secourir un malheureux, jamais elle ne blessa personne dans ses propos ou par une riposte un peu vive.

On ne saurait déposer un plus bel hommage sur sa tombe, si ce n'est qu'elle fut mère de treize enfants dont huit lui survivent : Azélie, épouse de M. Arsène Desranleau ; Marie-Louise, en religion sœur Marie-Azélie, religieuse de la Providence ; Paméla, en religion sœur Claire-Marie, du Cœur Immaculé, religieuse Clarisse en Italie ; Victorine, en religion sœur Marie-Constance ; Joséphine, en religion sœur Marie-Claire, du St-Sacrement, toutes deux religieuses de Ste-Anne ; Mlle Emma et deux filles, Rémi et Joseph-Arsène.
Ses funérailles ont eu lieu mardi, dans l'église paroissiale de Lacadie, qui avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

M. Chs. Laforte, ancien curé de Lacadie, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. le chanoine Roy, neveu de la défunte. Assistèrent au chœur, M. l'abbé Marsois, curé de Lacadie, et M. l'abbé Moreau, curé de St-Jacques le Mineur.
Parmi la foule on remarquait M. le Dr Egide Roy, et M. Lucien Roy, frères de la défunte, de Manchester, N.H., Dr Hector Roy, M. E. Roy, Mlle Joséphine Roy, M. Eugène Deland, M. Roy, Paul Roy, Alphonse Deland, M. St-Germain, de Montréal, Dr Joseph Roy de Valleyfield, M. Philippe Roy, Dr A. Bouthillier, Philippe Roy, fils, M. Robert, maire de St-Basile, M. Roy, Jos. Perrier, L. Bourgeois, A. Marchessault, J. Boissonault, J. Bissonnette, de St-Basile, R. Longtin, J. Cardinal, M. Coupal, L. Dupuis, de St-Philippe,

Mlle M. Gaudet, de Varennes, MM. J. Bte Brault, J. Bte Rémyllard, Lévis Toupin, A. Deland, Chs. Deland, Jos. Deland, A.H. Deland, H. Deland, H. W. Poltras, L. Toupin, Dr L'Ecuier, P. Favreau, C. Gagnon, J. Déranleau, D. Géliveau, J. Géliveau, A. Géliveau, V. Godin, H. L'Heureux, C. L'Heureux, E. Brosseau, J. Boucher, de Lacadie, A. N. Deland, notaire, P. T. Brassard, N.P., J. O'Caïn, marchand, Joseph Demers, député, P. A. Chassé, avocat, J. Dixon, L. Deland, A. Deland, V. Bourassa, S. Langlois, N. Chénier, N. Lord, L. Moreau, J. Lefebvre, L. Papineau, G. Fréchette, A. Bisailon, O. Mercier, C. Latour, J. Deland, de St-Jean, A. Falcon, Lucier, de St-Jacques, L. Marcell, E. Moreau, V. Poissant, Ed. Brosseau, de St-Luc.

Un grand nombre d'offrandes de fleurs furent déposées sur la tombe de cette femme de bien.
Les porteurs étaient MM. E. Déranleau, Philippe Déranleau, J. L. miex, L. Godin, J. Bte Godin, J. Bte Godin.

Lettre de Québec

Québec, 7 avril 1908.

Nos législateurs poussent activement les travaux de la session qui se terminera bientôt.
M. Lacombe, député de Ste-Marie a présenté le projet d'une nouvelle loi Lacombe.
Ce projet est à l'effet d'amender le code civil relativement à la vente des biens meubles et de droits de propriété. Cette loi est destinée à attendre plus particulièrement les marchands qui vendent des meubles et sont payés par versements hebdomadaires ou mensuels. Quand l'acheteur ne peut compléter ses paiements, les meubles retournent au marchand qui garde aussi l'argent versé.
D'après la loi le marchand, pour reprendre ses meubles, devra remettre à l'acheteur les trois quarts de l'argent versé.

L'hon. M. Gouin a proposé ses résolutions relatives à la refonte et la révision du code municipal.
Le premier ministre a l'intention de confier ce travail à une commission composée de trois membres et de deux secrétaires, les trois commissaires recevant chacun \$2,000.00 par année et les secrétaires \$1,000.
Le code municipal est un magnifique travail, dont les hauteurs touchent au génie législatif. Malheureusement on l'a trop souvent amendé ; les amendements sont maintenant plus considérables que le code lui-même. Ces nombreux amendements nuisent beaucoup à son utilité parce qu'il y a une certaine confusion ; la refonte est un travail qui se fait depuis longtemps, il faut rendre le code aussi clair que possible.

Ce travail de refonte devra être fait par des hommes d'expérience personnelle et le possible mieux que les membres du parlement provincial, et il demandera la permission de nommer un membre de la Chambre ou du Conseil dans la commission. Les secrétaires seront choisis parmi les membres du bureau.
Quant au fonctionnement de la commission et sa manière de procéder, c'est un détail qui sera laissé à la Commission et au Procureur-Général.

L'hon. M. Leclerc trouve qu'il est bon de refondre le code municipal, mais il n'aime pas que ce travail soit confié à une commission. C'est dépeupler la Chambre de son pouvoir de faire des lois municipales.
Une commission n'est ni nécessaire, ni utile, dit-il, et il refuse d'envisager sagement ces résolutions. Le député de Laval voudrait ensuite savoir ce que l'on se propose de modifier dans le code. Les trois commissaires vont-ils refaire les lois ? Ce n'est pas un député qu'il faudrait, mais tous les députés.
L'hon. Jean Provost dit que la modification du code municipal arrachera un long cri d'allégresse aux avocats des districts ruraux. Le code municipal, à son origine, était bon. Les amendements depuis 1876 en ont fait un labyrinthe qui est devenu un nid de procès.

Tout avocat qui a une connaissance approfondie de notre législation municipale, pourrait aller de paroisse en paroisse et faire casser les quatre cinquièmes des règlements et procès-verbaux. Le député de Terrebonne signale quelques-unes des modifications à faire et termine en disant que ce sera là un immense service rendu aux municipalités.
Dans les Statuts refondus il y a une clause donnant aux personnes civiques, pour cent du produit de la vente de timbres légaux. Au lieu d'accorder cette commission à la plupart des vendeurs de timbres, le gouvernement leur paie un salaire fixe. Comme il est des officiers de campagne qui se sont appuyés sur le statut pour réclamer leur commission, après avoir reçu le salaire qui leur était substitué, le trésorier provincial a présenté la résolution suivante :
Résolu : Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer une personne ou des personnes pour l'émission des timbres dans toute localité, moyennant la rémunération et aux conditions qu'il pourra déterminer.

La résolution est alors rapportée, une première et une deuxième fois, la division et remise à une autre séance.
Sur motion de l'hon. M. Weir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en comité des subsides.
L'octroi de trois mille dollars à l'agence de la province à Paris, est adopté.
Parmi les réponses aux interpellations, relevons la suivante du premier ministre, en réponse à M. Leclerc :
Le gouvernement se propose d'accorder à la corporation dite "L'Eco-

le des Hautes Etudes Commerciales de Montréal" toute aide qui, en aucun temps, sera jugée nécessaire pour l'établissement et le maintien d'une institution de hautes études commerciales de premier ordre.
Jusqu'à ce jour, le gouvernement, suivant qu'il y a été autorisé par la loi 7, Ed. VII, Ch. 23, a payé cinq mille dollars à "L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal", et s'est engagé à garantir le remboursement en capital et intérêts, d'une avance de cinquante mille dollars que lui ferait la banque de Montréal.
En réponse au même, le Secrétaire Provincial dit que l'impression, la rédaction, droits d'auteur, distribution et autres dépenses se rapportant à "Mon premier livre" ont coûté jusqu'ici \$50,151.

FRONTENAC

Lettre d'Ottawa

Ottawa, 7 avril 1908.

L'honorable M. Brodeur a proposé sa résolution relative à la subvention à accorder à une ligne de paquebots français. Elle se lit comme suit :
"Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à passer un contrat pour une durée d'excédant pas dix ans, avec tout particulier ou toute compagnie pour l'exécution d'un service par vapeur entre un port ou des ports en Canada et un port ou des ports français, aux conditions que le gouverneur en conseil déterminera ; et d'accorder à cet effet une subvention basée sur un minimum de dix-huit voyages par an, aller et retour, la dite subvention n'excédant pas \$100,000, avec une augmentation proportionnelle pour un service plus fréquent."

L'honorable M. Brodeur donna les explications nécessaires. Cette subvention est destinée à encourager les relations entre la France et le Canada ; elle est le complément d'un traité franco-canadien. Son but est aussi d'encourager les ports canadiens et les lignes existantes ou futures de navigation qui ne manqueraient pas de surgir, car en vertu du traité, les marchandises importées de France devront être expédiées directement à un port canadien pour profiter des avantages du tarif intermédiaire, de même que les marchandises expédiées du Canada en France, devront l'être à un port français.

On a ensuite discuté dans ses détails la résolution du ministre de la Marine. M. Monk aurait voulu que le gouvernement se réservât le droit de fixer le tarif du transport de marchandises, mais il retira son amendement à cet effet. Enfin la résolution fut adoptée.
L'honorable M. Templeman a présenté la résolution suivante, qui a été étudiée en comité et adoptée :
"Qu'il est expédient de présenter une mesure concernant l'inspection et la régie de la vente de médicaments brevetés."

Un bill basé sur cette résolution a reçu sa première lecture. Il impose l'obligation d'inscrire sur l'étiquette des bouteilles et des boîtes de fondres ou pilules brevetées, la formule du médicament.
Un bill modifiant la loi sur le tabac a été présenté à la chambre et lu en première fois.
Le projet de cette modification de la loi sur le tabac est d'encourager la culture, la préparation et la vente du tabac canadien.

Cette industrie du tabac semble destinée à devenir l'une des plus importantes de la province de Québec. L'hon. M. Brodeur, lorsqu'il était au ministère du revenu de l'intérieur, lui a fait une très grande priorité.
Dans ses nombreux travaux actuels, au moment où il est victime de la plus déloyale des attaques de la part de l'opposition, et de la plus infâme des conspirations de la part de certains employés de son département, l'hon. M. Brodeur trouve encore le temps de s'intéresser au bien public, non seulement dans l'administration de son département, mais encore dans l'étude de questions qui relèvent des autres.

Il a, de concert avec son successeur au département du Revenu de l'intérieur, l'hon. M. Templeman, exposé à la Chambre la "politique du gouvernement à l'égard de l'industrie du tabac. Il a fait une étude paritaire de cette question ; il s'est mis au courant de l'état de cette industrie, dans tout le pays ; il a pris des notes sur les renseignements qui peuvent diriger le gouvernement dans sa politique.
Le sénat est à faire l'étude, au comité des banques, du projet de loi sur la coopération. M. Desjardins suit attentivement les délibérations de nos graves législateurs, et il s'empresse à combattre les préjugés qui existent encore, dans une certaine portion de la population canadienne, contre le mouvement coopératif.
M. Desjardins a fait, depuis une quinzaine d'années, un travail d'apôtre dans notre pays. Son travail est à la veille de recevoir son couronnement et c'est l'heure où il comprend qu'il doit mettre tout son dévouement au service de sa cause.

Les cultivateurs et les ouvriers, la classe travaillante, ont toujours été le but des exploitateurs avides. Rien de facile à exploiter comme le peuple. Ceux qui s'intéressent à son bien-être, gémissent de cet état de choses. L'hon. M. Lemieux, en sa qualité de ministre du Travail, parlant au nom du gouvernement fédéral, a pris sous sa protection le mouvement démocratique inauguré par M. Desjardins. Il lui a prêté le secours de son dévouement, de son travail et de sa belle éloquence.
Il a compris que permettre aux cultivateurs et aux ouvriers de s'unir, pour s'élever moralement sur le mouvement économique sur leurs droits, sur leur dignité, sur la valeur du travail, c'était leur donner la première arme de leur défense contre les exploitateurs ou monopoleurs.
Lui accorder le droit, non seulement de réunion, mais de constituer entre eux des banques coopératives, ou par son économie, la classe pauvre n'économise que sur sa qualité, se constituer une réserve de banque, à leur portée, à laquelle leur seule garantie d'honnêteté, ce qui ne font pas les banques, les pourront emprunter dans les cir-

constances difficiles, à paru absolument opportun, pour compléter l'œuvre dans les familles.
Et ces soirs, ainsi économisés sont autant d'attachés au vice au luxe, à l'ivrognerie, qui commet tant de fautes dans les familles.
Et permettre à ces coopératives d'acheter, en gros les choses nécessaires à la vie—par conséquent à meilleures conditions—pour en faire la distribution aux membres, au prix le plus bas, ainsi que les outils, les instruments agricoles, les animaux, les vêtements, etc., a paru un autre excellent moyen de soustraire la classe ouvrière et besogneuse aux griffes des monopoles, à la rapacité des entrepreneurs, et de donner une nouvelle impulsion à l'industrie et à l'agriculture.

Voilà des arguments très forts en faveur des coopératives, et il est à espérer qu'elles valent.
SPECTATEUR

Le Grand Tronc

INAUGURE UN SYSTEME DE PENSION DE RETRAITE QUI LUI FAIT HONNEUR

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc vient d'inaugurer son système de pensions institué il y a plusieurs mois en faveur de ses vieux employés âgés de plus de 65 ans. Tous ceux ayant l'âge réglementaire, ainsi qu'un service de quinze années successives, ont été invités à emporter leurs outils chez eux, et se mettre sous le régime de la pension, à moins qu'ils désiraient continuer à travailler pendant une autre année dans le but d'augmenter quelque peu le montant de la pension. Aucun employé ne recevra moins de \$200 par année, ce revenu étant basé d'ailleurs sur la moyenne du salaire gagné pendant la période des dix meilleures années de service.

C'est un système très bien calculé et qui fait grandement honneur à la compagnie du Grand-Tronc. Il aura de plus l'avantage d'encourager les employés actuels à bien servir la compagnie et à prendre ses intérêts.
Depuis le 1er janvier dernier, 75 employés de la compagnie ont déjà bénéficié de ce système de pensions, et, d'ici à quelques semaines, ce nombre sera porté à trois cents. Dans ce nombre seront compris toutes les catégories d'employés, depuis les officiers supérieurs jusqu'aux gardiens de barrière. Le minimum de la pension sera de \$200 par année et il n'existe pas de maximum. Cela pour la raison que si un employé supérieur devient incapable pour cause de santé ou d'accident de remplir ses fonctions, et qu'on lui donne par la suite une position inférieure, sa pension sera basée sur le salaire qu'il gagnait lorsqu'il occupait sa première position. Le Grand Tronc versera \$200,000 par année dans ce fonds et le "Chicago and Grand Trunk", une somme de \$15,000.

On ne croit pas que le retrait du fonds de pension excède \$50,000 pour cette année, d'ailleurs les intérêts et les contributions personnelles des pensionnaires rencontreront suffisamment toutes les exigences.
Quant à ce qui regarde le Grand Tronc Pacifique et le Vermont Central des fonds semblables seront institués et seront probablement sous la surveillance des officiers du Grand Tronc.

M. Morse, le secrétaire de ce fonds de retraite, dit qu'après avoir étudié les divers systèmes de pensions mis en opération par les différentes compagnies américaines, il en était venu à la conclusion que celui du Grand Tronc était de beaucoup supérieur à tous. Aucune personne retirant une pension de la compagnie ne pourra entreprendre aucun commerce sans le consentement du comité de pension.
Le paiement des pensions se fera tous les mois.

Courrier de Paris

SOMMAIRE

Les agents polyglottes.—Automobilisme.—L'opinion du comte Boni de Castellane sur la presse américaine.—Voleurs de malles postales.—Au Maroc.—Lettre d'un officier.—Imposante revue des troupes françaises à Sidi-el-Aïdi.—Ingénieuse escroquerie.—A propos de statistiques.—Le lieutenant Merle.—Mondanité.

Paris, 26 mars 1908.

Après les agents plongeurs, cyclistes, motocyclistes, Paris va compter une nouvelle sorte de sergents de ville : les agents polyglottes.
Ces agents se divisent en trois catégories : ceux qui parlent anglais, ceux qui parlent allemand et ceux qui parlent espagnol. Ils sont au nombre d'une cinquantaine et ont suivi des leçons pendant quatre mois.
Ils ont commencé à opérer sur les boulevards, l'avenue de l'Opéra, la rue Royale et la Chaussée d'Antin, et seront à la disposition des étrangers pour leur donner tous renseignements utiles dans leur propre langue.

Le brassard pour les interprètes parlant allemand est de couleur bleue foncée, avec passepoil rouge et un écusson entouré d'un liseré d'argent.
Pour l'espagnol, le brassard est aux couleurs du pays ; enfin, le brassard anglais est blanc avec bande rouge et les mots "English spoken" brodés.
Il paraît, d'ailleurs, que l'exemple de Paris va être suivi promptement par plusieurs grandes villes de l'étranger. Déjà, à Londres, Vienne et Gènes, des escouades d'agents apprennent le français et seront bientôt à même d'exercer leurs talents.
Un automobiliste dont la machine avait mortellement blessé Mme Lam-

bert, épouse de l'architecte du palais de Versailles, a été condamné à six mois de prison et la compagnie propriétaire de la voiture à payer au mari de la défunte une pension annuelle de douze cents francs.
Mlle Piérot, de la Comédie-Française, épouse de M. Guiraud de Scévola, artiste peintre, a obtenu une indemnité de douze mille francs pour une blessure reçue au bras dans un accident d'automobile.

M. Barthou, le ministre des travaux publics, a provoqué une violente indignation par l'application de son nouveau règlement d'après lequel les automobilistes qui y font infraction sont passibles d'un retrait de licence ou de trois jours de prison. Le "Figaro" le nomme le règlement autophobe. De son côté, le journal "L'Auto" a commencé une campagne de protestation par voie d'affiches.

(Suite sur la 2ème page.)

La Ville de Saint-Jean

Avis public est donné que les personnes ci-après nommées se sont adressées au Conseil de Ville pour l'obtention d'une licence, savoir :

LICENCES D'HOTEL

J. B. Langevin, rue Richelieu, est. J. H. Martin, coin Richelieu et St-Georges.
R. Poutre, coin Richelieu et St-Charles.
Narcisse Lord, coin Jacques-Cartier et Place du Marché.
E. Chenier, coin Richelieu et St-Thomas.
Vital Granger, coin St-Jacques et Queen.
A. Caliste-Poutre, coin Jacques-Cartier et Place du Marché.
Joseph Audette, coin Champlain et Place du Marché.
Camille Charest, coin Champlain et St-Georges.
Hilaire Cartier, coin Champlain et St-Jacques.
Joseph Benoit, coin St-Thomas et De Salaberry.
Barabé & Durivage, coin St-Jacques et Allan.

RESTAURANT

Olivia Chagnon, rue Richelieu, est.

LICENCES DE MAGASINS DE VINS, &c.

Laurent Moreau, rue Richelieu, est. H. Claproot, coin St-Paul et Duchesne.
J. Ant. Sabourin, rue St-Jacques, nord.
Amédée Daigneault, coin St-Charles et Albert.
Gabriel Dupuis, Place du Marché, nord.
Richard Gould, rue Richelieu, est.

Et que le Conseil de Ville tiendra séance à l'hôtel-de-ville, mardi, le vingt et unième jour d'avril, mil neuf cent huit, à huit heures, P.M., afin de prendre en considération les dites requêtes.

Saint-Jean, ce 7 avril 1908.
J. A. RAYMOND, Secrétaire-trésorier, V. de St-J.

MOUNT CLEMENS

Mount Clemens est fameux partout en Amérique comme endroit de villégiature pour toute l'année, et des milliers de personnes témoignent des avantages qu'ils ont obtenus par l'emploi de ses eaux minérales contre le rhumatisme et les maux des reins. Pour les affections bilieuses et du foie, les troubles digestifs, les douleurs nerveuses, la débilité générale, etc., l'efficacité de ces eaux est merveilleuse. Soixante-quinze pour cent des cas de rhumatisme en sont guéris et quatre-vingt-dix pour cent en obtiennent du soulagement.

Ecrivez à M. J. Quinlan, D.P.A., gare Bonaventure, Montréal, pour lui demander un magnifique livret qui vous renseignera complètement à ce sujet.
ON DEMANDE : Un couple pour occuper la maison appartenant à M. Gabriel Marchand et située sur la rue Grant, en arrière de sa résidence. Pour les conditions on pourra s'adresser soit au "Canada-Français", soit à la demeure de M. Marchand, sur St-Charles, près du couvent de la congrégation.

REPOS ET RECONFORT

Si vous voulez trouver un excellent endroit pour vous reposer et réparer vos forces, sans les inconvénients du sanatorium, hommes ou femmes surmenés, épuisés qui avez besoin d'un changement d'air et de vie, il est facile de vous en indiquer un fameux et pas trop cher, c'est la mission de "The Welland", le "home" de "St. Catherine's Well".
Pour tout renseignement à ce sujet adressez-vous à n'importe quel agent de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc.

DEUX TERRES A VENDRE

Dans le rang de la Paroisse en arrière de la ville d'Iberville, de la contenance de trois arpents de terre sur vingt-huit arpents de profondeur, avec maisons et dépendances en bon ordre. Conditions faciles.
S'adresser à Arthur Thout, cultivateur, Paroisse de St-Athanase.
44-41

The John Murphy Company Limited
443, 445, 447 Rue Ste-Catherine Ouest
coin de la rue Metcalf.

50 COSTUMES DE NEW YORK

MAGNIFIQUES MODELES IMPORTES EGALANT N'IMPORTE QUEL MODELE DE \$30.00, \$35.00 et \$40.00. Vente spéciale \$25.00

Nous avons tous les nouveaux modèles pour 1908 en noir, bleu marine, Copenhague et brun, unis, doublés de soie ou de satin. Mentionnons entre autres :

Un superbe costume en panama, tout laine, manteau sans collet, long jusqu'à la hanche, garni de magnifique galon, large d'épaules et fini à l'encolure avec galon soutache et soie naturelle shantung ; manche nnie avec manchette roulée ; jupe à 14 lés, par plis, garnie de galon de fantaisie assorti au manteau

Nous pourrions demander \$40.00 pour ce costume et ce ne serait pas trop ; ce n'est qu'un des cinquante costumes que nous vendons à \$25.00

Etoffes a Robes - \$1.00

DANS LES NOUVELLES NUANCES DE "BLEU"

Dans notre département d'étoffes à robes l'enjouement se manifeste pour les nouvelles nuances de bleu, particulièrement pour ces étoffes bleues que nous avons réussi à mettre au prix de \$1.00

Drap vénitien tout laine (52 pouces) Voile de Paris chiffon
Bouline française Panamette chiffon français
Fowlie à carreaux (2 nuances pour Ascot pour costumes d'été
Chiffons mohair (effet rayé) pour Armure français
costumes Serge amiral (garantie)
Mohair Bradford pour costumes Henrietta soie et laine.

80 Chapeaux de Modèles Américains

Importé de New York, valant \$12.00, \$13.50 \$15.00 et \$17.00, que nous vendons à \$8.50

Chaque chapeau porte l'étiquette particulière de son fabricant ; il n'y en a pas deux pareils. Nous avons ces chapeaux dans toutes les couleurs, leurs valeurs régulières sont de \$12.00, \$13.50, \$15.00 et \$17.00. 80 seulement sont offerts à \$8.50 chaque.

PETITES ANNONCES

Communiqué de l'Archevêché de Montréal

Assignation pour une cause de mariage.
Arthur Bissonnette, autrois de la paroisse de Saint-Paul de l'île-aux-Noix, maintenant de lieux inconnus, est peremptoirement requis de se présenter, dans les dix jours à partir de cette date, à l'Archevêché de Montréal, pour y rendre témoignage dans une importante cause de mariage.
Archevêché de Montréal, le quatre avril, mil neuf cent huit.
Par ordre de Mgr l'Archevêque de Montréal.
Ad. Silvestre, greffier des causes matrimoniales.

Communiqué de l'Archevêché de Montréal

Assignation pour une cause de mariage.
Georgiana Duchêne, épouse de Joseph Delphis Bissonnette, autrois de la paroisse de Saint-Paul de l'île-aux-Noix, maintenant de lieux inconnus, est peremptoirement requis de se présenter, dans les dix jours à partir de cette date, à l'Archevêché de Montréal, pour y rendre témoignage dans une importante affaire de mariage qui la concerne.
Archevêché de Montréal, le quatre avril, mil neuf cent huit.
Par ordre de Mgr l'Archevêque de Montréal.
Ad. Silvestre, greffier des causes matrimoniales.

DEMANDE D'INSTITUTRICE.

On demande : Une institutrice pour l'école No 3 de la paroisse de St-Vallentin. On devra s'adresser à M. J. E. Patenaude, secrétaire, St-Basile. 45-b-1

TERRE DE 310 ACRE A VENDRE

AVEC BEURRIE
Magnifique ferme, 310 acres, dont 250 acres cultivables, 60 acres en bois et pâturage, le tout est un terrain glaiseux, uni sans rochers, (vraie ferme à l'œil), 3 bonnes maisons dont une en briques, 2 en bois, 1 grange de 110 x 56, avec étable dans le sous-bassement, deux autres bonnes granges une de 60 x 28 1/2 de 40 x 24. Beurrie 24 x 40, pourvue de 2 engins à vapeur, ainsi que toutes les machines nécessaires à la fabrication du beurre, toutes les machines agricoles, voiture, centrifuge etc. 20 têtes de bêtes à cornes, 3 chevaux, harnais, 1 Siles. Prix pour cette propriété \$19,000, avec paiements faciles. Pour plus amples informations adressez à
P. J. AUDETTE, Swanton, Vt.
J'ai plusieurs agents d'ignoble ainsi que boutique de forgeron, hôtel et magasin à vendre.
J-n-o.

Compagnie Générale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
LA LORRAINE... Avril 16
LA TOURAINE... Avril 23
LA SAVOIE... Avril 30
LA PROVENCE... Mai 7
LA LORRAINE... Mai 14
LA TOURAINE... Mai 21
*Paquebots à deux hélices.
GENIN, THOUAUD & Co.,
agents généraux pour le Canada,
88 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

(Suite de la 1ère page.)

sur lesquelles il est démontré que le nombre des accidents dus aux automobiles est insignifiant comparativement à ceux qui arrivent avec des chevaux.

Un journaliste américain s'étant présenté hier chez le comte Boni de Castellane, pour lui communiquer quelques coupures de journaux, dans lesquelles il est dit qu'il écrit chaque jour des lettres d'amour à son ancienne épouse, Mme Anna Gould, le comte est devenu furieux, et, en anglais impeccable, il a tenu les propos suivants :
« Ce sont des mensonges, rien que des mensonges, comme tout ce que publient les journaux américains, qui sont ce qu'il y a de plus ignoble au monde. Ils sont cependant moins ignobles que stupides. Ils se ressemblent tous et sont une honte pour l'humanité. Aucun d'eux n'est digne d'être lu par des gens respectables. Si je vais à New-York, ce sera à l'insu de la presse américaine, pour laquelle l'éprouve le plus profond dégoût. »

Le comte a continué pendant quelques minutes sur le même ton et sa facilité d'élocution prouvait, quoi qu'il en dise, sa profonde connaissance de la langue anglaise.

Le procès du nommé Rousseau et des deux autres individus arrêtés en mars 1967, poursuivis pour avoir eu en leur possession et tenté de négocier différentes valeurs qui avaient été soustraites des sacs de la poste à bord de la "Savoie", de la "Lorraine" et du "Teutonic", vient de s'ouvrir.

Les débats ont révélé qu'il existait une bande d'adroits filous pratiquant systématiquement leurs vols sur les malles postales arrivant par les paquebots transatlantiques.

Les accusés prétendent que les papiers en question leur sont venus entre les mains d'une manière toute naturelle, au cours de transactions commerciales, et qu'ils en ignoraient l'origine.

Jusqu'ici la police n'a pu mettre la main sur les réels auteurs de ces vols.

Une dépêche du général d'Amade, datée de Sidi-el-Haidi, annonce qu'à la suite d'un combat livré aux Marocains, les troupes ont occupé Dar-Ben-Hamed, la casbah la plus importante du territoire des Mzab, est située sur la terrasse supérieure des Chaouia, à six cents mètres d'altitude et à près de soixante-huit kilomètres vers le sud-est de Casablanca. Cette casbah était autrefois, après Casablanca et Settat, le centre le plus important et le plus florissant des Chaouia. Après l'avènement du sultan actuel, elle fut mise à sac et détruite par les Bédouins, et resta longtemps en ruines.

Ce n'est qu'en 1898 que les Mzab et autres tribus qui avaient pris part à l'insurrection, furent châtés de leurs méfaits. Dar-Ben-Hamed fut reconstruit, se repeupla et était redevenu en ces dernières années une agglomération de quinze cents à deux mille âmes.

La casbah est bien placée pour former un maillon de la chaîne de postes fortifiés à établir sur la terrasse supérieure, pour protéger les tribus pacifiques, des déprédations des Chaouia dissidents, et pour servir de centre de rayonnement.

Plusieurs fractions des Mzab ont fait leur soumission. Les notables bles des tribus ont été emmenés au camp de Sidi el Haidi, sur l'oued Kelmir. Le général les a renvoyés après accord conclu.

Les populations se réinstallent pacifiquement dans leurs douars. La campagne a repris son aspect actif et prospère.

On a reçu, à Paris, la lettre suivante, d'un officier du corps de Casablanca, à propos d'un récent combat :

« Nous avons constaté que les Mdakra, les Mzab et les bataillons de la mehalla hafidiste essaient de combattre avec une certaine tactique. L'infanterie marocaine tenta plusieurs attaques à la baïonnette. Plusieurs groupes de cavaliers usaient du stratagème suivant : chaque cavalier, galopant dans les hautes herbes, était accompagné d'un fantassin invisible, armé jusqu'aux dents, cramponné à sa selle, bondissant derrière le cheval, essayant de surprendre nos cavaliers. Tous les efforts des ennemis montraient leur intention de nous écraser jusqu'au dernier. »

« Parmi les combattants, de nombreux, descendant des montagnes Acheh, collines de l'arrière Chaouia, se mesuraient avec nous pour la première fois, ayant la conviction qu'ils extermineraient quelques milliers de Français éparpillés dans la plaine. Leur offensive et leur défensive fut désespérée; ils ne se repèrent que la rage au cœur. »

L'impuissance et l'ardeur de nos troupes furent admirables; elles luttèrent contre ces sauvages qu'elles sentaient vouloir nous exterminer, nous mutiler, excitées par les vociférations barbares de ces hommes bruns

aux faces cruelles. Nos soldats criaient : "Pas de quartier!" Et cependant, quand nous eûmes acculé les Mdakra, disloqués et affolés, dans les ravins près de Mquarto, où nous pouvions exterminer ces grappes humaines avec l'artillerie, le général d'Amade cria : "Cessez le feu!" laissant fuir ces montagnards qui étaient à notre merci, laissant femmes et enfants venir ramasser les nombreux morts et blessés qui gisaient le long des pentes des ravins. »

A l'occasion du départ du goum, le général d'Amade a passé en revue toutes les troupes à Sidi-el-Aïdi et il a remis des croix et des médailles. La cérémonie a été très imposante.

Après la remise des décorations, le général a convoqué les chefs de corps et a prononcé l'allocution suivante : « Je désire, afin de bien affirmer notre force et notre volonté d'imposer l'ordre à l'ennemi et d'affirmer la solidarité dans la même pensée de toutes les troupes, que tous les soldats ici sous les armes poussent trois fois le cri : "En avant!" Une première fois pour la France, une seconde pour le président de la république, une troisième pour les camarades morts au champ d'honneur. J'espère qu'ils crieront assez fort pour être entendus des adversaires et pour que l'écho en retentisse jusqu'à Paris. »

Alors le général d'Amade, élevant son képi, poussa le cri : "Pour la France, en avant!" auquel les six mille hommes présents répondirent d'une seule voix : "En avant!"

Les cavaliers brandissaient leurs sabres. Trois fois le cri fut poussé par le général et par la troupe. Cette cérémonie eut un caractère grandiose qui fit une profonde impression sur tous. Elle se passait dans le cadre majestueux d'une vaste plaine, au pied de hautes montagnes.

Les troupes défilèrent avec un entrain surprenant après d'aussi longues marches. Aucun flottement ne se produisit. Le défilé eut lieu comme il aurait eu lieu en France pour un jour de fête.

Les Arabes, accourus des douars voisins, étaient nombreux. Ils étaient stupéfiés par le défilé des troupes et par l'ordre qui régnait dans la marche. La cavalerie défila au galop.

Plus de cinq cents pharmaciens marocains ont été cette semaine victimes d'une ingénieuse escroquerie. Voici comment la chose s'est passée : Un individu muni d'une ordonnance se présentait dans chaque pharmacie et demandait une bouteille de la "Composition du docteur Henry", dont le dépôt central, disait l'ordonnance, était cent vingt-neuf rue Montmartre. Il va sans dire qu'aucun des pharmaciens n'avait jamais entendu parler de cette drogue, mais, pour satisfaire ce nouveau client, chacun d'eux envoyait son potard à l'adresse indiquée où, en échange d'une pièce de dix francs (prix du gros), on lui remit une grande bouteille d'un liquide incolore.

L'individu à l'ordonnance n'avait plus reparu, quelques pharmaciens, qui soupçonnaient une supercherie, allèrent se plaindre au commissaire de police. Celui-ci envoya à la rue Montmartre des agents qui trouvèrent deux individus se disant chargés de la vente de la "Composition du docteur Henry". Une analyse de celle-ci permit ensuite de découvrir qu'elle n'était rien autre que de l'eau pure. Inutile de dire que pendant que s'opérait cette analyse nos audacieux filous avaient disparu en emportant le produit de leur escroquerie.

Pendant l'année 1967, nous apprend "l'Officiel", 5,434 personnes majeures, comprenant 3,300 hommes et 2,134 femmes, sont devenues françaises en France, en Algérie et aux colonies par voie de naturalisation, de réintégration ou de déclaration. A ce nombre 5,434 majeurs devenus français pendant l'année 1967, il convient d'ajouter 4,220 mineurs, sur lesquels 3,767 sont devenus irrévocablement français, et 453 ont conservé la faculté de décliner la qualité de Français dans l'année qui suivra leur majorité.

On obtient ainsi un total de 9,654 nouveaux Français pour l'année 1967. En 1966, ce total avait été de 8,616, en 1965, de 8,413.

A la liste déjà longue des officiers français tombés glorieusement au Maroc il faut ajouter le nom du lieutenant Merle.

Le lieutenant Merle avait été grièvement blessé le 29 février à Souk-el-Din dans le vif engagement qui se mesurait avec nous pour la première fois, ayant la conviction qu'ils extermineraient quelques milliers de Français éparpillés dans la plaine. Leur offensive et leur défensive fut désespérée; ils ne se repèrent que la rage au cœur.

la gangrène s'étant déclarée, le vaillant officier ne survécut pas à sa blessure.

Né à Puisseux (Loiret), le 19 décembre 1879, le lieutenant Merle avait été élève de l'école primaire supérieure de Pithiviers, puis s'était engagé, en décembre 1897, au régiment de dragons de Joigny; il entra à l'Ecole de Saumur et en sortit parmi les premiers de sa promotion, en 1893; il était lieutenant depuis 1905.

Y a-t-il au Canada des femmes qui sacrifient tout à la toilette? J'en suis convaincu sans le savoir. L'attention de celles-là je vais me permettre d'inclure dans ce courrier, la triste aveu que me fit l'autre soir, dans une réunion mondaine, de mes amis, dont la femme triomphait dans une toilette du dernier chic.

Je dis à ce mari, croyant lui faire plaisir : — Elle est bien jolie ce soir, ta femme, dans cette robe qui doit faire crever de jalousie toutes ses compagnes. — Tu trouves? — Ravissante! Mais pourquoi la regardes-tu de cet air désolé? — Elle me donne la faim. — Comment, faim? — Oui, elle a payé son costume sur nos économies de nourriture.

COUSIN DE FRANCE

Le thé en caisse peut donner de gros profits au marchand, mais, le "Salada" (en paquets, enveloppés dans du papier de plomb) donne une meilleure impression et flatte davantage le palais de celui qui en fait usage. C'est pourquoi on en vend énormément.—15

LE THÉ EN CAISSE

La lune dans l'ombre

Semble un miroir clair
Elevé dans l'air
Au bout d'un bras sombre.

Quelqu'un s'est miré
Au miroir d'opale,
Et le profil pâle
Lors est demeuré.

Et plus rien n'efface
Au divin miroir
Errant par le soir,
L'immortelle face.

Par deux yeux, ô Lune,
Je me suis miré
Au cœur adors
D'une femme brune.

L'image au teint clair,
A peine tracée,
Fut vite effacée
Au miroir de chair.

Tendre cœur de femme :
Miroir oublieux!
— Regardez aux cieux
La Lune, Madame!

Qu'avez-vous donc fait
De ma pâle image,
Au miroir volage
Cherchant son reflet?

Ah! je t'aime, Lune,
Toi qui mires tant
De faces pourtant,
Et n'en retiens qu'une!

ALBERT LOZEAU

Modernités

Mme Anna Gould est décidément une petite femme qui veut en avoir pour son argent.

Pour se faire la main, si l'on peut s'exprimer ainsi, elle épousa un comte de la plus authentique noblesse, et voilà maintenant qu'il lui faut un prince.

Sa famille, qui n'était pas de sang royal, a dû lui mettre dans les veines tout l'atavisme envieux de l'aristocratie vivante à l'époque où le grand seigneur écarait de son faste le petit manant qu'il traitait à coups de botte, comme un chien.

Aujourd'hui une enfant issue de cette lignée de gueux, une femme séduisante et millionnaire fait tomber à ses pieds les descendants de ces nobles hautains et impitoyables pour la "canaille". Quelle revanche!

Après Castellane, Sagan; et après Sagan, quelque roi détrôné, peut-être. Ces américaines, elles sont vraiment extraordinaires!

Seulement, il y a des petits Castellane et pour peu que cette nouvelle union produise des petits Sagan, on se demande comment ces enfants de pères ennemis, vont pouvoir s'entendre pour faire le bonheur de leur mère.

Mais quand on est une petite femme qui veut en avoir pour son argent, comme Mme Anna Gould, on ne s'arrête pas à de semblables considérations.

A propos de mariage, je viens de lire dans les journaux une histoire assez curieuse dont un allemand est le héros.

Cet homme a, paraît-il, battu le record du mariage.

Enfoncez messieurs les américains! Cet individu prodigieux n'a pas eu moins de onze femmes légitimes, auxquelles il n'a guère porté bonheur, comme vous allez voir. Les trois premières sont mortes jeunes, on n'a jamais su pourquoi; les deux qui suivirent furent victimes d'accidents; la sixième préféra se tuer; la septième trouva plus propre de se noyer; la huitième et la neuvième perdirent la vie le jour de leur mort.

la dixième fut éventrée par un taureau; la onzième, qui avait gagné des idées noires en regardant un nègre, se pendit.

Cet homme du Rhin, ce mari insatiable songeait à faire une douzième victime lorsque vint son tour d'être frappé. Blessé dans un accident de chemin de fer, on dut lui amputer les deux jambes. Hélas! ce n'était pas assez, car il vit toujours et attend d'être guéri pour donner suite à ses nouveaux projets matrimoniaux.

Après réflexion, je pense que messieurs les américains pourraient, tout de même, sauver l'honneur de la nation en faisant épouser ce glorieux éclopé par une américaine.

Les rédacteurs de certaines feuilles canadiennes-françaises, depuis quelques mois, s'acharnent avec une ardeur extraordinaire contre tout ce qui est français.

Les écrivains les plus illustres de France, sont représentés comme d'ignobles bandits; les artistes dont les œuvres font la gloire du génie humain, comme des misérables; les savants admirés du monde civilisé, comme d'affreux diables. Il n'y a plus autre chose en France que de la pourriture; Satan, c'est le français.

Jusqu'à quand laissera-t-on insulter la France, éblouir son génie, dénaturer ses œuvres par de tels énumérations?

C'est du sang français qui coule dans nos veines; nous avons le même culte de l'héroïsme, de la beauté artistique, de la science, que nos frères d'outre-mer, et quand on leur crache à la figure le même crachat nous éblouisse.

Je me suis souvent demandé si les lecteurs de ces feuilles odieuses et mensongères, ont quelquefois songé à faire cette réflexion.

D'un autre côté, ces ennemis de leur race, attaquent aussi l'Angleterre. Pour mériter de vivre sous le soleil de Dieu, il faut donc être ni anglais ni français, mais canadien d'origine iroquoise, huronne ou algonquienne.

Ce n'est guère consolant pour ceux qui se rappellent que leurs ancêtres n'étaient pas des sauvages.

Heureusement que ces feuilles sont bien connues pour leur fanatisme et leurs idées étroites, qu'elle ne représentent nullement le sentiment canadien-français, qu'on se moque des Don Quichotte toujours partis en guerre contre des moulins à vent.

Les vrais canadiens-français respectent l'Angleterre et aiment la France.

ARSENE BESSETTE

DANS LE JARDIN DE LA NATURE ON TROUVE DES REMÈDES.

— L'expérience médicale a démontré que les plantes les plus ordinaires poussant autour de nous contiennent des vertus médicinales qui leur donnent une valeur inestimable. Il est reconnu d'ailleurs, que la nature fournit un remède pour la guérison de toutes les maladies provenant de la négligence et de l'ignorance des hommes. Quoiqu'il en soit, il est bien reconnu que les Pilules Végétales de Parmelee composées de produits de racines et d'herbes, sont un remède souverain pour la guérison des désordres de la digestion.—20

Bain de luxe

On aime la propreté, en Angleterre! Voici le récent ordre du jour du 1er régiment du South-Staffordshire :

"Chaque homme prendra un bain au moins une fois par semaine. Le maître du quartier (ou quartier-maître) réservera une salle de bains à chaque compagnie.

"Dans chaque compagnie, il sera tenu un rôle des jours de bains. Chaque homme ne figurant pas sur le rôle comme ayant pris son bain le lundi au plus tard de chaque semaine, sera "marqué" le vendredi ou le samedi après-midi et lavé par le peloton de punition, sous la surveillance du sergent. Tout homme ainsi "marqué" sera privé de permissions et de sorties.

"Tout homme trouvé en état de malpropreté sera immédiatement lavé dans un bain d'acide phénique, consigné et sévèrement puni. (On lui fera en outre payer six pence (0 fr. 60) pour son bain d'acide phénique.

"Si un homme désire prendre un bain chaud au lieu d'un bain froid, il devra en payer les frais, ceci étant simplement du luxe."

Courtoine, en ses "Gaités de l'Escadron", ne trouva pas mieux. Un bain chaud, c'est du luxe!

HUMOUR ANGLAIS

L'ami de la maison.— Quel âge as-tu, Tommy? Tommy.— Je n'en sais rien. L'ami de la maison.— Comment cela Tommy?

Tommy.— Lorsque je veux manger quelque chose que les autres mangent, maman dit que je suis trop jeune et lorsque je pleure parce qu'on ne me le donne pas, elle dit que je suis trop âgé pour pleurer. Alors?

CASTORIA. La Santé Que Vous Avez Toujours Achetée

45 COMPOSITIONS MUSICALES POUR 25c

Envoyez 25 cts. au "Passe-Temps", 16 Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 50 compositions musicales, ainsi réparties :

24 morceaux de chant ; 14 morceaux de piano ; 6 morceaux pour violon ou mandoline ; 1 morceau pour cornet et piano, c'est-à-dire tous les numéros parais-

sant du 1er janvier au 1er mai 1968, lesquels contiennent en outre une foule d'histoires amusantes et instructives et un roman.

Envoyez 35c au lieu de 25c si la commande doit être expédiée à Montréal ou aux Etats-Unis.

IMPRIMER SUR DEMANDE

Mélanges les ingrédients suivants en agitant bien la bouteille et prenez-en une cuillerée à thé après les repas et au coucher.

Une demi-once d'extraire liquide de dandelion; une once de Kargon composé; trois onces de sirop composé à la salessapelle. Un pharmacien local déclare que l'on peut obtenir ces ingrédients inoffensifs à un prix nominal de nos pharmaciens.

Ce mélange, dit-on, nettoie et renforce les reins engorgés et inactifs, prévenant le mal de dos, la faiblesse de la vessie et les maladies urinaires de toutes sortes si on le prend avant que le mal ait atteint la phase de mal de Bright.

Ceux qui l'ont essayé disent qu'il fait disparaître absolument le mal de dos, débarrasse l'urine des sédiments et régularise l'urination, surtout la nuit, guérissant les pires formes de faiblesse de la vessie.

Tout homme ou toute femme constatant que ses reins ne sont pas forts ou dans un mauvais état de santé, devrait faire ce mélange à la maison et l'essayer, car on dit qu'il a fait des merveilles pour nombre de personnes.

Le "Times", de Scranton, (Pa.), a été le premier à imprimer cette remarquable ordonnance, en octobre, 1906, et depuis tous les grands journaux de New-York, Boston, Philadelphie, Pittsburg et autres villes l'ont annoncée à leurs lecteurs.

NE TARDEZ PAS.—Ne laissez pas un rhume où la toux s'attacher sur vous, ce qui arrivera si vous négligez. L'Huile Eclectique du Dr Thomas vous débarrassera du rhume et de la toux, dans le début du mal qu'elle enraye à l'apparition des premiers symptômes. Cette huile est préparée de telle façon, qu'elle n'a aucun goût désagréable en la prenant. Essayez-la et soyez convaincu.—11

Les Annales Politiques et Littéraires

51, RUE SAINT-GEORGES, PARIS Directeur : ADOLPHE BRISSON.

Signalons les principaux traits du sommaire des "Annales" de cette semaine : des études ou poèmes sur le printemps par Maurice Maeterlinck, Jean Richepin, France-Nohain; des souvenirs sur Emile Deschanel (qu'on vient de commémorer), sur Alfred Mézières; un plaisant extrait des "Jumeaux de Brighton", la pièce de Tristan Bernard imitée de Plautus, joint à la scène originale du poète latin et de nombreuses chroniques ou pages d'actualité signées Auguste Dorchain, Frédéric Lollée, Léon Pélée, Henri de Parville, Yvonne Sarcet, comtesse Lydie Rostopchine, Bonhomme Chrysale, Sergines, etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

A lire également, dans le dernier fascicule du "Journal de l'Université", les conférences sténographées d'Emile Fauguet, Jean Richepin, Gaston Deschamps, Bourgaud-Ducoudray et le compte-rendu des cours d'art et des cours pratiques.

En vente partout; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des "Annales").

Sirop des Enfants du Dr Coderre

est en usage depuis un demi-siècle.

Il est prescrit, avec des succès infaillibles par les principaux médecins, contre les maladies de l'estomac et des intestins et contre la dentition douloureuse.

Il ne renferme pas d'ingrédients dangereux—vous pouvez l'employer en toute confiance.

WINGATE CHEMICAL CO., LIMITED MONTREAL, CAN., SOUS PROPRIETAIRES

Le meilleur pour bébé

Chez tous les Marchands 25c.

Ornements pour installations Electriques

702 VK1

THE ST. JOHNS ELECTRIC LIGHT COMPANY

Nous vous suggérons des idées nouvelles pour l'installation de l'électricité dans vos demeures. Nous plaçons des bouquets de lumières dans les endroits insoupçonnés, dans le but de procurer d'irrésistibles surprises à vos visiteurs. Nous posons tous les appareils nécessaires à cet effet. Bref, nous sommes des électriciens experts en tous genres et d'une compétence indiscutable. Nous accomplissons le travail qu'on nous confie de façon à nous rendre justice à nous-mêmes et donner en même temps satisfaction à nos patrons.

702 VK1

THE ST. JOHNS ELECTRIC LIGHT COMPANY

702 VK1

702 VK1

702 VK1

702 VK1

702 VK1

Demandez

L'Elixir Pulmonaire Balsamique du Dr. PICAULT.

Le vrai spécifique contre la toux, le rhume, l'asthme, les oppressions d'estomac, etc.

Une seule dose soignée—quelques doses guérissent. 25c. la bouteille.

JOS. CONTANT, Pharmacien, 1475 Rue Notre-Dame, Montréal.

KT & P&O Scotch Whiskies

Sont les meilleurs sur le marché; la preuve est dans la bouteille.

Les essayer c'est les adopter. Demandez-les ils sont en vente partout.

BERNARD & LAPORTE AGENTS MONTREAL

Rhumatisme INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures à l'aide de l'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Joseph Comtois, qui fait une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulatoire, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatique, \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1036 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal. Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

Nouveau Magasin de Chaussures

M. Charlie Wilson

si avantageusement connu comme gérant de la vieille maison de modes de Madame Wilson, vient d'ouvrir un magasin de

CHAUSSURES

au No. 109 dans le bloc McDonald, à côté de la Dominion Express, rue Richelieu.

Ce Monsieur, qui a obtenu l'agence, exclusive de la fameuse manufacture Ames Holden, limitée de Montréal, ainsi que celle de la Granby Rubber Co. de Granby se propose de tenir

l'assortiment le plus complet et le plus fashionable en fait de chaussures qui se soit jamais vu à St. Jean.

Il compte donc que ses nombreux amis voudront bien lui continuer le patronage et la confiance qu'ils ne lui ont pas ménagés dans le passé.

I. HEVEY, Marchand-Tailleur et Merceries...

163 rue Richelieu

Notre stock de merceries et de tweeds est maintenant au complet pour les saisons du printemps et d'été :

Vestes de fantaisies (derniers goûts). Chemises et cravates des couleurs les plus nouvelles. Robes de chambres, sous-vêtement, Casquettes, gants etc., Bas de fantaisie. Nous vendons nos marchandises à 25 p.c. meilleur marché qu'à Montréal. Une visite vous en convaincra.

Agent pour la British American Dyeing Co. Montréal.—Teinture et nettoyage de 1ère classe

C'EST UN FAIT QUE

Les Tapisseries dans les dessins et couleurs convenables

Aident plus à Garnir Un Appartement —QUE—

Tapis, Rideaux ou Meubles.

NOUS AVONS UN Bel Assortiment DANS

Les styles les plus nouveaux et nous désirons que vous les voyez.

Les plus Bas Prix

Jos. Boudreau.

RUE RICHELIEU, - - - BLOC MOLLEUR SAINT JEAN P. Q.



Charbon et Bois

Le plus beau charbon tiré des mines attend votre ordre. Nous avons toutes les recommandations que vous désirez. Il est très bien assés. Il vous sera livré d'une manière prompt. Il vous donnera satisfaction parce qu'il est d'une qualité satisfaisante.

Nous avons aussi toute sorte de bois de chauffage.

De ce temps-ci nous possédons de la graine de mil et du trèfle de première qualité à des prix raisonnables.

D. GODIN & Cie, Marchand de Bois et Charbon 149 Rue Richelieu, St-Jean, Que.

LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Le Café de Madame Huot

À l'Arôme Fin,

Un Etat Constant de Guerre.

Afin de combattre avec succès les germes de maladie et d'infection dont l'air est rempli, il vous faut quelque chose de meilleur qu'une nourriture ordinaire. Une tasse journalière de "BOVRII" produira le surplus de force et de vitalité qui vous permettra de résister avec succès à toutes attaques.

Gardez "BOVRII" dans la maison.

CHOSSES DU CANADA

Une montre et une chaîne en argent ont été accordés par le gouvernement du Canada à M. Joseph Goulet pour services héroïques et sauvetage d'une vie humaine à Baffin Land, Albert Harbour, le 14 janvier 1907.

La présentation s'est faite dans les bureaux du ministre de la Marine, l'hon. M. Brodeur, en présence de l'hon. M. Brodeur et de plusieurs députés, qui ont vivement exprimé leur admiration pour le courage de M. Goulet.

Voici en quelles circonstances ce lui-ci s'est manifesté : Un homme s'était éloigné de l'Arctique et finit par se perdre alors que la température était de 30 p.c. au-dessous de zéro. Plusieurs hommes furent lancés à sa recherche. M. Goulet, après plusieurs heures de marche, à un grand risque pour sa propre vie, trouva le matelot perdu : ce dernier était à moitié gelé et n'en avait plus que pour deux heures, si on ne lui avait porté secours. M. Goulet a certainement risqué sa vie en cette occasion et sauvé celle du matelot de l'Arctique.

Le gouvernement a tenu, avec raison, à récompenser cet acte de dévouement et de bravoure, par des félicitations officielles et par la présentation ci-dessus.

Le comité de l'Agriculture a commencé à entendre des personnes connaissant la culture du tabac pour savoir au juste quelle est la différence entre le tabac canadien et le tabac américain.

M. Wagell, acheteur de la "Empire Tobacco Co.", demande de fermer le marché canadien au tabac américain. Le tabac domestique depuis cinq ans a été amélioré de 100 p.c. et vaut aujourd'hui le tabac des Etats-Unis. Le gouvernement en agissant ainsi permettrait aux industries canadiennes de même qu'à la classe agricole de gagner des millions qui vont aujourd'hui à l'étranger.

M. Duncan Ross.—Que feriez-vous avec les personnes qui ne fument que le tabac américain ?

M. Wagell.—Agissons comme aux Etats-Unis. Fumez du tabac du pays sinon ne fumez pas du tout. M. Wagell approuve la nouvelle loi projetée pour le tabac et énonce par M. Fielding dans le discours du budget.

Plusieurs autres témoignages se sont entendus sur le même sujet. Une terrible tragédie s'est déroulée ces jours derniers à Parrishboro, comté de Cumberland (Nouvelle-Ecosse). Un jeune homme du nom de Lewis K. Smith, propriétaire d'un étal de boucher, était à travailler dans son établissement lorsqu'un de ses amis, James Rector, est entré et lui a dit : "Smith, vous ne paraissez pas bien ce matin." Immédiatement, Smith sortit un revolver et, sans dire un seul mot, tira à bout portant sur Rector. La balle est entrée dans la poitrine de celui-ci et est allée se loger près du poulmon droit. La victime n'a vécu que quelques minutes. L'assassin tourna ensuite son arme contre lui et se tira une balle dans la bouche. Il a survécu quelques heures à son acte, et est mort dans le cours de l'après-midi.

L'honorable juge Martineau a rendu jugement, samedi matin, dans les causes intentées par M. A. M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe, contre l'"Evénement", de Québec, et contre M. J. de L. Taché, propriétaire du "Courrier de Saint-Hyacinthe".

L'"Evénement", parlant d'une conférence que le demandeur avait faite devant le Club Belcourt, à Ottawa, disait qu'elle avait été un véritable désastre ; qu'un ministre lui-même, ainsi que sa suite, étaient partis avant la fin de telle conférence, absolument égarés, etc., et l'article ajoutait que lors d'un certain discours par lui fait à la Chambre des Communes, M. Beauparlant avait provoqué le rire de tous les membres des deux côtés de la chambre. Le "Courrier de Saint-Hyacinthe" a reproduit l'article de l'"Evénement", puis en a publié un autre, un peu sur le même ton.

"La presse, a dit le juge, dans un pays gouverné par des institutions représentatives, joue un rôle dont on ne saurait méconnaître la souveraineté importance, et il importe, pour qu'elle puisse remplir utilement sa mission : instruire, tous les jours, et surtout, la foule immense qui la lit, que son action ne soit pas, à tout instant, arrêtée par la crainte des poursuites. Il faut, au contraire, qu'elle puisse librement se mouvoir, dans les sphères que lui assigne notre état politique et social, appréciant comme elle croit devoir le faire, tous ceux qui se réclament de la presse et sollicitent son suffrage, à quelque titre que ce soit, sans autre obligation que le respect de la vérité, et sans autre souci que l'intérêt public. La critique littéraire, tant au point de vue du fond que de la forme, est certainement une des attributions de la presse, et il n'est guère

ministres les résolutions passées récemment par l'Association contre les projets d'amendement à la loi des licences, résolutions dont les journaux ont déjà publié le texte. M. Hooper a ajouté : "Cette association est formée en partie de brasseurs, marchands de vin et liqueurs en gros, distillateurs, manufacturiers de cigares, manufacturiers d'eaux gazeuses, propriétaires manufacturiers de boîtes, gents d'immeubles, etc.

C'est une association puissante, comptant plusieurs centaines de membres qui représentent au-delà de cinquante millions de capital investi et qui emploient plusieurs milliers d'ouvriers dans notre province. Elle a en vue la protection de ses membres, de ses industries, et des lois passées par le gouvernement de notre province, concernant les délinquants licenciés de liqueurs, les hôteliers et les restaurateurs.

"Les membres de cette association ont toujours fait leur possible pour aider les autorités à mettre en vigueur la loi des licences, mais jusqu'à cette date, les efforts ont été faits individuellement, et non par une corporation organisée. Aujourd'hui, nous pouvons le dire sans présomption, nous sommes, désireux de voir la loi des licences observée par les hôteliers et restaurateurs, autant que le gouvernement et les autorités, c'est-à-dire les commissaires des licences, le chef de police de Montréal, le chef de police provincial.

"Aussitôt qu'un hôtelier ou un restaurateur commet une infraction à la loi le nom du délinquant est rapporté à notre association qui en informe ses membres sans délai et si le délinquant ne se conforme pas aux demandes des autorités, son crédit est fermé chez son fournisseur qui l'oblige à payer immédiatement ses arriérés. Avec ceci, le délinquant n'a d'autres alternatives que de faire banqueroute et se voir remplacer par un meilleur, ou de se soumettre à la loi.

Il faut remarquer que la population de Montréal augmente si rapidement, qu'avant longtemps la proportion des débits de liqueurs per capita sera moindre que dans les autres villes. Nous espérons que le gouvernement prendra en considération les efforts que fait notre association en vue d'aider les autorités à faire observer la loi des licences, et qu'en retour, les honorables ministres voudront bien donner à notre association occasion de mettre en pratique la théorie que nous venons d'exposer.

M. Wilson a parlé dans le même sens avec chaleur. Il assure le gouvernement que les délégués sont prêts à aider le gouvernement à faire observer la loi telle qu'elle est, mais que d'un autre côté, ils désirent que le gouvernement la traite avec "fair play".

Il croit qu'en présence d'une délégation aussi importante, représentant des capitaux aussi considérables, le gouvernement doit se convaincre qu'avant d'amender la loi des licences, il faut faire une étude approfondie de la question. Qu'on nomme une commission.

M. Wilson dit qu'il n'a aucune objection à ce qu'on enlève sa licence à l'hôtelier qui n'observe pas la loi ; mais que cette licence soit donnée à un autre qui observera la loi et qui sera accepté par les commissaires des licences.

L'hon. M. Gouin et l'hon. M. Weir ont fait quelques observations à la délégation concernant les représentations qu'ils étaient faites à la fois par la ligue de tempérance et par les négociants industries engagés dans le commerce des liqueurs.

L'hon. M. Gouin a déclaré que le gouvernement ne perdrait pas de vue les intérêts énormes, les millions représentés par les délégués et leur association et qu'il allait étudier de la façon la plus sérieuse le problème compliqué des licences.

La délégation s'est retirée satisfaite de l'accueil qui a été fait à ses représentations.

"Nous avons échangé des correspondances avec les entrepreneurs qui emploient des ouvriers chargés des explosions de dynamite sur cette section de la ligne du Grand Tronc Pacifique, près de Kénora, au sujet du grand nombre de morts qui se sont produites par la dynamite," a déclaré l'hon. S. N. Parent, président de la commission du Transcontinental. Les déclarations de M. Parent confirment la rumeur qui circulait la semaine dernière, que le gouvernement faisait une enquête sur les causes des nombreux accidents. "Il a été prouvé, poursuit M. Parent, que ces accidents n'étaient pas dus, comme on l'avait cru d'abord à l'ineptie et au manque d'expérience des entrepreneurs, mais étaient le résultat d'un manque de prudence de la part de ces hommes qui sont familiarisés avec leur dangereux travail. Ces hommes grandissent au milieu du danger et arrivent à ne plus y penser et à négliger par là même de prendre les précautions indispensables. Nous ne pouvons guère faire plus que d'engager les entrepreneurs à rappeler leurs hommes à la prudence, car il ressort de l'enquête que les responsabilités des accidents ne leur sont point imputables, mais bien aux travailleurs eux-mêmes."

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit, la semaine dernière, sur la ligne de l'Intercolonial Ry à Verby Junction. Le train spécial qui se dirige vers l'ouest n'ayant pas obéi aux freins, vint se jeter à toute vitesse sur le train de l'Indiantown. La locomotive de ce dernier train fut complètement démolie et Albert Lamkey, serre-frein sur le train spécial, fut tué sur le coup ; il était âgé de dix-sept ans. Deux autres pas-

sagers furent jetés hors du wagon et d'une somme d'au moins \$35 ou d'une offre définie d'emploi. Cette loi pourra être renforcée à la discrétion du surintendant de l'immigration et donnera au gouvernement un moyen pour refuser l'admission de tout immigrant privé de fonds pécuniaires, qui, tout en étant physiquement apte au travail, deviendra probablement à charge à notre société en arrivant ici au moment où le marché est encombré et le travail des plus rares.

Pendant le temps où ces règlements restrictifs ont été en vigueur, en janvier et février derniers, l'immigration anglaise au Canada, a montré une diminution de 2,185 comparative-ment à la période correspondante de l'an dernier.

Le bill du pain a été étudié par le comité municipal et la discussion a été ajournée à une autre séance. Le but est de limiter à une livre et demi et trois livres, la pesanture du pain vendu dans toute la province d'Ontario. La majorité des députés provinciaux sont en faveur du projet de loi, disant qu'aujourd'hui les boulangers donnent n'importe quelle pesanture à leur pain.

M. Parnell, président de l'association des boulangers dit que les députés feraient mieux de s'occuper de la qualité du pain au lieu de la pesanture.

Vos cors sont-ils plus difficiles à faire disparaître que ceux que les autres ont eus ? N'ont-ils pas été guéris par l'emploi du Remède d'Hollo-way pour les Cors ? Essayez-en une bouteille.—18

Nouvelle Installation de Modes — GENRE AMERICAIN.

Madame L. V. POULIN

ci-devant de Burlington, Vt.

Annonce au public de St-Jean qu'elle a ouvert un

MAGASIN DE MODES

No. 117 RUE RICHELIEU, ST-JEAN,

où elle tient un ASSORTIMENT DE CHAPEAUX confectionnés d'après les données les plus élégantes du goût américain.

Mme Poulin se charge de la confection des robes et costumes, et garantit entière satisfaction. Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant.

Ouvrages en Cheveux

Exécutés promptement

Shampoo et Traitement des Cheveux

de toutes les manières

Ainsi que le Massage de la Figure

A. DESROCHES MCNABB,

Salon de Toilette pour Dames.

68 rue Richelieu, St-Jean.

EN FACE DE LA CORTICELLI.

Nous coiffons pour Soirées,

à domicile ou au salon.

Spécialité :

Toupets et Perruques pour Messieurs.

Tapissier,

Tapis,

Poeles et

Meubles

Toujours au plus Bas Prix chez

O. Langlois & Cie

MARCHANDS DE MEUBLES ET TAPIS.

43, 45, 47, 49 & 51 Rue Richelieu, St-Jean, P.Q.

Le plus grand magasin de St-Jean et des environs.

Le Celebre Charbon Pittston

John Donaghy

Marchand de Charbon, Bois et Glace



P. A. POULIN

71 RUE CHAMPLAIN, St. Jean, Que.

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE

MONUMENTS

EN MARBRE ET EN GRANIT

— ET DE —

TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE CIMENTIERIE.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher* et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui qui l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 11 BURLAY STREET, NEW YORK CITY.

LABANQUE EASTERN TOWNSHIPS

CAPITAL \$3,000,000
SURPLUS 1,500,000

Accepte Comptes à partir d'un dollar.

Interests payes sur Denots

J. MACLOUGHLIN,

Gérant, Succursale de St-Jean.

TAPISSERIE



C'est au magasin de Cote & Frère

que l'on trouve le plus grand choix de tapisseries dans les derniers goûts et aux prix les plus bas

En achetant vos tapisseries à ce magasin vous économiserez votre argent

Peintures de toutes sortes

MM Cote & Frère ont constamment en mains un choix varié de peintures de première classe, et ont aussi à leur emploi des pintres et tapissiers au service de leur clientèle.

COTE & FRERE,

Marchands d'Epicerie, Ferronneries, Contelleries, etc.,

COIN DES RUES RICHELIEU & ST-JACQUES, ST-JEAN

La Société Permanente de Construction

du District d'Iberville

FONDEE le 1er JANVIER 1889.

Capital Souscrit et payé \$100,000
Fonds de réserve 37,000

Institution locale, faisant surtout affaires avec les classes agricoles et ouvrières.

Reçoit dépôts de 5 cents en montant. Intérêts sur dépôt ajoutés au capital TOUS LES SIX MOIS.

BUREAU DE DIRECTION

J. B. H. BEAUREGARD, président. H. MOREAU, vice-président
Directeurs : Joseph Lavoie, Dr E. N. Chevalier, J. L. Pilonneau, Chas. McCarthy et Geo. Tassé,
J. A. LECUYER, Secrétaire-Trésorier. J. F. MOREAU, Ass.-Secrétaire.

Place d'affaires : No. 56 Rue Richelieu, ST-JEAN, P.Q.

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

POUR LES

CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE

POUR LA JEUNESSE. PERPETUELLE DES CHEVEUX. CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

Mères! Protégez vos Jeunes Filles

LEUR SANTE C'EST LEUR AVENIR

Apprenez-leur à se mieux connaître et faites qu'elles puissent toujours jouir des bienfaits des PILULES ROUGES.

FAITES-EN DES FEMMES FORTES ET ROBUSTES EN LEUR FAISANT PRENDRE DES PILULES ROUGES

A leur tour, plus tard, elles les recommanderont à leurs fillettes.

Témoignage de Mlle ALICE ROY, 282 rue St-André.

Montréal—Dyspepsie nerveuse, Épuisement guéris par les PILULES ROUGES.

De par la nature même de leur constitution, les jeunes personnes sont plutôt portées à la dégénérescence physique et c'est ce qui explique la débilité féminine.

Il serait à souhaiter que même la toute jeune fille eût conscience de son état. La jeune fille devrait être mieux renseignée sur son avenir immédiat comme aussi sur les dangers qu'elle encourt et ses propres facultés qui se développent.

Instinctivement, elle recherche la cause des mystérieux effets qui la troublent. La brutalité de certaines découvertes, qui la prennent par surprise, est un choc par trop violent pour son tempérament si nerveux.

Puis, que de troubles pourraient être évités et que de dangers seraient épargnés?

Les mères qui nous comprennent peuvent seules juger de telle ou telle situation.

C'est à ces dernières qu'incombe le devoir d'aviser à temps leurs fillettes et de les préparer intelligemment.

A ce propos, il est des notions hygiéniques qui se recommandent tout spécialement. Ce premier pas ne saurait être franchi sans y apporter beaucoup de précautions. Il aura une influence capitale dans la vie de cette petite femme qui va maintenant s'appeler grande fille. Cette importance n'échappe à personne, mais bien du monde ne semble pas s'y arrêter d'une façon sérieuse.

En toute chose, il faut aider la nature.

Dans cette transition de vie, il s'opère un travail considérable et celui-ci nécessite une dépense extraordinaire de forces et d'énergie. Tout le système en est affecté, car l'organisme entier subit une transformation complète.

Pour suppléer aux forces qui s'épuisent, il faut une surabondance de nourriture pour les nerfs, la chair et le sang.

Rien ne saurait donc être plus à propos que les Pilules Rouges qui, à la fois, fortifient les organes, tonifient les nerfs et enrichissent le sang.

Prises en temps opportun, les Pilules Rouges évitent de très graves désordres qui peuvent surgir et dont les conséquences influeront peut-être, des années durant, sur la santé qui demeure chancelante.

De même que les Pilules Rouges empêcheront toujours certaines maladies de se manifester chez les jeunes filles, qu'elles leur procureront un surcroît de santé, elles remédieront également à tous les défauts de constitution, feront recouvrer force et santé à celles qui sont malades.

C'est là une double prérogative des Pilules Rouges que de prévenir la maladie et de guérir le mal, et elles y réussissent toujours.

Ainsi donc, les jeunes personnes débiles, épuisées par la faiblesse, celles qui souffrent de pauvreté de sang, les anémiques, etc., n'auraient qu'à prendre des Pilules Rouges pour se rétablir. Et c'est bien tout ce qui peut leur assurer le retour à la santé.

Comme reconstituant des forces féminines, régénérateur, tonique du système, procréateur du sang, il n'y a rien qui puisse être comparé aux Pilules Rouges en tant que qualités, vertus et effets. Chaque essai a été un succès marqué, car elles n'ont jamais failli dans aucun cas.

Exemple: Je souffrais de dyspepsie nerveuse depuis trois ans. Le plus fort de mon mal semblait me tenir sur l'estomac. Depuis trois ans mon état allait toujours de mal en pis. J'étais complètement épuisée.

Pourtant deux médecins m'avaient soignée et j'avais pris un bien grand nombre de remèdes. Me voyant ainsi dépérir, j'allai aux bureaux de la Cie Chimique Franco-Américaine, où je consultai les Médecins spécialistes. Pour toute ordonnance l'on m'avisait de prendre des Pilules Rouges, car tout mon mal était dû à la débilité générale.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



CHERIE

Niklaus était en train de causer, et n'en allait pas plus vite.

—Combien y en a-t-il chez vous, Li-sela, ma commère? demanda-t-il à une belle grosse femme qui était au gai soleil son visage rubicond et souriant.

—Dix, mon compère Niklaus, et huit chez Lottchen, ma sœur.

—Et onze chez nous, reprit Niklaus.

Cinq ou six charpentiers cessèrent de raboter et de clouer, pour dire l'un après l'autre ou tous ensemble:

—Chez nous, six!... Chez nous, neuf!... Chez nous, quinze!

Maitre Mohl essayait son front baigné de sueur.

—Oh! mes deux amis, mes deux amis! suppliait-il, je souhaite que vous en ayez chacun le double, car l'hospitalité est une vertu, et chaque étranger vaut un florin par jour, mais vous ne voudriez pas me déshonorer, n'est-ce pas, mes bons enfants? Eufoncez ton pieu, Niklaus! Assure la banquette, Moriss! Consolide ce

Votre Catarrhe

vous cause-t-il de la difficulté de respirer, de violentes maux de tête, de la toux le matin, ou des bourdonnements d'oreilles. "La Nasaline Curative-Zang" vous donnera un soulagement immédiat. En vente chez tous les Pharmaciens.



Mlle ALICE ROY, 282 St-André, Montréal.

J'ai suivi à la lettre les bons conseils des médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, et six mois après que j'eus commencé à prendre des Pilules Rouges, j'étais redevenue en excellente santé. Les Pilules Rouges m'avaient complètement guérie!

Aujourd'hui encore je suis mieux: que jamais et je n'éprouve plus le moindre malaise. —Mlle ALICE ROY, 282, rue Saint-André, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteurs, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

che que le bon maitre Mohl, bourgeois de Ramberg et menuisier de son état, achevait avec tant de zèle; cette estrade appartenait à messieurs les étudiants. Comme la fille de maitre Mohl avait épousé un aubergiste, comme messieurs les étudiants faisaient vivre les aubergistes de Ramberg, on ne peut dire combien maitre Mohl, malgré son respect pour les autorités constituées, vénérables messieurs les étudiants.

Cependant, le bruit et le mouvement augmentaient de minute en minute sur la place de l'église. A chaque instant on entendait dans la foule des voix joyeuses qui constataient l'arrivée de nombreux étrangers. —L'inspecteur Muller vient de descendre aux Quatre-Nations, crieait avec triomphe la servante joufflue de cet établissement; l'inspecteur Muller recevait Muller de Stuttgart!

—A l'Aigle rouge, répondait un garçon de cet hôtel, on a retenu des lits pour le comte Spurzheim, conseiller privé honoraire, pour la comtesse Lenor, sa pupille, et pour son neveu, le noble baron de Rosenthal, colonel des chasseurs de la garde!

Ceci fit grand effet. Le comte Spurzheim passait pour être très-riche, c'était une des illustrations du haut pays, et il avait occupé je ne sais quel poste important dans la diplomatie impériale; la jeune comtesse Lenor était la perle de la cour, et quant au baron de Rosenthal nous savons que son exil, causé par une méchante petite intrigue de cabinet, lui avait donné une popularité véritable.

Mais ces noms de gentilshommes et de hauts fonctionnaires, qui étaient

lançés d'un bout de la place à l'autre, ne tiraient pas contre l'annonce de l'arrivée de messieurs les étudiants. Maitre Mohl lui-même fit trêve à son ardent travail, pour écouter deux jeunes filles qui accouraient tout essouffées de l'autre côté de l'église.

Ils étaient là, les fiers jeunes gens, dans la cour de la Maison de l'Ami; ils s'étaient rencontrés au bas du coteau, sur la rive du fleuve, les uns venant de Stuttgart, les autres de Louisa et d'ailleurs, tous à pied, excepté les douze cavaliers qui escortaient la calèche à quatre chevaux de la reine Chérie.

—Et si vous saviez, disait la petite Luisechen, comme elle est jolie, cette année, la reine!

—Et comme elle a de beaux cheveux! reprenait Annette, et comme sa calèche brille aux rayons du soleil!

—Ils sont plus de trois cents! dit Luisechen en coupant, comme c'est pas dire aux étrangers: "Vous voyez en a qui se sont attelés à la calèche de la reine pour gravir le coteau —Et les autres étaient derrière, s'écria la petite Annette, saisissant le moment où Luisechen reprenait haleine, et ils criaient: "Hourra pour notre reine Chérie!"

Maitre Mohl demanda son habit; il ne pouvait pas rester menuisier un instant de plus!

—Mes bons enfants, dit-il, je vais aller mettre ma perruque. Ce que je vous recommande spécialement, c'est l'estrade de messieurs les étudiants. Et quand je vais reparaitre tout-à-l'heure, avec mon costume, ne bavardez pas sur mon compte, et n'allez pas dire aux étrangers: "Vous voyez bien ce maitre Mohl, le bourgeois, c'est lui qui était là, en menuisier, avec une chemise de grosse toile, et le rabot à la main."

La foule frémissante ne l'écouloit même pas. On attendait le coup de dix heures, qui devait donner le signal officiel de la fête; on regardait les tribunes se remplir lentement et les bourgeois, armés de longues vues, interrogeaient le lointain des routes, pour annoncer les premiers à voix haute et intelligible le nom des nobles arrivants.

Enfin, l'heure tant désirée tomba du clocher pavaisé. Une salve de mousqueterie éclata, tandis que l'orchestre rassemblé jetait dans les airs son premier accord. Au sommet du mât on hissait les trois bois de cerfs et les trois lions couronnés de Wurtemberg.

En même temps, sous le royal écusson, se déployait une écharpe d'or, premier prix offert par Sa Majesté le roi en personne. Le second prix qui était un saphir, monté en bague chevalière, avait été donné, comme chacun le savait bien, par la reine Chérie. Le troisième prix, enfin, dû à la municipalité ramberggeoise, consistait en un baril de vin du Rhin, suspendu au mât par des rubans de mille couleurs.

Les tribunes étaient pleines, on ne traversait déjà plus la place de l'Eglise qu'avec une extrême difficulté et maitre Mohl venait de repartir coiffé de sa perruque officielle, dont les marteaux retombaient sur son magnifique frac municipal. Quand il fut monté, il salua l'assemblée avec une grâce mêlée de tant de dignité, que personne n'aurait deviné ses récentes occupations. Et les arbalètes d'aller; c'était en quelque sorte une petite pièce avant la grande.

Pendant que les arbalètes allaient, l'inspecteur Muller, gagnant son estrade, apercevait maitre Mohl dans la foule au bras de dame Barbel, sa compagne, et lui faisait signe d'approcher. Maitre Mohl rejoignit son patron, et celui-ci lui dit à l'oreille:

—Est-ce fait?

—On a donné rendez-vous à M. de Rosenthal pour huit heures et demie répondit maitre Mohl.

—De la part de la petite reine?

—Oui, monsieur l'inspecteur.

Ce fut tout; maitre Mohl tourna le dos, et maitre Mohl reprit le bras de sa femme. Maitre Mohl et son coquin, quoique inspecteur, maitre Mohl aussi.

En tournant le dos, Muller se trouva face à face avec un petit vieillard encore plus poudré que lui, lequel tenait à son bras une ravissante jeune fille. Ce vieillard était évidemment à Muller ce que Muller lui-même était à maitre Mohl. Il le dominait, il l'écrasait. Muller, tout inspecteur qu'il était et conseiller, et banquier, et receveur, disparaissait littéralement devant la splendeur de ce vieillard.

Ce vieillard était un type de conseiller privé, quelque chose de fini, quelque chose de parfait; une figure effacée et grise, aux traits immobiles submergés sous une vaste coiffure à l'oiseau royal, une bouche qui voulait fermement être fine et qui cherchait le sourire de Voltaire, un œil étincelant et couvert comme l'œil de M. de Talleyrand, un nez fallacieux comme le nez de M. de Metternich.

Un type, sur notre honneur et sur le sien! le type délicat, le type choisi de ces diplomates d'Allemagne qui font de l'art pour l'art, et passent leur vie à réaliser cet axiome du maitre des diplomates, lequel se moquait d'eux: "La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée." Fiers petits hommes! grands comiques qui pèsent de la moitié du poids d'un moucheron dans la balance des destinées européennes!

A son aspect, Muller courba l'échine comme s'il avait eu une charnière à la chute des reins.

—Monsieur le comte! murmura-t-il. Madame la comtesse!

—Bonjour, monsieur l'inspecteur, bonjour, dit le petit vieillard de ce ton que Muller prenait lui-même lors-

qu'il disait: "Bonjour, bonjour, maitre Mohl."

Alentour, on murmurait:

—Voici le conseiller privé, comte Spurzheim et la belle comtesse Lenor sa pupille!

Ce nom de Spurzheim était prononcé avec beaucoup d'emphasis. Personne n'aurait su dire précisément pourquoi monsieur le comte était un homme illustre, mais c'était un homme illustre.

—Monsieur l'inspecteur, reprit-il tandis que Muller exécutait devant Lenor une seconde courbette, figurez-vous que nous sommes devenus des sauvages. Nous ne savons plus rien là-bas dans nos montagnes. S'il vous plaît, comment se porte la cour?

Ce disant, il fit asséoir la jeune comtesse Lenor sur les gradins, et se plaça derrière elle avec son interlocuteur; mais, au lieu d'attendre la réponse de ce dernier, il cligna de l'œil en le regardant, comme s'il eût voulu dire: "Il ne faut point que ma pupille vous entende!"

En même temps, il prononça tout haut:

—Hermann, mets-toi là, debout derrière la comtesse.

Hermann était un domestique allemand dont la grosse figure avait des tendances à singer la figure maigre de son maître: même froideur, même morgue sceptique, un peu de naïveté par-dessus tout cela. Hermann se mit debout derrière la comtesse, et sa corpulence forma un rempart bien capable de protéger la conversation secrète de l'inspecteur et du conseiller privé honoraire.

—Ah ça! reprit le comte en changeant de ton, un bruit assez étrange est venu jusqu'à nous, dans nos montagnes: Le ministère va sauter! le pas! Rosenthal ne me dit rien, mais puisque le voilà revenu, mes bons amis, gare à vous!

Muller fixa ses petits yeux gris sur son diplomate en chef, et le sourire qu'il échangeait contenait toute la science de Machiavel: toute!

—J'ai le plus profond respect pour le colonel baron de Rosenthal, votre neveu, murmura Muller à la suite de ce regard.

Il s'interrompit pour ajouter:

—Est-il toujours question de son mariage avec la noble comtesse Lenor?

—Toujours, répliqua le comte Spurzheim, qui ne put retenir une légère grimace.

—Ah! monsieur le comte, fit Muller patétiquement, vous parlez à un homme qui sait compatir aux souffrances chroniques. J'ai aussi mes douleurs de reins. Mais, reprit-il en baissant la voix, me serait-il permis de demander à Votre Excellence si la comtesse Lenor voit ce mariage d'un bon œil?

—D'un très-bon œil, monsieur l'inspecteur, répondit Spurzheim, qui fit une nouvelle grimace.

Muller comprit.

—En ce cas, dit-il avec un sourire content, Votre Excellence pourrait bien être des nôtres...

—Y pensez-vous, monsieur l'inspecteur? s'écria le plus fort diplomate du royaume de Wurtemberg. Rosenthal est mon neveu, je l'ai vu naître, je l'ai fait danser sur mes genoux alors qu'il était tout petit, je...

Le conseiller Muller prit l'audace de lui toucher légèrement le coude. Entre gens si discrets, la demi-expansion de ce geste valait pour le moins la grosse tape que nos bourgeois s'entre-donnent sur le ventre en disant: "Parceur! ah! Parceur!"

Le comte Spurzheim ne se fâcha pas. Muller se frotta les mains et ajouta:

—Si Votre Excellence est avec nous, nous resterons en place et le mariage ne se fera pas.

Une grande clameur s'éleva. On couronnait le vainqueur au jeu de l'arbalète. Un instant le vide s'opéra autour des barres, tandis que l'on élevait sur un brancard l'adroit triomphateur.

En ce moment, et sans que personne eût remarqué son approche, un personnage qui fixa sur-le-champ l'attention de tous parut au milieu de la place; il était monté sur un magnifique cheval bai et suivi d'un piqueur également à cheval. Nul dans la foule n'aurait su dire son nom: il portait le costume pittoresque des chasseurs de la Forêt-Noire, le cha-

peau à plume renversée, le manteau court sur une casaque attachée à la taille par un ceinturon de cuir, la culotte de chamail collante et les bottes molles, armées d'éperons d'acier.

(A suivre)

Combattez

la faiblesse

La pâleur et la faiblesse sont une preuve évidente de la pauvreté du sang. Méfiez-vous! C'est le chemin de l'anémie, purifiez et enrichissez votre sang avec le

Vin St. Michel



sous sa généreuse influence, l'estomac se réchauffe, les muscles entrent en travail, les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie et l'appétit s'ouvre à chaque fois que sonne l'heure du repas.

Boivin, Wilson & Cie

Seuls agents

Montréal

Eastern Drug Co.

Agents pour les Etats Unis

Boston, U.S.A.

GRANDE VENTE DE

TAPISSERIE

AU GRAND MAGASIN DE

HENRI BERNARD

SUCESSEUR DE MME. ED. ARPIN.

M. Bernard vient de recevoir un stock énorme de tapisseries du printemps dans les derniers goûts; dessins magnifiques et variés.

PRIX POUR TOUTES LES BOURSES.

Tous ceux qui désirent renouveler leur tapisserie ce printemps feront bien d'aller faire une visite à ce magasin. Ils y trouveront des tapisseries depuis 5 cents le rouleau en montant.

MAGNIFIQUES

TAPISSERIES DE SALON

DES PLUS LUXUEUSES.

Aussi tapisseries de chambre à coucher dans toutes les nuances.

Le plus bel assortiment de tapisseries qui se soit encore vu à St-Jean.

On trouvera aussi chez M. Bernard un stock complet de

VAISSELLE, VERRERIE, LAMPES, ARGENTERIES, ETC

Pipes, Tabac et Cigares

ARTICLES DE FANTAISIE, POUPÉES.

Immense choix de Cartes Postales

dans les genres les plus nouveaux.

N'oubliez pas de vous rendre au magasin de M.

HENRI BERNARD

Numéro du téléphone 183.

ST-JEAN, P.Q.

GRATIS AUX FEMMES

qui Boulangent Elles-mêmes

Des milliers de dames nous demandent toutes les semaines les recettes "Royal Household"—ces recettes indiquent la nouvelle et la manière la plus facile de faire le pain. Faites un essai avec la nouvelle farine "Royal Household," qui est purifiée par l'électricité—vous ne sauriez croire qu'il puisse y avoir autant de différence entre diverses farines—les recettes valent certainement la peine d'être demandées.



VOICI, ENTRE DES MILLIERS, UN TÉMOIGNAGE QUE NOUS AVONS REÇU.

SAVANNAH, TENNESSEE, MRS. C. H. SMITH, 16 Novembre 1904.

Je me suis servi de votre farine exclusivement depuis que je suis au Canada, il y a 14 ans et j'ai essayé la farine "Royal Household" aussitôt qu'elle a été mise sur le marché. Pour vous montrer combien je la préfère aux autres, je vous dirai, qu'il y a quelque temps, mon épicer m'a donné et que j'en envoyai chercher à Kaimloop, à 25 milles d'ici, d'où je dus la faire expédier par chemin de fer, préférant payer le transport que de me servir de farine de qualité inférieure. Je crois que si je ne pouvais pas l'avoir autrement, je me la ferais expédier des moulins. Avec elle je suis certaine de toujours avoir de bon pain et rien n'apporte mieux l'accord dans le ménage.

(Signé)

MADAME T. SMITH.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED: MONTREAL.



INTÉRESSANT, économique, instructif, offert par "La Patrie" dans une éblouissante série d'illustrations sur papier de luxe, publiées dans de magnifiques

SUPPLÉMENTS DU SAMEDI

donc le NUMÉRO de
PAQUÉS sera le prochain.

Pendant que quelques privilégiés font leur voyage d'Europe tous les ans, des milliers de personnes sont forcées de rester chez elles, incapables de satisfaire leur ardent désir de voir. Ce sont les favoris de la fortune seulement qui peuvent visiter et admirer les beaux sites naturels et les merveilles d'art et d'architecture du vieux monde, pendant que pour les masses les somptueux palais, les châteaux du moyen-âge, les panoramas renommés, les champs de bataille historiques témoins de l'épopée impériale, les temples de l'art, l'humanité qui vit au-delà des océans ne sont que songes fabuleux, une terre enchantée dont Dame Fortune s'est plu jusqu'ici à leur fermer les portes. Cependant tout cela est changé, et avec le

Voyage autour du Monde de

La Patrie

Ces choses sont mises à la portée de tous, riches ou pauvres. Le désir si naturel de voir les merveilles du monde peut maintenant être gratifié, car il n'est plus nécessaire de posséder beaucoup d'argent. Avec son

Numéro de Samedi, le 19 Avril.

"La Patrie" commémore la publication de ces superbes gravures qui nous feront voir tour à tour

BETHLEEM et JERUSALEM Les lieux témoins de la vie et de la mort du Christ

LA FRANCE—La terre de nos aïeux.

ROME—Le Boulevard de la Chrémité. **LOURDES**—Le Sanctuaire des Miracles.

Ces numéros seront de véritables œuvres artistiques que l'on voudra conserver et faire relier en un merveilleux album. Si vous voulez visiter, sans vous déranger les VILLES et les MONUMENTS CÉLÈBRES, n'oubliez pas de vous procurer

LA "PATRIE" du SAMEDI



LE NOUVEAU BÂTIMENT DE "LA PATRIE", LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS VRAIMENT INDÉPENDANT DU PAYS.

Commerce.

La semaine dernière, au port de Chicago, les réceptions et les expéditions de grains représentaient 8,781,770 minots, contre 9,101,377 minots, l'année dernière, à pareille époque.

Des ports des États-Unis et du Canada, la semaine dernière, les exportations de blé et de farines représentaient 2,293,000 minots, soit une diminution de 470,000 minots sur la semaine précédente et de 414,000 minots sur la même semaine correspondante de 1907.

Voici les chiffres ascendants de la consommation de la cigarette, en Canada :

1896... 87,507,840 cigarettes
1906... 277,430,850 cigarettes
1906-07, 9 mois 275,377,710 cigarettes

D'après une récente statistique, il se fume annuellement, dans le Royaume-Uni pour 75,000,000 de cigarettes. La consommation moyenne de cigarettes, par jour est de 8 par homme. En supposant qu'une cigarette dure dix minutes, on déduit que les fumeurs de cigarettes dépensent en moyenne quatre-vingts minutes par jour.

Le bureau des statistiques du ministère du Commerce et du Travail, vient de publier un bulletin sur le commerce des États-Unis, avec le reste de l'Amérique. Le chiffre total de ce commerce s'élevait, pour 1907,

à près d'un billion, soit plus exactement : 993,000,000. Il y a dix ans, la valeur de ce commerce ne s'élevait qu'à 368,000,000. Dans les chiffres de 1907, les exportations comprenaient pour 190,000,000, et les importations pour 150,000,000, contre 163 millions et 205 millions en 1897. C'est dire que les exportations des États-Unis en Amérique ont augmenté de 200 pour cent, et les importations de 120 pour cent, depuis dix ans.

Une innovation a été récemment inaugurée dans l'industrie de la distillation de l'alcool de grain de la Grande-Bretagne. Les principaux distillateurs de ce genre d'alcool se sont combinés et ont formé une compagnie sous le titre "The Industrial Spirit Supply Co., Ltd.", avec un capital de 1,000 livres sterling, en 20 actions de 50 livres sterling chacune. Le principal but de cette combinaison est de régulariser les prix des alcools vendus pour la dénaturation ou pour être employés pour l'industrie, et les distillateurs inclus dans cette compagnie comprennent, à une ou deux exceptions près, l'ensemble des fabricants d'alcool de cette catégorie dans les Îles Britanniques.

La valeur d'une corde de bois de pulpe (épinette) expédiée des Cantons de l'Est aux États-Unis était, il y a quatre ans, de \$3.50. En 1907, elle était montée à 6 ou 7 piastres pour le bois brut, à 8 ou 10 piastres pour le bois écorcé. C'est le plus haut prix qui ait jamais été payé dans la province; et c'est en même temps un signe certain de la gêne qui règne aux États-Unis. Pour avoir la somme totale que rapporte à la province chaque corde de bois exporté, il faut ajouter au prix de vente, celui du transport, 3 piastres; soit en tout, environ 10 piastres. Maintenant chaque corde de bois donne 1,850 livres, environ une tonne de pulpe mécanique, laquelle vaut 20 piastres; si on en faisait une tonne de papier à journal, elle vaudrait 50

piastres; sa valeur atteindrait de 50 à 100 piastres, si on en faisait du papier fin.

Les beurseries de Cowansville et de West-Chefford appartiennent à une compagnie locale qui possède aussi des postes d'écrémage. L'assemblée annuelle des patrons, pour Cowansville, a eu lieu récemment. MM. John Butler, Geo. O. Glass, et H. H. Scott, furent élus directeurs pour l'année courante. Il fut décidé de payer, pour la fabrication, 2 1/2 cts par livre de lait à novembre, et trois centimes pour les autres six mois.

Le montant total du beurre fabriqué, en 1907, est de 642,071 livres, valant \$148,999. Le prix moyen a été de 23 1/4 le livre, savoir, 3-4 le plus qu'en 1906. Le produit total a cependant été moindre, par \$12,000, à cause de la diminution du lait pendant les mois d'été.

BEURRE ET FROMAGE

Mercredi, à Montréal, sur le marché du gros, on cotait le fromage crotté, 13 1/8 à 13 1/4 et le blanc, 13 1/8 à 13 1/4.

Le marché du beurre, le même jour, était vigoureux au possible. Les réceptions représentaient 64 colis de crémeries fraîches. Aux acheteurs en gros, les prix variaient depuis 28c à 30c.

Au commerce de détail, on exige 24c pour le beurre à pâte; 28c pour le beurre en rouleau et 30c pour les crémeries, suivant leur qualité.

Le fromage demande aux détailliers les mêmes prix de la semaine précédente.

À Montréal, le fromage n'enregistrait que quelques ventes, samedi dernier. Le coloré de l'Ouest demandait 13 1/8 à 13 1/4 et le blanc, 13 1/8.

Par contre, le marché du beurre, à Montréal, était ferme. Les crémeries choisies demandaient aux acheteurs en gros, 30c la livre.

Samedi, à Londres, Angleterre, le fromage canadien faisait ferme contenance. On le marquait 63s à 66s.

À Bristol, le même jour, notre fromage réclamait 61s à 65s 6d.

AUTRES PRODUITS DE LA FERME

À Montréal, mardi, les réceptions d'œufs se sont élevées à 675 caisses. En gros, les prix variaient depuis 17c à 17 1/2c.

Prix sans variante pour le commerce de détail.

Aucun changement aussi à noter dans la cote des fèves blanches. Elles sont en bonne demande.

Nous continuons à marquer les pois à soupe, \$1.25 le minot.

Le marché des patates perd de son prestige. En lot de char, les prix s'élevaient depuis 80c à 85c; en quantité moindre, 90c à 95c.

Le sirop nouveau est maintenant sur le marché de Montréal, aux prix de 7c la livre et de 70c à 85c en canistres, suivant la dimension.

Peu d'acheteurs sur le marché du miel. Il faut dire que l'assortiment est bien maigre.

On continue à payer la cire d'abeille, 28c la livre.

La volaille est plus ferme mais reste aux mêmes prix.

Une légère hausse a favorisé le marché du foin, cette semaine. Les réceptions sont presque nulles par suite du mauvais état des communications. Aujourd'hui, on cote le foin pressé No 1, à Montréal, \$15.50; le No 2, \$11.50 à \$12.50; le trèfle mé, \$10 à \$10.50 et le trèfle pur, \$9.50 à \$10.

GRAINS ET FARINES

Bonne demande pour les farines et issues de blé. Prix sans changements.

Dans les grains, on constate que l'avoine a perdu de l'avantage pour les qualités 3 et 4. La première marque, à l'heure qu'il est, 47c à 48c et la seconde, 45c à 46c. Quant à la "Rejected" du Manitoba, ses prix atteignent 48c à 48 1/2c.

De son côté, le maïs a vu ses cotations baisser de 1c. Aujourd'hui, on le marque 75c à 76c.

VIANDES ET SALAISONS

Mercredi, à Montréal, le porc vivant demandait \$6.50. Abattu à l'abattoir, ses prix variaient depuis \$8.75 à \$9.

Les viandes fumées sont toujours les favorites du marché. Cotations sans changement. Le lard américain est toujours au prix de base de \$20.75.

SUCRE ET MELASSE

D'après les informations reçues de la Barbade, les melasses de haute qualité, ont haussé leurs prix de 2c le gallon. De Terre-Neuve, on écrit que les acheteurs font diligence et placent de fortes commandes; mais sur le marché des melasses de la Barbade, les acheteurs locaux sont loin de montrer de l'empressement.

Samedi on écrivait de New-York, que les sucres étaient solides et que la demande les favorisait. La moyenne du prix payé atteignait 43.8c. D'après toutes les apparences, la récolte sera moindre cette année, qu'en 1907. Et si l'on sait que la consommation va toujours grandissant, on ne peut faire autrement que de craindre des prix élevés avant longtemps. En sucre raffiné, à New-York, samedi, le prix de base représentait 5.30c moins 1 pour cent pour de l'argent comptant.

À Montréal, la demande reste bonne.

MARCHE DE ST-JEAN

Avoine la poche... 1.00 à 1.10
Pois le minot... 1.25 à 1.30
Orge... 65 à 80
Sarrasin... 65 à 80
Fèves... 1.85 à 1.90
Blé d'Inde le minot... 90 à 95
Farine de famille... 2.80 à 2.90
Oufs la douzaine... 19 à 20
Beurre en tinette... 20 à 21
Beurre frais par livre... 24 à 25
Graisé par livre... 12 à 13
Sirop d'érable... 90 à 1.00
Sucre d'érable... 90 à 1.10
Patates par poche... 80 à 90
Lard frais par 100 livres... 8.00 à 8.75
Beurre... 4.50 à 5.00
Poulets le couple... 90 à 1.00
Poulets le couple... 80 à 90
Oies le couple... 2.75 à 3.00

Foin, par 100 bottes... 12.00 à 13.00
Paille... 4.00 à 5.00
Gr... 1.30 à 1.40

MARCHE DE BOSTON

On signale une forte tendance à la hausse dans les prix du foin cette semaine. La demande est bonne et le marché est plus favorable aux envois.

Nous cotons :
Foin, choix... \$21.00
Foin, No 1... 19.00 à 20.00
Foin, No 2... 17.00
Foin, No 3... 15.00 à 16.00
Foin, trèfle mé... 17.00
Foin, trèfle... 16.00
Paille de seigle lée... 13.00
Paille de seigle, balles... 11.00
Paille d'avoine... 11.00

HOSMER, ROBINSON & CO.

POUR LES CULTIVATEURS

LA COURGE A LA MOELLE ET SA CULTURE

Certains légumes, qui sont cependant d'une grande utilité, en raison des services qu'ils peuvent rendre, et qui mériteraient une place dans tous les potagers, principalement dans ceux des maisons bourgeoises, ne sont que peu ou rarement cultivés. C'est pourquoi le cultivateur de légumes doit se donner la peine de les cultiver.

C'est le cas de la Courge à la moelle, Cucurbitacée, originaire de l'Amérique méridionale. Ses feuilles sont lobées et portent sur les bords de nombreuses découpures, elles sont couvertes ainsi que les pétioles et les tiges de nombreux aiguillons; ses fruits sont généralement plus longs que larges.

Sa culture est des plus simples. On la sème généralement, soit en avril sur une couche et sous châssis pour être repiquée, ou en pots à raison de trois ou quatre graines par pot, ce dernier système est préférable, car il évite le repiquage en pépinière; soit en place sous cloche au mois de mai à raison de cinq à six graines par cloche.

La mise en place a lieu en mai-juin alors que les gelées ne sont plus à craindre. Pour la mise en place on prépare quatre ou cinq jours à l'avance, dans une planche, des trous espacés de 3 à 5 pieds, d'une profondeur de 16 pouces environ, que l'on remplira de fumier à demi-consommé que l'on recouvre de 12 pouces de bonne terre.

Au moment de la mise en place, on leur donne un bon arrosage afin de faciliter la reprise. Pendant toute la durée de leur végétation, on leur donne de copieux arrosages, principalement si la saison est sèche, l'on aura la production d'autant plus grande si les plantes n'ont pas eu souffrir. Sa fertilité est des plus abondantes, il n'est pas rare de voir chaque pied produire 15 à 20 fruits si l'on a soin de les enlever sitôt à couper, c'est-à-dire à moitié leur venue.

Ses fruits se mangent, en général, à l'état jeune, quand ils sont arrivés à moitié de leur grosseur, et, même quand ils n'ont pas eu à souffrir de la sécheresse, on peut les couper aux deux tiers. Leur croissance est des plus rapides, au point que lorsque l'on en mange on peut les couper 4 à 5 jours après qu'ils sont nés. Il faut, autant que possible, ne pas les laisser sur le pied, à moins que ce ne soit ceux que l'on réserve comme porte-graines; le meilleur est de les couper sitôt qu'ils sont à grosseur, ce qui est facile à voir lorsqu'ils passent de la couleur verdâtre qu'ils ont à l'état jeune, à la teinte blanche qu'ils prennent en vieillissant. Mûr, le fruit est dur et jaune pâle.

Certains fruits deviennent énormes, c'est ainsi que l'on coupe des fruits atteignant 16 pouces aux deux tiers de leur développement et plus de 2 pieds à complet développement.

Ses mérites culinaires ne sont pas moins grands, l'on peut les accommoder à toutes sauces, mais on les range en général, soit farcies, soit à la crème. Ils peuvent remplacer avantageusement les pommes de terre en ragout; sa chair est d'une saveur fine et agréable, quoique un peu douce, mais c'est un défaut facile à corriger.

Les gelées seules l'arrêtent, car, comme toutes les Cucurbitacées, les plus petites gelées lui sont fatales, mais l'on pourra les empêcher, si l'on a eu soin de couvrir les fruits noués, avant qu'ils aient été atteints par la gelée, de trois semaines à un mois et même davantage.

L'on trouve encore dans les cultures, mais moins que la précédente, la Courge longue d'Italie, la Courge des Patagons, la Courge de Virginie et la Courge de Madère, cette dernière est

non courreuse. Mais ces variétés ne sauraient remplacer la Courge à la moelle en fécondité et en rusticité.

LONGEVITÉ DES TRAPPISTES

On connaît la remarquable longévité des Trappistes qui suivent la règle la plus sévère, et qui se soumettent au régime le plus frugal.

Dernièrement, il s'est formé une Commission de médecins pour se renseigner exactement sur un régime qui donne de si heureux résultats.

À ce propos, citons un mot du Révérendissime Abbé de la Trappe de Mortagne, qui sera un trait de lumière pour ces médecins, s'il leur tombe sous les yeux. Le Révérendissime Abbé disait : "Si nous portons mieux à la Trappe que les gens qui vivent dans le monde, c'est parce que nous ne mangeons que ce que nous récoltons nous-mêmes."

En effet, les Trappistes sont ainsi à l'abri des falsifications, sophistications qui ruinent la santé. Leur pain, pour ne citer qu'un exemple, est fait avec le blé de leurs récoltes, broyé par leur moulin, et leur farine est pétrée et convertie en pain par leurs soins. Or, qui ne sait que le pain vendu par les boulangers est un des produits des plus falsifiés; outre que quelques-uns y introduisent d'étranges éléments, aucun d'eux ne sait ce qui entre dans les farines qui leur sont livrées.

Le mal, c'est qu'aujourd'hui, encore moins qu'autrefois on ne peut échapper à ce danger; outre que l'on ne fait plus guère le pain chez soi, la forme qu'a prise le commerce des farines ne nous laisse plus le choix des matières premières; à moins qu'on ne se fasse Trappiste.

LA SANTÉ PAR LE LAIT CAILLÉ

M. Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, a démontré que le moyen de vieillir, de façon à ne pas être atteint par la sénilité, est de surveiller le gros intestin et à empêcher les fermentations dont les aliments peuvent être le siège dans cet organe. On peut diminuer ces fermentations en faisant usage d'antiseptiques appropriés. Mais dans bien des cas l'action des antiseptiques ne devient réellement active que s'ils sont employés à des doses exagérées qui peuvent présenter des inconvénients pour la santé de l'homme.

Il faut d'abord, selon M. Metchnikoff, diminuer le nombre des microbes qui pénètrent dans notre intestin. Pour cela, stériliser les aliments; n'absorber que des aliments cuits. De plus, en général, les acides s'opposent à la putréfaction, c'est-à-dire à la décomposition progressive des matières organiques par certains microbes. C'est ainsi que le vinaigre est employé depuis longtemps, pour la conservation des légumes, des viandes, des marinades. L'acide lactique exerce une action analogue. Le lait qui s'est coagulé spontanément contient de notables quantités d'acide lactique provenant de l'action des ferments lactiques qui peuplent le lait sur le sucre de lait ou lactose.

M. Metchnikoff recommande d'absorber chaque jour un bol de lait caillé. Les ferments lactiques agissent pour leur propre compte contre les autres ferments qu'ils rencontrent; "ils sécrètent de l'acide lactique dont l'effet est d'empêcher les putréfactions intestinales, principale cause des affections aiguës ou chroniques".

La pâleur des joues, les plaintes et l'insomnie la nuit, sont de sûrs symptômes qu'un enfant a des vers. Dans ces cas, procurez-vous aussitôt une bouteille de l'Exterminateur de la Mère Grave pour les Vers; c'est un remède efficace.—17

Ceux qui ont besoin, pour le printemps

D'ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTATION

tels que Pommiers, Pruniers, Poiriers, Framboisiers, Raisin, Groseille, Rosiers, etc., adressez-vous à

V. MAILLOUX, représentant des Pépinières Nationales, Ottawa.

N'oubliez pas que les ventes sont fermées au 15 mars, aussi que nos arbres réussissent où les autres manquent.

V. MAILLOUX,

No. 9 Rue St-Charles, - - - - St-Jean, P. Q.

ancienne manufacture J. E. Molleur.

LA BANQUE NATIONALE

—FONDÉE EN 1860—

Capital versé - \$1,800,000
Réserve - - - \$ 750,000

Nous payons l'intérêt aux déposants

4 FOIS L'AN

A NOS 40 BUREAUX.

Nous acceptons des Dépôts de \$1.00 et plus.

L'intérêt compte du jour du dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos "TRAVELLERS CHEQUES" sont payables au pair par tous.

Notre bureau de PARIS (RUE ROUDREAU, 7, SQUARE DE L'OPÉRA) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux États-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

Un Succès
Le tabac noir à chiquer
Black Watch
En grosses palettes.
Qualité Supérieure.

LE FOYER.

SOMMAIRE

POESIE : LE DRAPEAU DU 14^{me}, Rémi Tremblay.—LE PAYS DES BONNES GENS (CHRONIQUES DU LUNDI), Françoise.—EXPIATION ET VENGEANCE (LES PATRIOTES DE 1837-1838), L. O. David.

LE DRAPEAU DU 14^{me}

RESPECTUEUSEMENT DEDIE AU MAJOR EDMOND MALLET

C'était à Cold Harbor. Les chefs des deux armées Allaient conduire au feu leurs troupes décimées Par des combats sanglants où la faux de la Mort Couchait sur le gazon la faible avec le fort. Nous avions affronté bien souvent la mitraille. La légère escarmouche et la grande bataille, Sans interruption, variaient à loisir. Un travail très peu fait pour nous laisser moisir Dans cette inaction atroce si funeste Aux troupes d'Annibal. Les étapes, du reste, Étaient presque toujours trop longues à franchir. Pas le moindre filet d'eau pour nous rafraîchir. Sous un soleil de plomb, la poussière brûlante Nous étouffait. La nuit sans dresser notre tente, Nous couchions dans la boue, à la pluie et sans feu. Les plus forts n'étaient pas malades pour si peu. Mais plusieurs en mouraient et les intempéries Venaient prêter main forte au feu des batteries. Bref, chez nous les tableaux de la mortalité Étaient loin d'établir notre longévité. Donc le trois juin mil huit cent soixante et quatre, Selon notre habitude, il nous fallut combattre. Ce n'était pas cela qui nous inquiétait Mais notre bataillon seul en avant restait : Notre gauche pliait, la charge meurtrière De l'ennemi l'avait rejetée en arrière. Oh ! on avait construit de fragiles remparts. Pour nous, environnés, cernés de toutes parts, Nous tirions en avant, du côté des rebelles Qui, restés devant nous, à leur devoir fidèles, S'efforçaient de leur mieux pour nous exterminer. Nous étions dans le bois : comment déterminer Notre nombre ? Pour eux c'était chose impossible. Ils croyaient voir en nous un obstacle invincible. Notre feu bien nourri les tenait en arrêt ; Ils n'osaient s'avancer à travers la forêt, Ne voulant pas combattre une troupe nombreuse. Mais, de leurs compagnons la fougue impétueuse, Culbutant nos amis, nous avait contournés.

Groupe de tirailleurs, au poste abandonnés, Nous restions là pourtant soumis à la consigne Sachant que l'ennemi repoussant notre ligne, Nous avait ensermé dans un cercle de fer. Le bronze mugissait, faisait un bruit d'enfer ; Les boulets en sifflant s'enfonçaient dans le sable ; Des arbres s'abattaient. Ce vacarme effroyable De nos blessés couvrant les cris désespérés Se rapprochait toujours. Nous voyant entourés, Nous nous sentions perdus.

Soudain une estafette Transmis au commandant l'ordre de la retraite. Une heure avant cela, par un autre courrier, Le général avait fait dire à ce guerrier : "Retraitez à l'instant." Mais le courrier, sans doute, Sous les coups des vainqueurs dut succomber en route : On ne le revit plus. Ainsi le mouvement De recul s'opéra sans notre régiment. Des lignards réguliers c'était le quatorzième ; Un brave régiment trempé dans le baptême Du feu dès le début de la guerre. Plus tard, Vingt batailles avaient orné son étendard De nombreux coups de feu reçus dans la mêlée. Ce glorieux chiffon de bannière étoilée Était chez nous l'objet d'un culte bien fervent. Il flottait ce jour-là, caressé par le vent, Et fièrement porté par le sergent Labelle, Lequel malgré le feu d'un peloton rebelle Sut nous le conserver.

Notre porte-drapeau Ne songeait pas du tout à ménager sa peau. Il n'avait pas vingt ans, ce vétéran imberbe, Mais de son sang français il avait rougi l'herbe Des champs virginiens bien avant Cold Harbor. On nous avait tué notre dernier major Et notre bataillon, depuis une semaine, Avait pour commandant un simple capitaine : Le brave McGibbon, un héros écopé, Qui, des prisons du Sud récemment échappé, Nous était revenu plein d'ardeur et d'audace. Il nous dit : "Nous avons des rebelles en face. Tandis que, sur nos flancs, en arrière surtout, On entend crépiter des coups de feu partout. Il nous faut cependant rejoindre notre armée. La route en est peut-être en ce moment fermée. Nous allons déployer et marcher prudemment Afin d'arriver tous dans le retranchement. Oh ! le reste du corps combat depuis une heure. Pour tirer il faudrait une raison majeure, Des partis ennemis patrouillent la forêt. (J'admets que, pour ma part, je n'ai nul intérêt À me faire pincer). Si leur ligne d'attaque Se dresse devant nous, il faudra qu'on bivouaque Entre deux feux, comptant qu'un hardi coup de main De nos soldats viendra nous dégager demain. Et, si nous rencontrons une simple patrouille, Laissons-la doucement s'en retourner bredouille. Ne tirons pas un coup, car il ne faudrait pas Avoir tous les maudits rebelles sur les bras.

"Nous aurons, dispersés, une chance plus sûre D'échapper au péril ; mais, à toute aventure, Il faut prévoir le cas où l'on serait surpris. Car notre cher drapeau ne doit pas être pris. Il faut trente soldats pour lui faire une escorte. S'ils sont aussi vaillants que celui qui le porte, Nous pourrions rencontrer cinq cent diables d'enfer Et les renvoyer tous retrouver Lucifer Sans le moindre chiffon, sans la moindre parcelle De ce noble étendard qui dans ses plis recèle Les souvenirs aimés de combats glorieux Les souvenirs aimés de combats glorieux Et l'emblème des droits légués par nos aïeux.

"Si nous tombions aux mains d'une troupe nombreuse, Capable d'écraser l'escorte valeureuse Qui m'accompagnera, ne songez pas à moi ; Dégagez le drapeau. Je pourrais sans émoi Prévoir mon sort fatal, (car ma jambe blessée M'empêche de courir). Heureux à la pensée Que vous aurez encore ce glorieux chiffon, Si l'ennemi me prend, je boirai jusqu'au fond La coupe qu'il réserve aux fugitifs. En somme, Pour sauver l'étendard on peut bien perdre un homme D'ailleurs, le régiment saura bien me venger. Mais vous aurez aussi votre part du danger ; Ce sera la plus belle : il faut bien du courage, Lorsqu'on est prisonnier pour affronter la rage De celui qui vous tient au bout de cent mousquets, Cependant vous fuirez. Les énormes bouquets D'arbres protégeront votre fuite. Sur trente Il en restera vingt avec moi. Qu'une entente S'établisse entre vous : ceux-là qui partiront, Emportant le drapeau, se précipiteront

En courant vers l'endroit occupé par nos lignes. Donc, qu'ils sortent des rangs tous ceux qui se croient dignes De réclamer leur part des dangers à courir Et qui, pour le drapeau, n'ont pas peur de mourir."

Il dit, et, dans l'instant, trente hommes s'avancèrent ; Sur un ordre du chef, d'autres se dispersèrent ; La garde du drapeau s'élança sur les pas. De son chef qui boitait mais qui ne bronchait pas. J'en étais. Nous marchions deux à deux ; le silence "N'était interrompu que" par le bruit immense Des milliers de canons qui vomissaient la mort. Les arbres se tordaient et craquaient sous l'effort Des boulets, des obus et d'autres projectiles, (Toutes inventions éminemment utiles) ; Cela grinçait, sifflait, éclatait dans les airs, S'enfonçait dans le bois, s'enfonçait dans les chairs, C'était assourdissant, mais "à part ce vacarme", Rien du silence encore n'avait rompu le charme. Tout à coup un juron près de nous retentit : "Halte-là ! Rendez-vous ! Et toi, Yanke maudit, Passe-moi ce drapeau," criait un chef rebelle. En désignant du doigt notre sergent Labelle, Un regard nous prouva qu'ils étaient cent au moins. Prêts à nous fusiller, attendant néanmoins L'effet que produirait sur nous cette apostrophe. En résistant on eût hâté la catastrophe. Ces Virginiens-là n'étaient pas patients ; McGibbon le savait ; il nous dit : "Mes enfants, Rendez-vous, il le faut, lutter est impossible ; Si vous restez armés, vous leur servez de cible." Les mousquets de nos mains tombèrent à l'instant ; Ils pouvaient nous flamber latente à bout portant. Nous nous trouvions là trente avec le capitaine, Pourtant, il n'en resta pas plus qu'une vingtaine.

Lorsqu'on avait voulu s'emparer du drapeau, D'un coup de poing Labelle avait fendu la peau D'un grand Virginiens, puis avait pris la fuite, Alors dix d'entre nous partirent à sa suite. Cent balles saluaient notre brusque départ, Nous tûmes six soldats : ils dormaient quelque part De leur dernier sommeil. Quant au brave Labelle, Il tomba sous le feu de l'escouade rebelle ; Le drapeau qu'il tenait à la main fut criblé. Je fus saisi d'horreur, et mon regard troublé Me fit voir gisant, pâle, ayant rendu l'âme. Or, pour exécuter en tous points le programme Qu'il était à propos de suivre, je songeais À prendre le drapeau mais, comme j'allongeais Le bras pour le saisir, ce fuyard intrépide Reprit en bondissant, cette course rapide Qui devait nous sauver, j'en étais bien certain, Je le suivais de près.

Lorsqu'on fond d'un ravin Nous sortîmes du bois, il faisait déjà sombre. Nos zozous étaient là. Voyant sortir une ombre, Puis deux, puis trois, puis quatre, ils tirèrent sur nous Sans nous faire aucun mal. "Allons, êtes-vous fous ? Voyez cet étendard, est-ce un drapeau rebelle ?" Leur cria le sergent. Puis ce brave Labelle, S'arrêtant à mi-côte et plantant son drapeau Nous dit : "Ralliez-vous autour de ce lambeau ! Il est bien mutilé mais on n'a pu l'abattre." Ralliés, notre nombre était réduit à quatre : Quatre hommes échappés au feu des ennemis Rapportant l'étendard à leur garde commis.

On nous apprit alors qu'à très peu de distance Le brave bataillon dont nous pleurons l'absence, Réduit à cent soldats, faisait le coup de feu. Nous rejoignîmes donc ces braves. Au milieu Du bruit assourdissant de notre artillerie, Ils étaient alignés près d'une batterie. Une immense clameur salua le drapeau.

L'adjudant McGibbon brandissait le fourreau De son sabre. Il était frère du capitaine. Il nous avait suivi n'emportant que la gaine De son glaive, resté là-bas dans la forêt. Il pleurait en songeant à son frère et jurait Qu'il ferait payer cher à l'armée ennemie Ce que, dans sa douleur, il traitait d'infamie. L'autre, un Américain, jeune sous-lieutenant, Songeant à notre exploit, était tout rayonnant. Quant aux deux Canadiens : le sergent et moi-même, Nous nous flattions d'avoir, en ce péril extrême Agi d'une façon digne de nos aïeux. Si je retracé ici cet exploit glorieux, C'est que je tiens beaucoup à vous faire connaître Le nom de ce héros qu'on oublie peut-être. Or, vous ne pouvez pas oublier Cold Harbor : Vous y fûtes blessé, vous en souffrez encore. Ce contrôler ces faits il vous sera facile, Vous êtes un chercheur, vous êtes francophile, Et, sachant votre goût pour de pareils récits, J'ai voulu vous narrer ces détails inédits.

REMI TREMBLAY

Le Pays des Bonnes gens

Je vais vous parler aujourd'hui de la Beauce.

Seulement, je crains de ne pouvoir lui rendre toute la justice qui lui est due et les Beaucerons, très pointilleux pour tout ce qui touche leur beau pays, pourraient bien me scalper à la prochaine rencontre.

Enfin, je laisserai parler le cœur, c'est de là que viennent les meilleures inspirations. Maintenant que le soleil nous ramène le printemps, ces évocations estivales me redonnent la hantise des beaux jours où l'air était si bon, les brises si douces et l'hospitalité si généreuse.

—La Beauce, me disait une spirituelle personne, me fait l'effet d'une jolie coquette, toujours parée pour plaire.

La définition est gentille, n'est-ce pas ? En effet, figurez-vous une large et fertile vallée traversée de toute sa longueur par une jolie rivière aux eaux profondes et limpides ; de chaque côté, une végétation luxuriante, une nature tendre, mouvementée, des points de vue pittoresques, et vous avez à peine une idée du beau pays de Beauce.

Cette vallée est divisée en quatre villages : Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Georges et Saint-François.

Sainte-Marie est la patrie de Son Eminence le cardinal Taschereau. Le manoir où il est né subsiste toujours, et l'on y voit un très intéressant musée de souvenirs historiques et d'antiquités, dont faits aux ancêtres de la génération actuelle de la famille, par les anciens gouverneurs du pays et la noblesse française.

La rivière qui traverse ces villages s'appelle La Chaudière et est un affluent de notre Saint-Laurent.

C'est plutôt un pays de Cocagne traversé par le Pactole, puisque tous vous avez entendu parler des fameuses mines d'or de la Beauce.

C'est à Saint-François surtout que l'exploitation se fait sur une large

échelle, mais vous comprenez que la fièvre a gagné les autres paroisses avoisinantes qui ne voient pas pourquoi elles auraient été déshéritées dans le partage, et se sont imaginées de posséder, elles aussi, des sables aurifères.

A Sainte-Marie, un mien ami me montrait avec mélancolie un emplacement où il avait cru trouver des filons d'or d'une grande richesse. Hélas ! il en fut pour ses peines et son argent ; ce qu'il avait pris pour une veine n'était qu'une déveine.

Les bords de la rivière Chaudière ne sont pas toujours uniformes : si parfois elle coule entre des prairies riantes et belles, par endroits, ses eaux ont à se frayer un cours entre deux collines.

Les deux rives, cependant, correspondent exactement l'une à l'autre ; quand les eaux ont creusé d'un côté un petit enfoncement, ou formé une coude en déviant de leur cours ordinaire, vis-à-vis de ces déplacements, une pointe de terre s'avance, comme pour combler le vide ou suivre toutes les sinuosités du cours, de sorte que si les bords pouvaient se refermer, toutes les parties s'adapteraient les unes aux autres et s'ajusteraient aussi hermétiquement qu'une boîte.

De chaque côté, sont bâties les habitations et c'est plaisir de s'admirer ces villages si propres, si bien bâtis, aux maisonsnettes enfoncées pour la plupart derrière d'épaisses rideaux de verdure.

On a le culte des arbres à la Beauce. Les bosquets n'y sont pas rares et, par endroits même, les routes sont ombragées par des rangées d'ormes qui s'élevaient droits dans les airs, et font retomber comme une ombrelle, leur gracieux feuillage, découpé à jour.

Partout, des prairies bien cultivées, et le sommet ou le versant des côtes se couvrent en été d'une belle et riche moisson.

Quelles belles promenades nous a-

vous faites à travers ces campagnes

avec "Minuit", le vaillant cheval noir qui nous conduisait si gaillardement.

Dans les champs, les femmes arrachaient déjà le lin qu'elles filaient ensuite pendant les soirées d'hiver ; les petits enfants, accourus au bord du chemin par le bruit de notre voiture, relevaient des deux bras les broussailles de leurs cheveux et nous regardaient d'un air curieux.

Saint-Joseph est le chef-lieu du comté. Comme M. le shérif Taschereau, avec une amabilité et une courtoisie charmantes, nous faisait visiter le palais de justice, la cour, la prison, nous entendîmes dans les salles des petits jurés la sentence d'un individu accusé d'avoir frappé un voisin à coups de hache. Rien que de voir la mine rébarbative de l'accusé, on pouvait le soupçonner coupable de tous les crimes. Il fut cependant acquitté à l'unanimité.

M. le shérif nous parla d'un procès célèbre qui se déroula devant les assises de cette même cour, il y a une dizaine d'années.

C'était tout un drame. Une jeune femme avait dardé-histoire d'amour et de jalousie—une autre femme à l'épée, à la place Jacques-coups de couteau. Les preuves étaient accablantes ; la culpabilité de l'inculpée ne faisait de doute à personne.

L'avocat, un Beauceron à son premier début, fit des prodiges d'éloquence et fut si pathétique qu'il fit verser à l'auditoire des torrents de larmes, non sur le triste sort de la victime, mais sur celui beaucoup plus pitoyable de l'accusée. Bref, la fille fut acquittée séance tenante.

Que voulez-vous ? On est si bon à la Beauce, qu'on ne veut croire au mal dans personne.

Il va sans dire que la Beauce, comme tout pays qui se respecte, a son histoire, ses traditions, ses types qui lui sont particuliers.

Pour ne parler que des noms de baptême dont on affuble quelques petites chrétiennes : des noms comme Armosa, Dauphine, Maïda, Alfredine, etc., etc. Et comment aimeraient-elles, par exemple, s'entendre appeler : Nippolance ?

Il est joliment difficile de trouver mieux que cela, même en détaillant les Saints Innocents, les uns après les autres.

La Beauce a eu aussi ses prophètes et ses illuminés. L'un d'eux, après avoir suffisamment édifié sa congrégation de croyants pendant quelque temps, et leur avoir prêché ce qu'il ne pratiquait pas, annonça un bon jour qu'il allait prendre son envolée vers le ciel.

Il fixa à ses épaules une espèce de machine qu'il avait lui-même fabriquée à grands frais, et par un beau dimanche, devant la foule des curieux attroupés, le nouveau Simon s'éleva dans les airs, juste assez haut pour rendre sa chute plus sensible.

On le ramassa à demi-mort, bras et jambes rompus, et la leçon fut assez bonne pour que le pauvre fou s'estimât heureux de vivre sur la terre les années que la Providence lui réservait encore.

Si vous voulez maintenant un échantillon de coquetterie féminine, voici :

Cette année, comme la moisson avait été des plus abondantes dans les greniers d'un Jean-Baptiste de la Beauce, celui-ci, mis en belle humeur, offrit gaillardement à sa Josephine d'aller se choisir un cadeau dans le meilleur magasin de nouveautés.

Cela ne surprendra ni les maris ni les épouses, d'apprendre que ce fut une robe et un chapeau que la brave femme alla commander, et, quelques jours après, elle commençait une ronde de visites dans le but charitable de montrer sa toilette aux amies.

Mais quelle toilette ! Toute noire, avec de larges biais de crêpe, et la tête enveloppée d'un voile long et épais. Aux personnes qui s'informaient de la cause de cette livrée de deuil, elle répondait candidelement qu'elle avait toujours été, en des rêves de sa vie d'avoir une riche toilette noire, et qu'elle était bien aise d'avoir pu réaliser enfin le plus ardent de ses desirs !

Je regrette de ne pouvoir vous raconter ces histoires avec tout le zest et l'entrain qu'y met mon vieil ami le Dr Tancredi, alors que réunis dans la vaste salle de sa demeure,

Comme de gais oiseaux qu'un coup de vent rassemble,

nous prêtions une oreille attentive et charmée à toutes les spirituelles anecdotes qu'il narrait avec tant d'aisance et d'originalité.

Où, on passe de beaux jours à Sainte-Marie de Beauce. Quand tout est jouissance pour l'esprit et le cœur, quand la campagne est belle et qu'une franche amitié vous convie à son foyer, comment ne pas remporter de ces haltes, dans le pénible voyage de la vie, le meilleur et le plus constant des souvenirs.

Et vous savez ?

Un souvenir heureux est peut-être sur terre

Plus vrai que le bonheur.

FRANÇOISE

Expiation et Vengeance

LES PATRIOTES DE 1837-1838

Bureaucrates, volontaires et soldats parcoururent en tous sens les comtés situés au sud du Saint-Laurent, pillant, dévastant et brûlant les maisons et les granges des patriotes, accablant les femmes et les enfants de mauvais traitements et les lançant sur le chemin public par des temps affreux, obligeant de pauvres mères d'aller, pendant la nuit, suivies de leurs enfants, mendier l'hospitalité. On pouvait suivre Col-

borne et ses farouches soldats à la lueur des incendies qui illuminaient leur marche triomphale. Ils furent sans pitié et d'autant plus braves et insolents que les hommes ayant fui pour ne pas tomber entre leurs mains, ils ne rencontraient partout que de pauvres femmes et d'infortunés enfants sans défense et sans protection.

Que de larmes ! Que de scènes de désolation !

Tous les jours, pendant le mois de novembre, des escouades de dix à trente prisonniers traversaient les rues de Montréal.

Ces braves gens, des hommes respectables en général, l'élite de la population, étaient accueillis par des vociférations, des menaces de mort d'une populace enragée que la force armée était obligée de contenir pour l'empêcher de se porter à des voies de fait.

Il y avait trois bâtisses servant de prisons : une à la Pointe-à-Callières, près du couvent des Sœurs-Grises, était une espèce de hangar malpropre, froid, où l'air était insupportable ; une autre—"l'ancienne prison"—était située sur la place Jacques-Cartier, à peu près à l'endroit où se trouve maintenant le Palais de justice, et la troisième était la "nouvelle prison" au Pied-du-Courant où presque tous les prisonniers furent transportés après un certain temps.

On en mit une centaine dans les cachots, et on logea les deux à trois autres dans les étagères supérieures de la prison.

Dans les commencements, les prisonniers furent traités durement ; ils souffrirent du froid, et le pain—leur seule nourriture—était peu abondant. Plus tard on adoucit le régime, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Plus tard, on leur permit de se voir et de se parler dans les corridors, de recevoir leurs parents et leurs amis, et d'accepter des secours. Quelques personnes charitables, s'intéressant à leur sort, leur fournissaient des vêtements et des aliments.

Colborne faisaient assez prévoir le sort qui leur était réservé. À ces angoisses venait se joindre la pensée de leurs demeures incendiées, de leurs propriétés détruites, de leurs femmes et de leurs enfants sans pain, sans abri, sans protection. Et ces pauvres femmes, ces enfants infortunés n'avaient guère de ressources, aujourd'hui errant sur les chemins publics, mendiant un asile et du pain, combien leur situation était lamentable ! On vit des femmes dévouées partir de quinze ou vingt lieues par des temps et des chemins affreux, arriver à la prison, attendre des heures à la porte, essayer tous les affronts, pour voir leurs maris, un instant, connaître leurs besoins et leur donner le peu d'argent ou de hardes qu'elles avaient obtenus de la charité publique. Les entrevues étaient tristes, la séparation cruelle. On n'était jamais sûr de se revoir.

Nous avons dit que la loi martiale avait été proclamée le 4 novembre. Le 8, Colborne lança une proclamation suspendant l'opération de la loi relative au "Writ d'Habeas Corpus", le 27, il constituait la cour martiale et nommait les avocats chargés de représenter la Couronne, et le 28 les procès commençaient.

La cour martiale était présidée par le major général Clitherow, et se composait de quinze des principaux officiers des régiments anglais venus dans le pays pour combattre l'insurrection. Il y avait parmi eux des jeunes gens peu en état d'apprécier la gravité de leurs devoirs et la responsabilité de leur position. Leur conduite pendant les procès, leur attitude insolente ou ironique, leur cruauté plaisanteries montrèrent qu'ils n'avaient pas plus de cœur que d'intelligence. On assure que plusieurs s'amusaient à faire au crayon, sur des morceaux de papiers qu'ils se passaient en riant, des échafauds où l'on voyait suspendus à des cordes, les malheureux qui subissaient leurs procès devant eux.

Les avocats de la Couronne ou les juges-avocats, ainsi qu'on les désignait, étaient l'honorable Dominique Mondelet (un Canadien-français !), Charles Dewey Day (devenu le juge Day) et le capitaine Edward Muller, un officier anglais.

Voici les noms des patriotes qui furent appelés les premiers à comparaître devant ce tribunal : Joseph-Narcisse Cardinal, notaire ; Joseph Duquette, étudiant en loi ; Joseph L'Ecuier, cultivateur ; Jean-Louis Thibert, cultivateur ; Joseph Guimond, cultivateur ; Léon Gufrin dit Dusault autrement appelé Blanc Dusault, cultivateur ; Edouard Thérien, cultivateur ; Antoine Côté, cultivateur ; François-Maurice Lepailleur, buissier de la Cour du Banc du Roi ; Louis Lesage autrement appelé Louis Lesage dit Lavolette, tous de la paroisse de Châteauguay, et Léon ou Léandre Ducharme, de Montréal.

Les patriotes eurent pour les défendre un jeune avocat, qui devint l'un des premiers hommes du pays, et dont le souvenir sera éternellement lié à celui de cette époque. Nous voulons parler de M. Drummond, qui après avoir fait tout ce qui était possible pour ses nobles clients, resta fidèle à leur mémoire et n'oublia jamais leurs familles.

Il ne put obtenir la permission de plaider devant la cour martiale, mais on lui permit de produire des plaidoyers écrits dans lesquels il s'appliquait à démontrer l'illegalité des procédures prises contre les patriotes.

L. O. DAVID

CASTORIA. La Société Que Vous Avez Toujours Aimée

Partie la Signature de

Partie la Signature de

Partie la Signature de

Partie la Signature de

Partie la Signature de

Partie la Signature de

MANGEZ DES ORANGES

Si vous voulez conserver la santé.

Des épreuves sérieuses ont démontré que le jus d'orange possède des propriétés médicinales de haute valeur. Ceux qui souffrent d'indigestions et qui sont condamnés à la diète, éprouvent, après avoir mangé régulièrement des oranges au déjeuner moins de maux et de palpitations.

Dans certains cas, où il y avait tendance à la constipation le fait seul de manger des oranges régularisait les fonctions des intestins.

Cependant il existe un moyen plus satisfaisant pour obtenir de meilleurs résultats.

C'est de prendre une ou deux tablettes "Fruit-a-tives" le soir au coucher, tout en continuant l'usage des oranges au déjeuner.

"Fruit-a-tives" est un remède composé des jus d'orange, de pommes, de figues et de prunes scientifiquement combinés avec certains toniques qui intensifient l'action de ces jus de fruits.

Prenez le jus d'une orange avant votre déjeuner, et "Fruit-a-tives" le soir au coucher et vous verrez disparaître, comme par enchantement indigestions, dyspepsie, constipation et excès de bile.

"Fruit-a-tives" sont en vente chez les marchands à 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50. Envoyez par la poste sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Dépêches Etrangères

Saint-Petersbourg (Russie) 3. — La proposition russe en vue du règlement de la question macédoine, dominant la commission financière internationale de la police et des tribunaux macédoines, a reçu l'approbation de l'Autriche dans ses grandes lignes, bien qu'on mette en doute l'opportunité d'exiger des commissaires qu'ils entrent dans le service civil de la Turquie et de la formation d'une milice locale, composée de paysans, pour maintenir l'ordre. Si la Grande-Bretagne peut être induite à renoncer à sa demande de la nomination d'un gouverneur général de la Macédoine, l'acceptation du plan de la Russie sur la base du rétablissement du concert européen est considérée probable, mais on craint que la Grande-Bretagne ne trouve pas la proposition russe assez radicale.

Une partie influente du public russe, ayant à sa tête la "Novoye Vremya", s'oppose au plan de la Russie, et conseille à celle-ci de cesser de solliciter l'approbation de l'Autriche et de s'adresser à la Grande-Bretagne et à l'Italie en faveur de réformes substantielles en Macédoine.

Paris (France) 4. — Presque tous les jurys de France — certains même à plusieurs reprises — se sont prononcés en faveur du maintien de la peine de mort.

Nombreux sont cependant les partisans de l'abolition de la peine capitale.

De ces deux théories, quelle est celle qui triomphera ? Il est difficile de formuler un pronostic. En attendant, voici que la légion des partisans du maintien de la peine de mort vient de faire une recrue considérable, celle du professeur Lacassagne, le célèbre médecin légiste de la faculté de Lyon.

A l'Académie des Sciences, M. Lacassagne a donné communication, au nom de ce savant, d'un intéressant travail sur la peine de mort et la criminalité.

M. Lacassagne démontre par les chiffres et des faits que la criminalité augmente considérablement en France. Il trouve qu'il serait mal venu de supprimer la peine de mort.

"La société, dit-il, ne sait plus se défendre; les lois de surseins, libérales, conditionnelles, la relaxation n'ont pas fortifié la répression. Les criminels n'ont vu des mesures que les signes de faiblesse ou de crainte; ils sont difficilement intimidables, que craignent-ils, d'ailleurs ? On n'aime plus la peine de mort, les prisons sont des demeures confortables, le bagne un asile où l'existence est rarement dure, le plus souvent supportable et d'où il est possible de sortir."

Mais M. Lacassagne demande plus. Il voudrait que la décastration fût remplacée par la pendaison, comme en Angleterre. A la réduction n'assisterait qu'un certain nombre de personnes déterminées.

Venise (Italie) 5. — On rapporte que l'empereur Guillaume, en conversation, hier, avec le roi Victor Emmanuel, lui a demandé s'il aurait bientôt une cousine américaine. L'empereur faisait allusion au rapport ditant que le jeu des Américains doit pousser Miss Catherine Elkins, fille du sénateur de la Virginie Occidentale. Le roi répondit qu'il n'en savait rien, qu'il fallait attendre l'arrivée du duc, qui est attendu à Rome d'un jour à l'autre.

Berlin (Allemagne) 6. — La proposition du refus du gouvernement allemand de recevoir le docteur David Jayne Hill, actuellement ministre à La Haye, comme ambassadeur des Etats-Unis, en remplacement de M. Charlesman Tower, continue à intéresser le public. Le ministre des affaires étrangères ne ou aucune expression favorable au docteur Hill pour venue du gouvernement allemand et déclare qu'il est persona grata et que toute assertion contraire est une invention mise en circulation par des Américains ambitieux. Il ajoute que l'opposition au docteur Hill est américaine et non allemande.

D'autre part, le désir de l'empereur Guillaume de ne pas avoir le docteur Hill comme représentant des Etats-Unis à Berlin fait depuis plusieurs semaines le sujet des conversations dans la maison officielle de Sa Majesté. Le général Von Plessin adjoint, général de Sa Majesté, en a parlé et il est connu en dehors de l'entourage immédiat de Sa Majesté que l'amiral Von Mueller, chef du cabinet privé de M. de Sa Majesté, et l'amiral Von Tirpitz, secrétaire de l'amirauté, sont au nombre de ceux qui ont dit à l'empereur qu'ils ne recommandaient pas le docteur Hill comme étant un ambassadeur acceptable.

Le seul rôle de M. Tower dans cette affaire — consistant à transmettre la communication définitive de l'empereur au président Roosevelt. Sa Majesté a demandé en même temps à un ami personnel, le docteur Roosevelt, qui est actuellement en Allemagne, d'écrire au président pour lui faire part de la reconnaissance de l'empereur à recevoir le docteur Hill.

Ces deux communications ont été envoyées à la demande expresse de Sa Majesté. Il est possible que le

ministère des affaires étrangères ne soit pas au courant de la seconde communication, qui est probablement à l'heure actuelle, en route pour les Etats-Unis.

Saint-Petersbourg (Russie) 7. — Le gouvernement russe s'inquiète de l'attitude de Fred D. Fisher, le consul des Etats-Unis à Harbin, au sujet de la juridiction de la Russie en Manchourie. Le consul américain affirme que la souveraineté chinoise est supérieure en Manchourie et a de plus annulé la protestation de la Chine contre l'établissement, par la Russie, et indépendamment du gouvernement chinois, de municipalités dans la zone du chemin de fer, à Harbin et à Chailar. La Russie demande à l'ambassade américaine ici et à Washington, une explication de la conduite de M. Fisher.

M. Fisher est accrédité auprès du gouvernement chinois et depuis son arrivée à Harbin, en janvier 1907, il a toujours refusé de reconnaître ou d'admettre qu'il ait quoi que ce soit à faire avec l'administration russe du territoire. Il s'est montré ferme dans sa prétention qu'il est accrédité auprès de la Chine seulement, et il a refusé de se rendre à la suggestion d'un fonctionnaire de l'administration du chemin de fer russe, qui affirmait qu'il était accrédité auprès du général Horvath, le gouverneur russe à Harbin, avant d'ouvrir son consulat ou d'arborer le drapeau américain sur l'édifice. En vertu du traité de 1896, la Russie réclame le contrôle exclusif de la zone du chemin de fer en Manchourie.

On admet au département d'Etat que le "status" du consul des Etats-Unis à Harbin a été le sujet de représentations à Washington par le gouvernement russe, mais les fonctionnaires du département ne veulent pas discuter la question pendant que les négociations sont pendantes. On reconnaît cependant que le consul américain, M. Fisher, n'avait pas agi de sa propre initiative en refusant de demander la permission de la Russie pour exercer ses fonctions consulaires, mais exécuté un plan préparé avec soin par le département d'Etat en vue d'amener la reconnaissance de l'Angleterre est raisonnablement "pro-alle". C'est, en ces termes que le chancelier de l'Echiquier, M. Asquith, a résumé, à la chambre des communes, la politique navale du ministère libéral.

M. Asquith est considéré, des maintenant, comme le successeur de sir Henry Campbell-Bannerman au poste de premier ministre. La déclaration qu'il vient de faire à propos du budget de la marine a donc toute la valeur d'une décision ministérielle. Or, cette déclaration dépasse pour la netteté, la fermeté, on pourrait même dire la clarté, tout ce qu'on aurait pu attendre du ministre le plus conservateur et le plus impérialiste.

M. Balfour avait posé au gouvernement une question relative à ce que serait à la fin de l'année 1911 la force comparée de l'Allemagne et de l'Angleterre en cuirassés et de l'"Invincible". C'est un lord civil de l'opposition, M. Lambert, qui lui répondit et sa réponse parut vague et hésitante. Le lendemain, M. Balfour revint à la charge et demanda au chancelier de l'Echiquier :

"Est-ce que dans les derniers mois de 1911 l'Allemagne ne posséderait pas 13 cuirassés du type du "Dreadnought" et de l'"Invincible", tandis que la Grande-Bretagne n'en posséderait que 11, en supposant que le programme allemand soit exécuté à la lettre et que la date fixée pour la

mise en chantier des nouveaux grands cuirassés anglais ne soit pas modifiée ? En répondant clairement, le gouvernement rendra un grand service au parlement et au pays."

On voit toute l'importance de la question. L'Angleterre admet-elle que l'Allemagne puisse devenir son égale ou même sa supérieure par rapport à ses cuirassés du type de "Dreadnought" et de l'"Invincible", auxquels leurs adversaires attachent une si formidable supériorité sur les navires de tous les autres types ? On attendait avec curiosité la réponse du chancelier de l'Echiquier. N'avait-on pas prétendu qu'il avait personnellement abandonné la tâche d'après laquelle la flotte britannique doit toujours être supérieure aux flottes réunies des deux puissances maritimes les plus fortes — le "Two power standard" — afin de rendre disponibles les ressources nécessaires à l'établissement des pensions pour la vieillesse.

La réponse de M. Asquith a été convertie d'applaudissements par l'opposition et par toutes les fractions de la Chambre, sauf par les socialistes et quelques pacifistes qui refusent de s'inquiéter des programmes de constructions navales de l'Allemagne en disant qu'elle manquera d'argent pour les exécuter.

M. Asquith a commencé par déclarer qu'il était d'accord avec l'opposition sur deux points : le premier, c'est qu'il faut maintenir à l'Angleterre une inattaquable supériorité sur mer ; le second, c'est que le meilleur moyen d'atteindre ce but est de rester attaché au principe du "Two power standard". Il a ensuite ajouté :

"Sans préjuger de ce que pourra être l'année prochaine le programme naval de l'Angleterre, je puis dire sans la moindre hésitation que, si à cette époque l'exécution du programme naval de l'Allemagne tel qu'il existe sur le papier nous apparaît comme probable, nous considérons de notre devoir, non seulement de construire un nombre suffisant de cuirassés, mais encore de calculer la date de leur mise en chantier de telle sorte qu'à la fin de 1911, la supériorité de l'Allemagne n'existe pas. Tel est la politique du gouvernement de sa Majesté ; on peut en prendre acte ; et je pense qu'elle est de nature à convaincre la chambre que nous n'avons pas l'intention de nous laisser devancer au point de vue maritime."

La presse a unanimement approuvé ces énergiques déclarations. Quant au "Times", de Londres, il ne doute pas que son insinuation calculée, relative à la lettre de Guillaume II à lord Tweedmouth, n'en ait été la cause déterminante. Son correspondant parisien lui a même télégraphié l'avis de tous les hommes politiques français qui ont vu, la réponse de M. Asquith à M. Balfour constituant un triomphe pour le "Times". Ce qu'on peut affirmer avec une absolue certitude, c'est que la publication de la lettre de l'empereur Guillaume a créé en Angleterre un état d'esprit tel qu'un gouvernement, quel qu'il soit, qui aurait fait des déclarations moins catégoriques, se serait à jamais perdu dans l'opinion. M. Asquith a dit exactement ce qu'il fallait dire et comme il fallait le dire. Sir Henry Campbell-Bannerman ne l'aurait probablement pas dit. Bien dit, génie qui l'ait été par ses anciennes promesses touchant la réduction des dépenses militaires et navales et la limitation des armements.

Tokio (Japon) 9. — Le gouvernement japonais comprend maintenant la nécessité de remédier aux abus qui se commettent actuellement en rapport avec la piraterie et l'enregistrement purement spéculatif des brevets et des marques de commerce et les conventions, couvrant ces articles, qui seront bientôt signés entre le Japon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On espère que ces conventions contribueront à améliorer une situation dont le résultat est une injustice flagrante pour les manufacturiers étrangers dont les marques de commerce ont été imitées en ce pays dans le but de trouver un marché pour les marchandises de qualité inférieure. Les marchands japonais ont l'habitude de mettre sur le marché, par exemple, une marque de whiskey écossais en bouteilles, fabriquées ici, et dont les étiquettes ressemblent exactement à celles d'une distillerie dont la réputation est bien établie. L'étiquette japonaise ne diffère de celle de la maison écossaise que dans quelques détails sans importance, qu'on ne peut découvrir que par une comparaison entre les deux. Chez le Japonais ignorant l'anglais cette différence ne provoque aucun soupçon, et le consommateur indigène achète l'imitation japonaise croyant se procurer l'article importé.

La question a été portée devant les tribunaux japonais, mais avec peu de succès, par les étrangers intéressés. Les savants piquetés, les articles de toilette, la papeterie, les cigarettes, etc., semblent la proie naturelle des pirates de marques de commerce.

Un point qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est d'après la loi japonaise la priorité d'enregistrement d'une marque de commerce. En d'autres termes, un Japonais peut imiter n'importe quelle marque de commerce étrangère, et le bureau des brevets ne lui refusera pas l'enregistrement tant que la marque étrangère n'aura pas été enregistrée au Japon. Le résultat naturel est qu'un grand nombre de Japonais trouvent leur profit à enregistrer des marques de commerce étrangères à leur propre nom, espérant ainsi, tôt ou tard, obtenir de l'argent pour le renoncement à leur "droit". Il n'y a pas de doute, non plus, que les marchés chinois en particulier sont inondés d'imitations japonaises de produits étrangers. Imitations qui portent franchement les marques de commerce votées ou d'autres enregistrées légalement dans les conditions indiquées plus haut et qui les mettent à l'abri de toute attaque.

Les autorités japonaises commentent cependant à comprendre que la loi actuelle des marques de commerce est défectueuse et que non seulement les étrangers, mais aussi un grand nombre de marchands japonais de bonne foi, souffrent du relâchement de la morale qui existe en certains quartiers.

La grande exposition de 1912 dont les préparatifs sont déjà commencés, a fait comprendre que tout soin de d'annuler pour les droits des exposants étrangers à leurs brevets et à leurs marques de commerce serait fatal à l'entreprise. Un projet de loi pourvoyant à la protection efficace de tous les exposants étrangers a déjà été passé par la Diète, et la bonne foi du gouvernement au sujet de cette mesure ne saurait être mise en doute.

On croit aussi qu'un effort sera bientôt fait en vue d'amener la loi actuelle des brevets et des marques

de commerce de façon à la rendre conforme à la pratique anglaise et américaine.

Berlin (Allemagne) 9. — La révélation des journalistes du Reichstag, éditée hier soir, sous la pression exercée par les chefs des différents partis. Herr Groeber, le chef du parti du centre, qui avait traité les journalistes de pourvoyeurs parce qu'ils s'étaient moqués d'un député qui avait déclaré que les nègres ont une âme immortelle, a lu à la fin de la séance d'hier, une déclaration dans laquelle il a exprimé son regret du langage qu'il avait employé à l'adresse des journalistes. Après cette déclaration, les journalistes se réunirent et décidèrent de retourner à leurs travaux.

Il n'a pas été imprimé ici une seule ligne des débats au Reichstag pendant toute la durée de la grève, et à cause de ce manque de publicité un grand nombre de députés ont refusé de prononcer des discours dont ils n'auraient pas eu connaissance, et ainsi considérablement les travaux de la Chambre.

Lisbonne (Portugal) 9. — Le développement politique le plus important en vue des prochaines élections des Cortes portugaises est la détermination, proclamée ouvertement du parti de Franco, l'ancien premier ministre et dictateur, d'entrer en lice contre les vieux partis "rotatifs" d'un côté, et les républicains de l'autre.

Quand Franco prit la fuite, après l'assassinat du roi Carlos et du prince royal, son parti semblait écarté et on le croyait éliminé de la vie de la politique portugaise. Il semble maintenant évident que le fond de son exil lui dirige encore la guerre qu'il a faite comme dictateur, et si ses partisans obtiennent quelque succès on croit qu'il reviendra au Portugal. Senhor Remaio, le ministre des travaux publics et le contrôle du fonds de campagne électorale, et des candidats du parti de Franco se présenteront dans presque tous les districts. Leur plus fort atout est la reconnaissance tardive du fait qu'il était un "réformateur" et qu'un important vers l'élimination de l'administration a été fait pendant qu'il était ministre.

Les vieux partis semblent comprendre déjà que la rentrée en scène des "Francoistes" le jetterait entre leurs anciens ennemis et les républicains, et ils cherchent à se concilier les nouveaux de ce parti en maintenant au poste de gouverneur de la Banque de Portugal Senhor Mello E. Souza, un ami intime de Franco, qui fut nommé pair du royaume et membre du conseil d'Etat à l'insinuation du dictateur. Ce poste, surtout pendant les dernières années où il s'était occupé de la famille royale, a toujours été confié à un ami personnel du roi. Franco, quand il accepta de devenir premier ministre, il mit comme condition qu'il aurait droit de nommer le gouverneur de la Banque. La laideur des vieux partis à laisser entre les mains de leur ennemi ce poste si important est regardé comme démontrant jusqu'à quel point ils sont prêts à aller pour "récupérer les Francoistes".

La presse loyaliste invite ses adhérents à appuyer le gouvernement parce que dans les circonstances actuelles il rendra la loi et le bon gouvernement. Bernardino Machado, le chef républicain, déclare que l'horreur de la tragédie du 1er février s'effacera bientôt et que le mécontentement ne durera pas. Il demande un remède à la situation.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants. Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée. — En vente partout — Dépôt — 1419 Boul. St-Laurent Montréal.

Non Demers sont très belles, naturelles, agréables, faciles à avaler. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 102 Rue Saint-Denis Montréal.

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copal, le cubèbe, les opiaux et les injections.

CHEMIN DE FER Vermont Central DEPART DE ST-JEAN 9.25 a.m. — MIXED tous les jours de la semaine pour Farnham, Granby et Waterloo.

9.20 a.m. — "NEW ENGLAND STATES LIMITED" tous les jours pour Concord, Manchester, Boston, Springfield et New York; tous les jours excepté le dimanche pour New London et Worcester. Wagons salon et café, tous les jours pour Boston. Repas servis à la carte. Wagon Pullman pour Springfield excepté le dimanche.

2.35 p.m. — Dimanche excepté, Train LOCAL pour St-Albans, Burlington, White River Jet.

4.20 p.m. — TRAIN MIXED tous les jours de semaine pour Farnham, Stanbridge East, Frelighsburg, Granby et Waterloo.

7.30 p.m. — Tous les jours de semaine pour St-Albans.

9.05 p.m. — BOSTON AND NEW YORK EXPRESS tous les jours pour Boston via Lowell, New York via Springfield, et tous les jours de la Nouvelle Angleterre. Wagons dorés pour Boston via Lowell aussi Springfield.

ARRIVEE A ST-JEAN 6.35 a.m. — Express de nuit, tous les jours, partant de Boston via Lowell, à 7.30 p.m., New York via Springfield, tous les jours, 4 p.m.

9.02 a.m. — De Waterloo, Granby, Farnham et Frelighsburg.

1.00 p.m. — Train de semaine venant de White River Junction et autres endroits locaux.

3.00 p.m. — De Farnham.

7.50 p.m. — Train de semaine partant de Boston via Lowell à 9.00 a.m., Boston via Fitchburg 8.00 a.m., Springfield 9.10 a.m. New London, 5.15 a.m.

9.20 p.m. — Tous les jours "New England States Limited" partant de Boston via Lowell à 11.30 a.m., New York via Springfield à 8.40 a.m., New London 9.00 a.m.

Sujets à changements sans avis. J. W. HANLEY, Agent Général des Passagers.

de commerce de façon à la rendre conforme à la pratique anglaise et américaine.

Berlin (Allemagne) 9. — La révélation des journalistes du Reichstag, éditée hier soir, sous la pression exercée par les chefs des différents partis. Herr Groeber, le chef du parti du centre, qui avait traité les journalistes de pourvoyeurs parce qu'ils s'étaient moqués d'un député qui avait déclaré que les nègres ont une âme immortelle, a lu à la fin de la séance d'hier, une déclaration dans laquelle il a exprimé son regret du langage qu'il avait employé à l'adresse des journalistes. Après cette déclaration, les journalistes se réunirent et décidèrent de retourner à leurs travaux.

Il n'a pas été imprimé ici une seule ligne des débats au Reichstag pendant toute la durée de la grève, et à cause de ce manque de publicité un grand nombre de députés ont refusé de prononcer des discours dont ils n'auraient pas eu connaissance, et ainsi considérablement les travaux de la Chambre.

Lisbonne (Portugal) 9. — Le développement politique le plus important en vue des prochaines élections des Cortes portugaises est la détermination, proclamée ouvertement du parti de Franco, l'ancien premier ministre et dictateur, d'entrer en lice contre les vieux partis "rotatifs" d'un côté, et les républicains de l'autre.

Quand Franco prit la fuite, après l'assassinat du roi Carlos et du prince royal, son parti semblait écarté et on le croyait éliminé de la vie de la politique portugaise. Il semble maintenant évident que le fond de son exil lui dirige encore la guerre qu'il a faite comme dictateur, et si ses partisans obtiennent quelque succès on croit qu'il reviendra au Portugal. Senhor Remaio, le ministre des travaux publics et le contrôle du fonds de campagne électorale, et des candidats du parti de Franco se présenteront dans presque tous les districts. Leur plus fort atout est la reconnaissance tardive du fait qu'il était un "réformateur" et qu'un important vers l'élimination de l'administration a été fait pendant qu'il était ministre.

Les vieux partis semblent comprendre déjà que la rentrée en scène des "Francoistes" le jetterait entre leurs anciens ennemis et les républicains, et ils cherchent à se concilier les nouveaux de ce parti en maintenant au poste de gouverneur de la Banque de Portugal Senhor Mello E. Souza, un ami intime de Franco, qui fut nommé pair du royaume et membre du conseil d'Etat à l'insinuation du dictateur. Ce poste, surtout pendant les dernières années où il s'était occupé de la famille royale, a toujours été confié à un ami personnel du roi. Franco, quand il accepta de devenir premier ministre, il mit comme condition qu'il aurait droit de nommer le gouverneur de la Banque. La laideur des vieux partis à laisser entre les mains de leur ennemi ce poste si important est regardé comme démontrant jusqu'à quel point ils sont prêts à aller pour "récupérer les Francoistes".

La presse loyaliste invite ses adhérents à appuyer le gouvernement parce que dans les circonstances actuelles il rendra la loi et le bon gouvernement. Bernardino Machado, le chef républicain, déclare que l'horreur de la tragédie du 1er février s'effacera bientôt et que le mécontentement ne durera pas. Il demande un remède à la situation.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants. Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée. — En vente partout — Dépôt — 1419 Boul. St-Laurent Montréal.

Non Demers sont très belles, naturelles, agréables, faciles à avaler. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 102 Rue Saint-Denis Montréal.

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copal, le cubèbe, les opiaux et les injections.

CHEMIN DE FER Vermont Central DEPART DE ST-JEAN 9.25 a.m. — MIXED tous les jours de la semaine pour Farnham, Granby et Waterloo.

9.20 a.m. — "NEW ENGLAND STATES LIMITED" tous les jours pour Concord, Manchester, Boston, Springfield et New York; tous les jours excepté le dimanche pour New London et Worcester. Wagons salon et café, tous les jours pour Boston. Repas servis à la carte. Wagon Pullman pour Springfield excepté le dimanche.

2.35 p.m. — Dimanche excepté, Train LOCAL pour St-Albans, Burlington, White River Jet.

4.20 p.m. — TRAIN MIXED tous les jours de semaine pour Farnham, Stanbridge East, Frelighsburg, Granby et Waterloo.

7.30 p.m. — Tous les jours de semaine pour St-Albans.

9.05 p.m. — BOSTON AND NEW YORK EXPRESS tous les jours pour Boston via Lowell, New York via Springfield, et tous les jours de la Nouvelle Angleterre. Wagons dorés pour Boston via Lowell aussi Springfield.

ARRIVEE A ST-JEAN 6.35 a.m. — Express de nuit, tous les jours, partant de Boston via Lowell, à 7.30 p.m., New York via Springfield, tous les jours, 4 p.m.

9.02 a.m. — De Waterloo, Granby, Farnham et Frelighsburg.

1.00 p.m. — Train de semaine venant de White River Junction et autres endroits locaux.

3.00 p.m. — De Farnham.

7.50 p.m. — Train de semaine partant de Boston via Lowell à 9.00 a.m., Boston via Fitchburg 8.00 a.m., Springfield 9.10 a.m. New London, 5.15 a.m.

9.20 p.m. — Tous les jours "New England States Limited" partant de Boston via Lowell à 11.30 a.m., New York via Springfield à 8.40 a.m., New London 9.00 a.m.

Sujets à changements sans avis. J. W. HANLEY, Agent Général des Passagers.



Joseph A. Filion Possède la célèbre Machine Henderson, la plus parfaite pour l'ajustage des bandages de roues



130 & 132 RUE CHAMPLAIN ST-JEAN, P.Q.

INTERCOLONIAL RAILWAY GARE D'AVANTURE UNION SERVICE DES TRAINS EN DESINATION DE

7.25 a.m. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les Stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

3.50 p.m. St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste-Flavie et stations intermédiaires.

L'Express Maritime du Vendredi a correspondances directes pour Sydney et l'île de Terre-Neuve. BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare d'Avanture, Tel. Main 615.

GEO. STRUBBE, Agent des passagers et des billets de la ville. H. A. PRICE, Assistant agent général des passagers

CHEMIN DE FER Delaware & Hudson

DEPART DES TRAINS DES GARES DU GRAND TRONC: MONTREAL à 6.45 hrs., a.m. 11.10 hrs., a.m. et 7.40 hrs., p.m. ST-JEAN à 9.30 hrs., a.m. 11.55 hrs., a.m. et 8.25 hrs., p.m. Ces trains arrivent à New York à 8.00 hrs., p.m. 10.00 hrs., p.m. et 7.17 hrs., a.m.

Wagon salon direct de Montréal à New York par le train de 6.45 hrs., a.m. à la Wagon café de Plattsburg à Albany.

Wagon salon de Montréal à Albany et d'Albany à New York, par le train de 11.10 hrs., a.m. Wagons dorés Pullman, direct de Montréal à New York, par le train de 7.40 hrs., p.m.

ABEL J. CULVER, 2nd Vice-Pres. J. W. BURDICK, Pass. Traffic Mgr. A. A. HEARD, General Passenger Agent Albany, N.Y.

CHEMIN DE FER Quebec Southern

HORAIRE LOCAL St-Jean et Jonck d'Iberville. (Corrigé le 1er Août 1905.)

FRAINS AU NORD D'IBERVILLE JONCTION. 7.25 a.m. — Pour St-Grégoire, Ste-Ange, Rougemont, St-Damase, St-Hyacinthe, St-Jude, St-Aimé, Sorrel, Yamaska, St-François du Lac, (Abenakis Springs) et Pierreville. (Tous les jours dimanche excepté), arrivant à Pierreville à 12.15 p.m. Fait raccourciement à St-Hyacinthe avec les trains de l'I.C.R. et G.T.R. pour Québec, Sherbrooke, Portland et les stations intermédiaires.

TRAINS AU SUD D'IBERVILLE JCT. 1.15 p.m. — Local pour Sabrevois, Henryville, Clarenceville et Noyan. TRAINS AU NORD D'IBERVILLE JCT. 1.40 p.m. — Local pour St-Hyacinthe et les stations intermédiaires, arrivant à St-Hyacinthe à 3.25 p.m. Faisant raccourciement avec les trains de l'I.C.R. et le G.T.R. pour le bas de Québec, les Provinces Maritimes et l'état du Maine.

ARRIVEE A IBERVILLE JCT. Tous les jours, dimanche excepté, 12.50 a.m. — Local de St-Hyacinthe et les stations intermédiaires, arrivant à St-Hyacinthe à 3.25 p.m. Local de Noyan Jct. Clarenceville, Henryville et Sabrevois.

7.05 p.m. — Express de Pierreville, St-François du Lac (Abenakis Springs) Yamaska, St-Hyacinthe et les stations intermédiaires, faisant raccourciement avec les trains du Rutland et du C.V.R. pour Boston et les endroits de l'état de New York, et de C.P.R. pour Boston et les Monts Blancs. Billets de passage en vente à toutes les stations.

CONDOR Une qualité Extra—Choix: Un Régal! Demandez-en à votre Fournisseur. 40c. la lb. LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

DEMANDEZ LE GIN "NIGHT CAP"

—DE— P. HOPPE, Schiedam, "Hollande"

La plus fine, la plus mœlleuse des eaux de vie de Hollande. Le Gin "NIGHT CAP" possède un bouquet vraiment exquis; c'est le grand favori des Connaisseurs Hollandais.

Rien de comparable sur le marché canadien. EN VENTE PARTOUT.

Dans tous les Restaurants, Hôtels, Clubs et Cafés. Chez votre épicer. Essayez-le et vous y reviendrez sûrement.

L. CHAPUT, FILS & Cie MONTREAL, Seuls agents pour le Canada.

HOTEL NATIONAL

Ce nouvel Hôtel moderne construit d'après les données les plus modernes du confortable et de l'élégance. Salons richement meublés, salle à dîner spacieuse et claire, système complet d'eau chaude et d'eau froide dans toutes les chambres, le seul établissement dans notre ville possédant cette amélioration et qui le place sur un pied d'égalité avec les hôtels les plus réputés de Montréal.</

Echos des Aientours

ROXTON, POND

M. W. S. Bulluck se fera construire une magnifique résidence, dans le cours de l'été.

Plusieurs autres constructions doivent être faites d'ici quelques mois, et notre village va toujours, s'embellissant de plus en plus.

—Jusqu'à ce jour, les étables entaillées ont donné satisfaction. Un bon nombre de gens s'accordent cependant à dire, que la saison pour le sucre et le sirop d'érable ne sera pas aussi bonne que l'an dernier. La neige est presque entièrement disparue, nous avons eu, par contre, une semaine un peu trop froide, avec de fortes gelées, et un vent à tout ébranler.

—Mlle M. A. Dumaine, de Montréal, et son cousin M. A. Hétu, d'Upton, étaient chez leur cousine, Mlle Cadoret, ces jours derniers.

—M. et Mme Jos. Dion, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Yvonne, Marie-Ange. Parrain et marraine, M. et Mme Lorrain, de South Ruxton.

—C'est ce printemps qu'on doit ajouter un étage à la "Roxton Tool and Mill Co." Les travaux doivent être commencés sous peu. Plusieurs lots de machineries pour la manufacture mentionnée plus haut, sont rendus sur le terrain, prêts à être installés.

Enfin, l'activité bat son plein, la main-d'œuvre sera satisfaite de l'été qui s'annonce très progressive.

—L'eau est très haute dans notre lac, mais aucun dommage n'a encore été causé, l'inondation ne semble pas être à craindre.

—M. E. Grégoire a vendu sa propriété à M. Nap. Cadoret.

—M. L. Larivière a fait l'acquisition d'un terrain situé au confin du village.

ST-ALEXANDRE

M. Narcisse Moquin, est décédé mardi, à St-Armand, les funérailles ont eu lieu ici, jeudi, après-midi. Nos condoléances.

—Mme Alp. St-Marie, de Ste-Marie, était en promenade chez M. A. Goyette, la semaine dernière.

—L'épouse de M. A. Masseau a donné le jour à un fils, le dix-neuf mars. Parrain et marraine, M. et Mme A. Masseau.

—Le vingt-six mars, l'épouse de M. H. Nolin, une fille, Aline. Parrain et marraine, M. et Mme O. Boucher.

—M. Adhémar St-Marie a acheté la propriété de M. A. Goyette, la semaine dernière.

—De passage à St-Alexandre, ces jours derniers, M. et Mme J. Bélanger, Mme Phénix, de Bedford, M. et Mme O. Boivin, de Notre-Dame, Mme Comeau, MM. J. Larocque, H. Hébert, de St-Jean, H. Laurence, M. Vaillancourt, de Montréal, M. et Mme Méthé, de St-Sébastien.

—Les licences d'hôtel ont été données à M. H. Ostiguy, au village, et à M. Gagnon, pour la station.

HENRYVILLE

M. Sylva Lestage, fils de M. André Lestage, est actuellement en visite dans sa famille, qu'il n'avait pas vue depuis huit ans.

Parti depuis seize ans pour la Californie, il a su se créer une position très avantageuse. En revenant au pays, il a visité les villes de Vancouver, Seattle et autres où il avait des parents et des amis.

Nous osons espérer que son séjour parmi nous lui sera très agréable. Nous sommes en plein temps des "Sucre"; le rendement, cette année, promet d'être considérable.

—Les travaux au pont du chemin de fer de la petite rivière du Sud, avancent assez rapidement. Déjà un pilier en béton commence à émerger du fond de la rivière. M. Geo. Fitzgerald nous déclare que ces travaux seront sans doute complétés vers la fin de l'été.

ILE-AUX-NOIX

M. Médard Thibodeau, un de nos plus vieux et estimables concitoyens, nous a quitté cette semaine, pour aller demeurer à St-Henri, de Montréal, avec son fils Henri qui va faire le commerce d'épicerie à cet endroit.

—Un autre de nos concitoyens doit nous quitter aussi prochainement pour aller demeurer lui aussi dans la métropole. Nous voulons parler de M. Xyste Girard. En effet M. Girard fait encair le quatorze courant. Il vend tous ces instruments d'agriculture, ainsi que son ménage; il donne sa terre à ferme. M. Girard était un de nos cultivateurs les plus éclairés de cette paroisse. Il fut longtemps conseiller et commissaire d'école et on avait souvent recours à ses conseils dans des questions épineuses. Il sera vivement regretté, particulièrement par les membres du chœur de chant pour lequel il était un auxiliaire précieux. M. Girard a déjà plusieurs propriétés immobilières à Montréal et il y va résider dans le but de spéculer. Tout en regrettant sincèrement le départ de ces concitoyens nous leur souhaitons succès.

—Samedi, le vingt et un mars, les commissaires d'école s'assemblèrent

pour terminer les engagements d'institutrices, qui avaient été remis à l'assemblée antérieure. Mlle Grégoire, fille de M. Dolphis Grégoire, de St-Valentin, qui fait actuellement la classe à St-Athanase, a été engagée à l'école No 1 du haut Richelieu. Pour le village les commissaires qui avaient décidé antérieurement d'avoir une sous-maîtresse diplômée, avaient deux applications: l'une de Mlle Alma Boudreau, institutrice diplômée ayant deux années d'expérience dans l'enseignement, et l'autre de Mlle Antoinette Moquin, ne possédant aucun brevet. Quoique le prix de cette dernière fut plus élevé de cinq dollars on décida de l'engager. Mlle Moquin prendra des leçons du principal M. Beaulieu, pour passer ses examens dans le cours de l'année, dit-on.

MAGOG

De hardis voleurs se sont introduits dans l'église et ont pillé tous les tronc; la somme devait être assez considérable, car il y avait les offrandes à St-Antoine, puis celles du carême et enfin le tronc des cierges. La police est à la recherche des coupables mais comme on s'est aperçu du vol que quelque temps après qu'il a été commis, il est probable qu'ils vont échapper.

—M. J. Daniel est de passage dans notre ville, cette semaine, en visite chez M. F. Papineau.

—Jeu dernier avait lieu dans la salle de l'opéra, la soirée préparée par la "Société Dramatique" au profit des écoles du soir. L'on a joué "Chicot" et "Nous Divorçons"; le seul de ces pièces, pas l'apprêt, éclaircit le teint et rend n'est besoin de commentaires. Immédiatement après la soirée a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles du soir. Les prix étaient jolis et nombreux; ce fut M. Jos. Labrie qui eut le plaisir de remporter le premier.

ST-SEBASTIEN

Samedi le quatre avril a eu lieu l'engagement des institutrices de la paroisse.

Les Sœurs St-Joseph sont réengagées pour le village. Mlle Z. Labonté et Mlle M. L. St-Denis, sont réengagées pour leur même arrondissement. Pour les deux autres écoles, l'engagement, est remis à plus tard.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

PIKE RIVER

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme veuve Narcisse Dusseau née Phébe Many, décédée le vingt-sept mars à l'âge de soixante-deux ans et dix mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte dix enfants.

Les funérailles ont eu lieu lundi de la semaine dernière, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son beau-frère l'hon. François Gosselin. Les porteurs des coins du poêle étaient ses deux frères, MM. Edmond et Médard Many, ses beaux-frères MM. Alfred Desranleau, Joseph Bonnevill, J. B. Fournier et Léandre Beaudoin.

Un grand nombre de messes ont été offertes par les enfants, les frères, les beaux-frères et les neveux de la défunte, pour le repos de son âme.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies dans le malheur qui la frappe.

NAPIERVILLE

M. Servule Brosseau, de Chambly Canton, est venu rendre visite, ces jours derniers, à ses parents et à ses amis.

—M. Oscar Fortin et Mlle Juliette Filion, de Montréal, sont en visite pour quelques jours chez M. Orla Fortin, fils de Pierre.

—M. Napoléon Girard et son épouse, de Montréal, sont venus faire une visite à leurs parents, M. et Mme J. C. Girard.

—M. Wilbrod Landry, de Lacolle, était parmi nous, cette semaine, pour affaire de famille.

—M. W. G. Leblanc a fait l'acquisition de la propriété de M. A. Marceau, pour le montant de \$2,800.

—M. Delphis Fortin, fils de François Fortin, est l'acquéreur de la propriété de M. Anselme Clairmont, pour le montant de \$1,000.

—Le vent de mercredi à jeudi a fait des ravages en différents endroits. Ici la grange de M. Siméon Dupuis, a été renversée. Le dimanche est estimé à \$300.

—La semaine dernière, le feu a détruit la cabane à sucre de M. Benjamin Laurin. Ce dernier, après avoir fait un bon feu pour aller prendre son repos bien mérité, le feu se

communiqua à la cabane et dans peu de temps la bâtisse était toute consumée. Les pertes sont évaluées à \$75,00.

—M. Louis Filion et son épouse font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph-Gérard-Dominique-Albert. Parrain et marraine, M. Dominica Bouchard et son épouse.

UN REMÈDE POUR LE PRINTEMPS

Ne vous dosez pas avec des purgatifs. —Un tonique c'est tout ce dont les gens ont besoin.

Pas exactement malade—mais pas très bien. Voilà comment se sentent la plupart des gens au printemps. Aisément fatigués, appétit variable, quelquefois des maux de tête et une sensation de dépression. Les boutons et les éruptions se montrent peut-être, ou il peut y avoir du rhumatisme ou de la névralgie. Tout cela indique que le sang est en désordre; que la vie claustrale de l'hiver a laissé sa marque sur vous et qu'il peut se produire des désordres plus graves. Ne vous dosez pas, comme le font follement beaucoup de personnes, avec des purgatifs dans l'espoir de remettre votre sang en bon état. Les purgatifs parcourent l'organisme et affaiblissent au lieu de renforcer. Ce qu'il vous faut au printemps, c'est un remède renforçant qui fera un sang nouveau, riche, reconstituera les nerfs affaiblis et vous donnera une santé et une force nouvelles. Les Pâilles Roses de Dr Williams sont l'unique remède qui peut amener promptement, sûrement ce résultat. Chaque dose de ce remède fait un sang nouveau, riche, rouge, augmente l'appétit, éclaircit le teint et rend les femmes fatiguées et déprimées. M. Harry Huggins, Oshawa, Ont., dit: "Je ne crois qu'il existe quelque chose d'égal aux Pâilles Roses de Dr Williams pour la guérison de la nervosité, de l'indigestion et de l'épuisement du sang. Pendant quelque temps, je souffrais beaucoup de ces maux. J'essayai plusieurs remèdes; mais rien ne me fit de bien jusqu'au moment où je commençai à prendre les Pâilles Roses de Dr Williams. Avant de les prendre, je me sentais comme un vieillard, mais après en avoir pris quatre boîtes, mes forces revinrent, mon appétit s'améliora, mes nerfs étaient plus forts et je me sentais un homme nouveau."

S'il vous faut un remède, ce printemps—et la plupart des gens en ont besoin—essayez les Pâilles Roses de Dr Williams et voyez avec quelle rapidité elles vous feront vous sentir comme une personne nouvelle.

En vente par tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

—Remarques au tableau d'honneur de l'école No 5 pour le mois de mars, le nom des deux élèves qui se sont le plus distingués dans chaque classe:

1ère classe, Hortense Duquette et Alma Côté; 2e classe, Yvonne Desranleau et Anna Côté; 3e classe, Emile Campbell et Armand Dusseau; 4e classe, Arcade Côté et Elvina Pinsonneau.

Mentions honorables: Maria Gaboriau, Conrad Dusseau, Edna Frébourg, Yvonne Campbell, et G. A. Duquette.

A PROPOS DE MINES

La compagnie minière St. Johns Temagami Gold & Silver Mining Co., dont les promoteurs sont des citoyens de St-Jean et de notre région, après s'être assurés les services de M. J. B. Comeau, un mineur d'une très grande expérience, a dans le cours de l'année 1907, dépensé des milliers de dollars pour faire des explorations de toutes sortes dans toutes les régions minières de Cobalt, du Larder Lake, de la rivière Montréal, de la plus grande partie de L'Abitibi et du canton de Matapédia. M. Comeau qui s'occupe de mines depuis au-delà de 15 ans, et qui en outre de son expérience comme mineur, est un analyste de première classe, n'a pas voulu s'arrêter aux premières découvertes qu'il a faites, mais ce n'est qu'après beaucoup de recherches et d'examen qu'il est parvenu à choisir les terrains dont nous mentionnons les numéros plus bas comme étant les plus riches et les plus avantageux pour arriver au but que se propose d'entreprendre la compagnie.

Les terrains de la province d'Ontario se trouvent situés à environ 25 milles au sud de la ville de Cobalt, et à trois milles du chemin de fer Temiskamingue & North Ontario. De ces terrains à aller au chemin de fer, une communication est très facile par les laes, et un chemin de voiture peut aussi y être pratiqué sans beaucoup de dépenses. Il y a du bois et de l'eau en quantité pour les besoins miniers. Trois veines parallèles traversent les claims Nos. 1533, 1535, 1536, 1537 et 1538 dans toute leur longueur du sud-est au nord-ouest, et un autre coule du nord-est au sud-ouest. Le claim 1533 dans toute sa largeur. La veine No 1 a trois pieds de largeur, la veine No 2 a dix pieds de largeur, et la veine No 3 a cinquante pieds de largeur; la veine A allant du nord-est au sud-ouest a sept pieds de largeur.

Toutes ces veines ont été déblayées sur tous les claims de la compagnie sous la conduite et la surveillance de M. Comeau. Sur la veine No 2 un puits d'essai a été creusé jusqu'à la profondeur de trente-cinq pieds, et des analyses du minerai y ont été faites à différentes profondeurs avec les rapports suivants: à 5 pieds de profondeur 78 cts en argent; à 10 pieds, \$2.40 en or; à 20 pieds, \$7.20; à 30 pieds, \$11.20; et à 35 pieds \$150.00 en or et \$40.00 en argent.

Tous ces différents essais ont été faits par le géant, M. Comeau, et ont été vérifiés par des analystes dont les certificats sont actuellement au bureau de la compagnie pour information de toute personne intéressée, et dont voici une copie du dernier. Il est de MM. Campbell & Deyell, chimistes, successeurs de Tilkie & Co.:

"Cobalt, Oct. 21st 1907.
"We hereby certify that the samples assayed for Mr. J. B. Comeau, gave 62 ounces of silver and 22 1/2 of gold, per ton. Total value, \$190.00."

"CAMPBELL & DEYELL, per H.J.D.
Une compagnie désignée sous le nom de "Gold Mine" possède sur ses claims une veine qui traverse celle de la St. Johns Temagami G. and S. Mining Co., et qui a donné, d'après les analyses, un rapport de \$3,000.00 à \$8,000.00 la tonne en or. A l'endroit de la jonction des veines un puits a été creusé jusqu'à neuf pieds de profondeur, où une analyse du minerai a donné de fortes traces d'or.

La Revue Hebdomadaire Envoi sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

"La Revue hebdomadaire" publiera dans ses prochains numéros: "J.-K. Huysmans intime", (L'Artiste-Le Chrétien), d'après des documents inédits, par M. Henry Céard et M. Jean de Caldain.

Prochainement "La Revue hebdomadaire" publiera une requête sur "La crise du parlementarisme".

La crise du parlementarisme français a été signalée à plusieurs reprises par tous les partis. Soucieuse d'obtenir sur ce problème les conclusions des diverses doctrines politiques, "la Revue hebdomadaire" con-

demander le catalogue et vous trouverez la description complète de l'engin, du moulin à vent, pour pouvoir ou pompe, moulange, des réservoirs, d'engins bélier hydraulique, d'appareils pour aqueduc et chemin de fer, etc.

Ontario Wind Engine and Pump Co. Ltd.
238 Rue St-Paul - MONTREAL.
Mentionnez ce Journal.

ON DEMANDE DES HOMMES ET DES FEMMES Nous désirons employer un certain nombre d'hommes et de femmes actifs et intelligents.

\$2.00 par jour GARANTIES DE SALAIRE ET COMMISSION. Ecrivez à The J. L. NICHOLS CO. Ltd., TORONTO. (Mentionnez ce Journal)

Pintre et Tapissier M. LUDGER LEBEAU, PEINTRE CONTRACTEUR

28 rue Allen, - - - St. Jean se chargera de tous ouvrages de peinture et de tapiserie pour le printemps. Ouvrage de première classe promptement exécuté.

sacra six articles à cette enquête. Ils seront signés par:

M. Aynard, député; M. Pierre Baudin, député, ancien ministre; M. Paul Bourget, de l'Académie française; M. Denys Cochin, député; M. Eugène Fournière, ancien député, directeur de la "Revue socialiste"; M. Georges Thibaud.

Prix de l'abonnement: 3 mois, 5.75—6 mois 10.50—1 an 20 frs. Labr. Pion 8 rue Garancière, Paris. "L'Instantané", partie illustrée de la "Revue Hebdomadaire", tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Pour les abonnements, s'adresser au représentant: Léon Lorrain, 71 rue Saint-Denis, Montréal.

En vente partout. Le numéro: 60 centimes.

UN MONSIEUR EXTRAORDINAIRE Petites annonces: On demande une chambre pour monsieur d'environ quinze pieds de long sur quatre de large.

CACHETS DU Dr FRED DEMERS CONTRÔLE MAL DE TÊTE L'efficacité de ces cachets est telle qu'en cinq minutes ils guérissent de tous maux de tête, névralgie, migraine—Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers" sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons—En vente partout—Dépôt—1449 Boul. St-Laurent Montréal.

Soumissions pour Plaques et Pies d'Acier A date fixée pour la réception des soumissions pour formes et plaques en acier à livrer au chantier maritime de St-Jean, pour le Ministère de la Marine et des Pêcheries, sera remise le 8 avril prochain, à midi à l'adresse suivante: F. GOURDEAU, Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

pour la construction d'un chaland de phare en acier à deux hélices et d'un bateau à vapeur à boudes pour le service de la Baie George, devant être livrés à Prescott, Ontario, et dont voici les principales dimensions: à savoir: longueur, 121 pieds; largeur moulée 35 pieds, et profondeur moulée 17 1/2. On peut voir les plans et devis de ce bateau à vapeur au Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, aux bureaux des documents, à Toronto, Collingwood et Midland; au Dominion Lithographing Press, et aux agences du Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Mon réal et à Québec.

On peut se procurer des plans et devis semblables en s'adressant au Ministère de la Marine et des Pêcheries, jusqu'au dixième jour d'avril prochain.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à dix pour cent du montant total de la soumission, qui sera confiné, si la personne envoyant la soumission accepte la refuser de passer un contrat avec le Ministère et de compléter le bateau à vapeur.

Les chèques accompagnant les soumissions refusées seront renvoyés.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions. Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du Ministère n'en seront pas payés.

F. GOURDEAU, Ministre de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, 19 mars 1908.

Louis Gosselin, B. C. L. AVOCAT, Chambres 75 et 76. Bâtisse Liverpool, London & Globe 112 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

G. GUILLET, NOTAIRE chez M. Eugène Archambault, N.P. Bureau Seignorial, rue St Jacques, ST. JEAN, P. Q.

FOURNIER, J. A. NOTAIRE PUBLIC. Bureau à sa résidence 13 RUE CHAMPLAIN, ST JEAN

Dr J. N. BOISVERT CHIRURGIEN-DENTISTE 44 rue St-Jacques, St-Jean, P.Q.

MM. Gosselin & Poulin AVOCATS RUE RICHELIEU, - - ST-JEAN.

GIRARD A. D. AVOCAT, No. 36 RUE ST. JACQUES, ST. JEAN, P. Q.

Dr J. A. DAIGNEAULT Coint des rues ST JACQUES & LONGUEUIL. Médecin et Chirurgien. Aussi: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Cr. L. NOLIN TRUDEAU CHIRURGIEN-DENTISTE, Bloc Côté & Frère RUE RICHELIEU ST-JEAN

JOSEPH NOLIN CHIRURGIEN DENTISTE 339 rue Sherbrooke 4me porte à l'ouest de la rue St-Denis TEL. Bell Est 764 MONTREAL

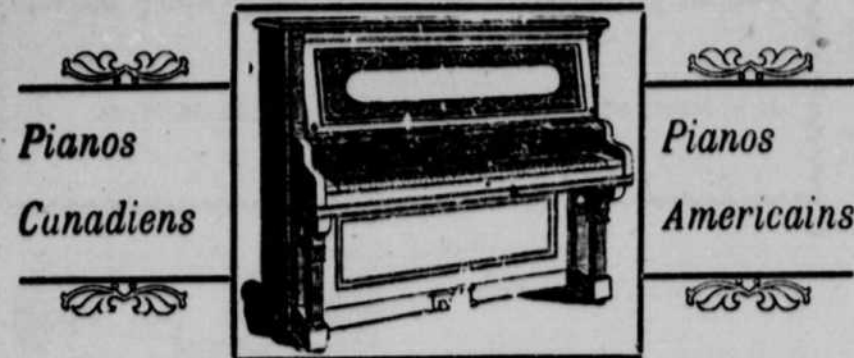
Excursions de Paques Des billets de retour seront vendus entre toutes les stations sur le chemin de fer Grand Tronc en Canada. Aussi des stations en Canada à Detroit et Port Huron, Mich., Buffalo, Black Rock, Niagara Falls, Suspension Bridge, Rouses Point, et Massena Springs, N.Y., Island Pond et Swanton, Vt., et les stations intermédiaires dans les Etats-Unis, et vice versa.

Excursions de Paques Des billets d'excursion seront vendus entre toutes les stations

J. P. MEUNIER,

BIJOUTIER

A le plaisir d'annoncer au public en général, qu'en vertu d'un arrangement spécial fait avec nos meilleures maisons



Vendra à des conditions avantageuses, les meilleurs Pianos Canadiens et Américains.

Il sollicite une part du patronage local et des environs.

RUE RICHELIEU.—SAINT-JEAN.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

ETRANGERS EN NOTRE VILLE

M. Elisée Davignon, de St-Alexandre, était de passage à St-Jean, ces jours derniers.

—Mme Wilfrid Gaudreau, de Farnham, était en promenade, mardi dernier, chez des parents en cette ville.

—Au nombre des étrangers remarqués à l'hôtel du Canada, ces jours derniers, mentionnons les suivants :

MM. J. Bernier, Outremont ; M. Fortier, capitaine Le Duc, Québec, J. A. Laporte, Upton, F. W. Maxham, T. S. Cashman, St-Denis, E. E. Sloan, Boston, L. Lacombe, Versailles, capitaine Bissonnette, Sabrevois, L. L. Jour, Chester, N. H. A. Smith, Alburg, Vt., L. H. Hale, O. Fortin, Montréal.

M. LE NOTAIRE BERNIER

M. le notaire Bernier, de l'Islet, était de passage à St-Jean, au commencement de la semaine.

On nous dit que ce monsieur a l'intention de venir s'établir parmi nous.

REPARATIONS

M. H. Dandurand fait faire d'importantes réparations à l'hôtel Union, tenu par M. Joseph Audette, et au magasin occupé par M. Elzéar Couture.

LE MARCHÉ DE SAMEDI

Nous avons eu un excellent marché samedi dernier, quoique pas très considérable.

Les prix du marché ont quelque peu varié, surtout pour les œufs, le beurre, le sirop et le sucre d'érable. Voir notre page du commerce.

LA FIEVRE TYPHOIDE

Comme on le verra en lisant le rapport de la dernière assemblée du conseil de ville, la fièvre typhoïde continue à sévir à l'état épidémique. Plusieurs nouveaux cas de cette dangereuse maladie se sont déclarés depuis quelques jours.

La cause de cette épidémie, tout le monde la connaît.

AMENDEMENTS A LA CHARTE DE LA VILLE DE SAINT-JEAN

Les amendements à la charte de la ville de St-Jean ont été adoptés devant la législature provinciale après avoir été modifiés.

Nous publions un résumé de ces amendements quand le bill aura été ratifié par le Conseil Législatif.

LE CLUB RICHELIEU

A l'assemblée annuelle des membres du Club Richelieu, tenue ces jours derniers, l'élection des officiers pour l'année courante a donné le résultat suivant :

M. le sheriff Mayrand fut réélu président ; M. Rodolphe Paradis, réélu vice-président ; et M. Augustin Latour, élu secrétaire-trésorier.

EPICERIE INCENDIEE

L'épicerie de M. A. Daigneau, située au coin des rues St-Charles et Albert, a été incendiée vers les trois heures du matin.

Quand nos pompiers arrivèrent sur les lieux le feu avait déjà fait de si rapides progrès qu'il leur fut impossible de le mettre immédiatement sous contrôle.

Les dommages s'élèvent à près d'un millier de dollars.

QUI CONNAIT ROBERT WRAGG ?

M. Alcide Raymond, secrétaire-trésorier de la ville de St-Jean, vient de recevoir une lettre du chef de police de Toronto, lui demandant des renseignements au sujet d'un nommé Robert Wragg, âgé de trente-cinq ans et tailleur de pierre de son métier.

Wragg est originaire d'Aberdeen (Ecosse). Il a demeuré récemment au numéro cent quarante de la rue Wellington, à Montréal, d'où il partit, croit-on, pour venir à St-Jean, où il prétendait avoir obtenu un emploi.

On n'a pu découvrir jusqu'ici aucun ouvrier répondant au surnom de Wragg. Toute personne qui aurait quelque renseignement à donner à ce sujet est priée de communiquer ces renseignements à M. Alcide Raymond, au bureau de la corporation.

Ces requêtes seront confiées à notre député qui sera prié de se joindre à d'autres députés et de les présenter à la Chambre des Communes ou au ministre de la milice, selon qu'ils jugeront à propos. Nul doute que ces messieurs plaideront victorieusement la cause de nos vétérans.

LA PASSION

Dimanche prochain il y aura deux représentations exceptionnelles au théâtre Royal. On y représentera les scènes de la Passion en couleurs, au moyen de vues inédites et magnifiques sorties tout récemment de la célèbre maison Gaumont.

Ce sera un spectacle nouveau, qui n'a pas son égal, même à Montréal et dans les autres grandes villes.

Le chant sera approprié aux sujets à mesure que les scènes touchantes de la Passion se dérouleront.

A la suite de ce spectacle on donnera, en plus, trois mille cinq cents pieds de vues animées, drames et comédies, et trois jolies chansons illustrées.

Comme ces représentations seront beaucoup plus longues que d'habitude, celle de la matinée commencera à deux heures précises et celle de la soirée à huit heures précises.

Malgré ce programme exceptionnel et coûteux, les prix restent les mêmes.

Toujours aux prix populaires.

ACADEMIE DE SAINT-JEAN

Les cours du soir, de dessin mécanique, donnés par le professeur Villeneuve sont terminés.

La distribution des prix aux élèves les plus méritants aura lieu prochainement.

Grâce à la générosité des citoyens, la salle de gymnastique de l'Académie de St-Jean s'est enrichie d'un cheval allemand, tremplin, barres parallèles, et de tous les objets nécessaires pour compléter son installation.

L'inauguration de cette salle, ainsi aménagée, aura lieu dans le cours de la semaine prochaine.

Les deux classes de gymnastique comprennent à l'heure actuelle, cent dix élèves. Quarante d'entre eux prendront part au concours organisé par "La Presse", qui aura lieu au mois de juin, à Montréal.

St-Jean sera représenté par un de ces jeunes écoliers, lors de l'envoi des gymnastes de "La Presse" à Rome, en septembre prochain.

TEMPERATURE

Depuis quelques jours nous jouissons d'une température vraiment printanière, malgré la giboulée de mercredi.

Si ce beau temps continue nous aurons d'excellents chemins d'été à Pâques.

C'est l'avril, c'est le réveil de la nature, c'est le moment de chanter avec le poète :

La vierge file au mois d'avril
Un fil soyeux, un léger fil
Dont les brins perdus, dès l'aurore,
Flottent au soleil qui les dore.

Tournez, flotez, tournez encore
Fils légers si fins et si longs,
C'est la valse des cheveux blonds.

Valse en chantant, jeunesse blonde ;
L'oiseau bleu qui mène la ronde,
Dit, au bord de son nid joyeux,
Qu'avril ne sera jamais vieux.

Pour saisir ses fils d'or soyeux
Des amours mis en ribambelles,
Courant après, battant des ailes ;
Ils en feront de fins roseaux.

Où les cœurs pris-pauvres oisiveux—
Ont si peur de rester fiddles !
Tournez, fils soyeux, fins et longs ;
C'est la valse des cheveux blonds.

Mais le soir vient, mélancolique :
Un rossignol dit en musique
Que les fleurs toujours fleuriront :
La neige des sommets réplique.

Qu'un jour, au cœur et sur le front,
Ses hivers pâles neigeront.
Tournez, fils d'or, valsez en rond !
Au vent des nuits avril sonne ;
Tout là-bas une horloge sonne.

Et l'été ! C'est déjà l'automne !
L'horloge chante monotone,
Et, comme les feuilles des bois,
Les heures tournent à sa voix.

Un coucou, froide mécanique,
Chante à son tour. C'est la musique
Qui rend les plus forts tout tremblants !
Il chante, lentement rythmique ;
L'horloge du clocher réplique :

C'est la valse mélancolique,
C'est la valse des cheveux blancs.

EXCURSION A NEW-YORK

A l'occasion de la fête de Pâques, la compagnie de chemins de fer du Vermont Central, fera une grande excursion à New-York vendredi le 17 avril 1908. Les excursionnistes auront le choix de faire tout le voyage en chemin de fer via Springfield, ou en chemin de fer et par bateau via New London.

Le prix des billets aller et retour, d'Highgate Spring, sera de \$8.55 via New London, et de \$9.55 via Springfield ; de Rouses Point, de \$8.40 et \$9.40 ; de Burlington, de 7.45 et \$8.45 ; de St-Albans, de \$8.15 et \$9.15. Prix proportionnels pour les autres stations.

Les billets d'excursion seront bons pour revenir jusqu'au 27 avril inclusivement.

Pour les heures de départ des trains et autres renseignements on est prié de s'adresser aux agents de la compagnie du Vermont Central ou voir les circulaires publiées à cette occasion.

Pâques est la meilleure saison pour visiter New-York et nos concitoyens qui voudront profiter de cette excursion pourront le faire en se rendant

à l'endroit de départ le plus rapproché.

HOTEL-DE-VILLE

Lundi soir nos édiles se sont réunis en séance régulière, sous la présidence de Son Honneur le maire J. S. Messier. Les conseillers présents étaient MM. McNulty, Black, Papi-

neau, Boucher, Sabourin, Hébert, Pinsonneault, Maguire, O'Can, Boisvert et Trahan.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, le secrétaire soumit au conseil une requête des manufacturiers de St-Jean, demandant une exemption de taxes spéciales sur les manufactures. Le maire fit remarquer qu'un règlement à cet effet était à l'étude et la requête a été renvoyée au comité des finances.

M. Adolphe Pénin, rue Queen, réclame vingt-huit dollars à la ville, pour dommages causés chez lui par la rupture d'un canal d'égoût. Référé à l'avocat de la corporation.

D'après le rapport du Dr Guy, inspecteur sanitaire, les éaux, épices, magasins de fruits, abattoirs, etc., de notre ville, ont été trouvés en parfait état durant le mois de mars. L'inspecteur a fait vingt-cinq visites dans ces différents établissements.

L'inspection des marchés n'a pas donné un aussi bon résultat. L'inspecteur y a confisqué cinquante-huit livres de beurre ne pesant pas le poids, un quartier de bœuf et plusieurs volailles impropres à la consommation.

L'analyse du lait a démontré qu'un laitier dont le nom est mentionné dans le rapport, continue à mettre environ cinquante pour cent d'eau dans son lait. Les autres laitiers n'ont pas été pris en faute durant ce mois.

Après la lecture de ce rapport il fut proposé par M. Black, secondé par le Dr Sabourin, que des procédures soient prises immédiatement contre le laitier dénoncé dans le rapport de l'inspecteur sanitaire. Adopté à l'unanimité.

Un certain nombre de comptes furent approuvés, parmi lesquels se trouvait un compte de six dollars et demi pour nourriture distribuée aux vagabonds qui nous firent l'honneur de visiter notre ville durant le mois de mars.

M. le Dr Sabourin a fait remarquer qu'il était le seul médecin de la ville faisant rapport au conseil, tel que le veut la loi, des cas de maladies contagieuses qu'il avait sous traitement.

Dans le moment il soigne six malades atteints de fièvre typhoïde, et deux autres souffrant de la diphtérie. Il sait parfaitement qu'il existe, à l'heure actuelle, au moins sept ou huit cas de fièvre typhoïde qui n'ont pas été déclarés aux autorités municipales. Avenant rapport, non plus, n'a été fait concernant la fièvre typhoïde qui sévit au couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

M. Boisvert proposa, secondé par M. O'Can, qu'avis sévère soit donné aux médecins de se conformer à la loi.

L'on procéda ensuite à l'engagement des employés permanents de la corporation.

Il s'agissait d'abord de l'engagement de l'employé cumulant les fonctions de chef de police et d'inspecteur des travaux, fonctions remplies depuis de nombreuses années par M. Moïse Boudreau. Sollicitaient ce double emploi : MM. Hornisdas, Delpé-

ter, Peter O'Can, John Nicholson, Emile Labossière et Evariste Lasnier.

M. Black proposa, secondé par M. Maguire, que M. Evariste Lasnier soit engagé au prix de \$850 par année à la condition qu'il fournirait cheval et voiture à ses frais.

Le Dr Sabourin proposa en amendement, secondé par M. Pinsonneault, que M. Moïse Boudreau soit réengagé aux mêmes conditions, c'est-à-dire à \$600 par année.

Avant de prendre le vote Son Honneur le maire J. S. Messier, déclara qu'il regretterait de ne pouvoir se montrer favorable à M. Boudreau qui, selon lui, n'avait pas les connaissances requises pour remplir, d'une façon satisfaisante, une charge aussi importante.

Et M. Evariste Lasnier fut engagé chef de police et inspecteur des travaux, par un vote de huit contre trois.

A la position de clerc du marché occupée aussi depuis plusieurs années par M. Fernando Giroux, le secrétaire mentionna les noms des aspirants suivants : MM. E. W. Colston, Pamphile Courville, Cyrille Choquette, Arthur Surprenant, O. Péladeau, Joseph Lamoureux, Egile Lord, Eusèbe Trahan et Georges O'Can.

M. McNulty proposa, secondé par M. Hébert, que M. Pamphile Courville soit engagé pour remplacer M. Giroux.

M. Boucher, secondé par le Dr Sabourin, proposa en amendement que M. Choquette soit engagé comme clerc du marché.

Six ont voté pour M. Choquette et cinq pour M. Courville.

Sur proposition de M. Black, secondé par le Dr Sabourin, MM. J. B. Audelin, ingénieur du département du feu, H. Lanciault et A. Charest, constables, ont été réengagés à l'unanimité.

M. Black, secondé par M. Papineau, proposa que M. Hilaire Roy soit nommé auditeur de la ville à la place de M. le notaire Brassard, ce dernier ayant accepté d'abandonner cette fonction pour être nommé évaluateur. Adopté à l'unanimité.

M. Black proposa ensuite, secondé par M. Papineau, que MM. T. Brassard, Valentin Trahan et Jules Le-

febvre soient nommés évaluateurs pour l'année 1908.

Le Dr Sabourin proposa en amendement, secondé par M. L. N. Boisvert, que le nom de M. Jacques Cartier soit substitué à celui de M. Trahan, dans la motion principale.

L'amendement est perdu par un vote de six contre cinq.

Il fut ensuite résolu de donner ordre à la police d'avertir les gens de nettoyer leurs cours dans un délai raisonnable, et de surveiller les gens qui vont jeter des déchets sur le bord de la rivière dans les limites de la ville, afin de prendre leurs noms pour qu'ils soient punis selon la loi.

La séance a été ajournée au vingt et un avril, pour accorder des permis de licence d'hôtel, de magasin de liquors, etc.

AUX NOUVEAUTES

Le théâtre des Nouveautés, de Montréal, a fait, la semaine dernière, d'excellentes recettes, c'est ce qui explique pourquoi les directeurs de ce théâtre nous ont donné l'occasion d'applaudir une pièce absurde telle que "Le fils surnaturel", comédie en trois actes de Grenet-Dancourt et Maurice Vaucaille. Cette pièce n'a pas été goûtée de tout le monde, mais le gros public amateur des farces de "Timothé" et de "La famille Citrouillard" en a eu pour son argent.

Faire l'analyse d'une telle œuvre n'est pas facile : c'est un mélange d'intégrités à n'en plus finir et qui finissent cependant de la façon la plus stupide que l'on puisse rêver.

Un bourgeois noceur et hypocrite, Désiré Montarbourg, pour motiver ses fréquents voyages à Paris et légitimer la dépense de sommes considérables au cours de ses voyages dans la capitale, raconte à sa femme qu'il a commis une erreur de jeunesse qui lui a donné un fils naturel. L'erreur, c'est-à-dire la mère, est morte, mais le fils est vivant, c'est un grand garçon qu'il élève en secret avec la plus grande sollicitude. Mlle Montarbourg qui est une dinde, gobe tout, malgré l'embarras visible de son mari, aux questions qu'elle lui pose, par exemple quand elle lui demande le nom de son enfant. Désiré qui n'avait pas prévu cette question, cherche, hésite et finit par déclarer qu'il se nomme Marcel Du Parvis. Ce nom est celui d'un jeune homme amoureux de Zozo, une petite cascadeuse que Montarbourg va voir à Paris.

Il a une fille ce vieux farceur de Désiré, Mlle Germaine, qui a rencontré dans un bal le nommé Marcel Du Parvis, dont elle est éprise. Il y a aussi l'ami Sathène Chamousset et sa femme Yolande, une terrible mère, qui porte la culotte dans le ménage. Puis Fernand Du Parvis, un autre adorateur de Zozo, en même temps le père de Marcel. Et Casimir Laridel, le neveu qui doit épouser sa cousine Germaine.

Montarbourg reçoit une lettre de Zozo contenant le portrait de Zozo. Surpris par sa femme il n'hésite pas à dire que cette jolie personne, en costume peu décent, est la fille de Chamousset, qui lui aussi a eu son erreur de jeunesse. Quand Chamousset apprend la chose il ne s'en défend pas, car il veut essayer avec Yolande le truc qui a si bien réussi à son ami Montarbourg. Mais ça ne marche pas, Mme Chamousset, entre en fureur à cet aveu et il est impossible de lui faire entendre raison.

Mme Montarbourg, de son côté, veut adopter le fils naturel de son mari, et ce dernier a recours à un nouveau mensonge pour tromper sa femme. Il lui apprend, tout en larmes, que ce fils tant aimé vient de mourir, et elle pleure avec lui.

Fernand du Parvis, le père, se présente pour louer une villa appartenant à Montarbourg, où il veut s'installer avec Zozo. Marcel du Parvis, le fils, accompagné de sa mère vient pour demander la main de Germaine. Mme Montarbourg se sauve en entendant prononcer le nom du jeune homme, croyant voir un revenant. De son côté Germaine, auquel on avait appris la mort de son amoureux, sans lui donner d'explications, en fait autant. On revient, on commence à s'expliquer quand Zozo arrive, puis Fernand du Parvis, le père. Tableau : tout le monde s'évanouit.

Et voici le dénouement. Germaine et Marcel se désolent parce qu'on leur a appris qu'ils étaient frère et sœur. Mme Chamousset accable d'injures Zozo, parce qu'elle se conduit mal et qu'elle la croit la fille de son mari. Fernand du Parvis soupçonne sa femme d'infidélité avec Montarbourg. D'un autre côté Marcel du Parvis croit que son père a eu une liaison clandestine avec Mme Montarbourg. Tout craque, l'échafaudage de mensonges ne tient plus, il faut tout avouer. Les personnages se placent sur la scène en rang d'oignons, se parlent à l'oreille. Les dupes pardonnent, Germaine épouse Marcel, qui n'est plus son frère, le cousin Casimir pour se consoler épouse Zozo, qui n'est plus la fille de Chamousset. Cette fois le fils surnaturel est bien mort et le rideau tombe.

Cette pièce a été interprétée aussi bien qu'elle pouvait l'être par MM. Dumestre (Désiré Montarbourg), Darcy (Sathène Chamousset), Bérenger (Marcel Du Parvis), Ferrat (Fernand du Parvis), Leclercq (Casimir Laridel), Fleury (Zéphirin), Mme de Féraudy (Sophie Montarbourg), Joly (Yolande Chamousset), De Luys (Zozo), Ferrat (Es-ther, Du Parvis), Adry (Sidonie), Bérenger (Clara).

Cette semaine on joue "Le contrôleur des wagons-lits", comédie en trois actes par Alexandre Bisson. Matinée samedi.

ARSENE BESSETTE

Ordres par la maille promptement et soigneusement. Nous n'envoyons pas de catalogue, mais à tous ceux qui remplissent demande, nous envoyons des échantillons avec nos prix, en font la

LA CIE S. CARSLY, limitée.

18 NOVEMBRE 1907

CELA PAIE D'ACHETER DE LA FOURRURE

Cela paie sous le rapport du confort, de l'apparence, de la durée. Voyez cette liste des prix des FOURRURES DE CARSLY. Venez voir les marchandises, et nous pouvons dire en toute sûreté que vous ne différez pas plus longtemps l'achat du vêtement ou du set que vous désirez.

SETS DE FOURRURE POUR ENFANTS

Tour de cou et manchon en foxaline blanc.	\$1.90
Tour de cou et manchon en vison d'eau.	\$1.99
Tour de cou et manchon en imitation d'hermine.	\$1.75
Tour de cou et manchon en imitation de Chinchilla.	\$1.40
Tour de cou et manchon en écreuil trise.	\$4.45

SETS DE FOURRURE POUR JEUNES FILLES

Collet tempête et manchon en moulin gris.	\$10.50
Collet tempête et manchon en Opossum naturel.	\$ 5.20
Collet tempête et manchon en Opossum bleu.	\$10.60
Collet tempête et manchon en chat sauvage.	\$11.10
Collet tempête et manchon en imitation d'hermine.	\$ 4.85
Collet tempête et manchon en foxaline blanc.	\$ 5.45
Tour de cou et manchon en thibet blanc.	\$ 9.80
Collet tempête et manchon en moulin blanc.	\$11.65

FOURRURES DE 1^{re} CLASSE POUR DAMES

ECHARPES EN VISON DE FANTAISIE MODELE, parisien, avec jolies têtes, et queues, doublées en soie foncée et brochée rose dans tous les plus désirables dessins. Prix spéciaux pour l'introduction de ces nouveautés françaises. \$21.00, \$42.10, \$49.40 et \$84.25.

NATTES EN COCO

C'est maintenant le temps de poser vos Nattes en Coco avant que la neige et la glace couvrent les degrés de vos escaliers ; ne courez pas le danger de tomber.

Nattes en Coco, 18 pouces, la verge.	18 à 30c
Nattes en Coco, 22 1/2 pouces, la verge.	23 à 35c
Nattes en Coco, 27 pouces, la verge.	27 à 48c
Nattes en Coco, 36 pouces, la verge.	36 à 58c
Nattes en Coco, 45 pouces, la verge.	36 à 85c

Nattes en Coco, mesurées et posées avec baguettes en chêne spécialement préparées à cet effet, sous le plus court avis. NATTES DE COCO, DE TOUTES DIMENSIONS, EN STOCK.

LE GERANT DU RAYON DES MEUBLES VEUT VONS VOIR

VOICI UNE COUPLE D'EXEMPLES DE SES PRIX :

10 ARMOIRES DE CUISINE, nouvelles, de 3 grandes tablettes, portes à panneaux, avec au sans tiroirs ; elles sont bien faites et contiennent beaucoup d'espace, fini chêne doré valant \$5.00. REDUITES A. \$4.25

9 SECRETAIRES, convenables pour écoles, roverie à bascule bureau pour écrire, 2 tablettes pour les livres, dessin très choisi, fini chêne et valant \$5.75. REDUITES A. \$5.00

7 SEULEMENT CANAPES, couverture en velours, plusieurs patrons à choisir, sièges à ressort, frangés tout autour, valant \$6.50 REDUITES A. \$5.40

THE S. CARSLY CO. LIMITED

1766 à 1788 rue Notre Dame. • 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL.

Vente à Sacrifice

—DE—

MEUBLES

TAPIS

PRELART

RIDEAUX, etc.

Profitez de cet avantage.

Nous voulons discontinuer le détail.

Pour faire le commerce de gros seulement.

D. H. LANGLOIS & Cie,

No. 14, rue St-Paul

Paroisse Notre Dame Auxiliatrice, ST-JEAN.

Profitez de l'occasion

a 25 p.c. de Reduction

nous vendons le stock que nous avons
acheté de Arthur Bousquet & Co.

Chez O.H. BENOIT

BIJOUTIER et HORLOGER

145 rue Richelieu, --- St. Jean

RÉPARATIONS UNE SPECIALITE.

Aux débiteurs de C. A. PAPINEAU
Failli.

Avis est par les présentes donné que toutes les créances possédées auparavant contre vous pour marchandises vendues par C. A. Papineau, commerçant de la Ville de Saint-Jean, failli, ont été dûment cédées et transférées par C. H. Beauchemin, Curateur de la dite faillite, au soussigné Oscar Girard, courtier de la cité et